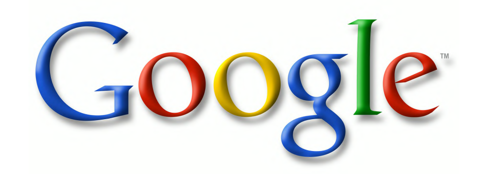
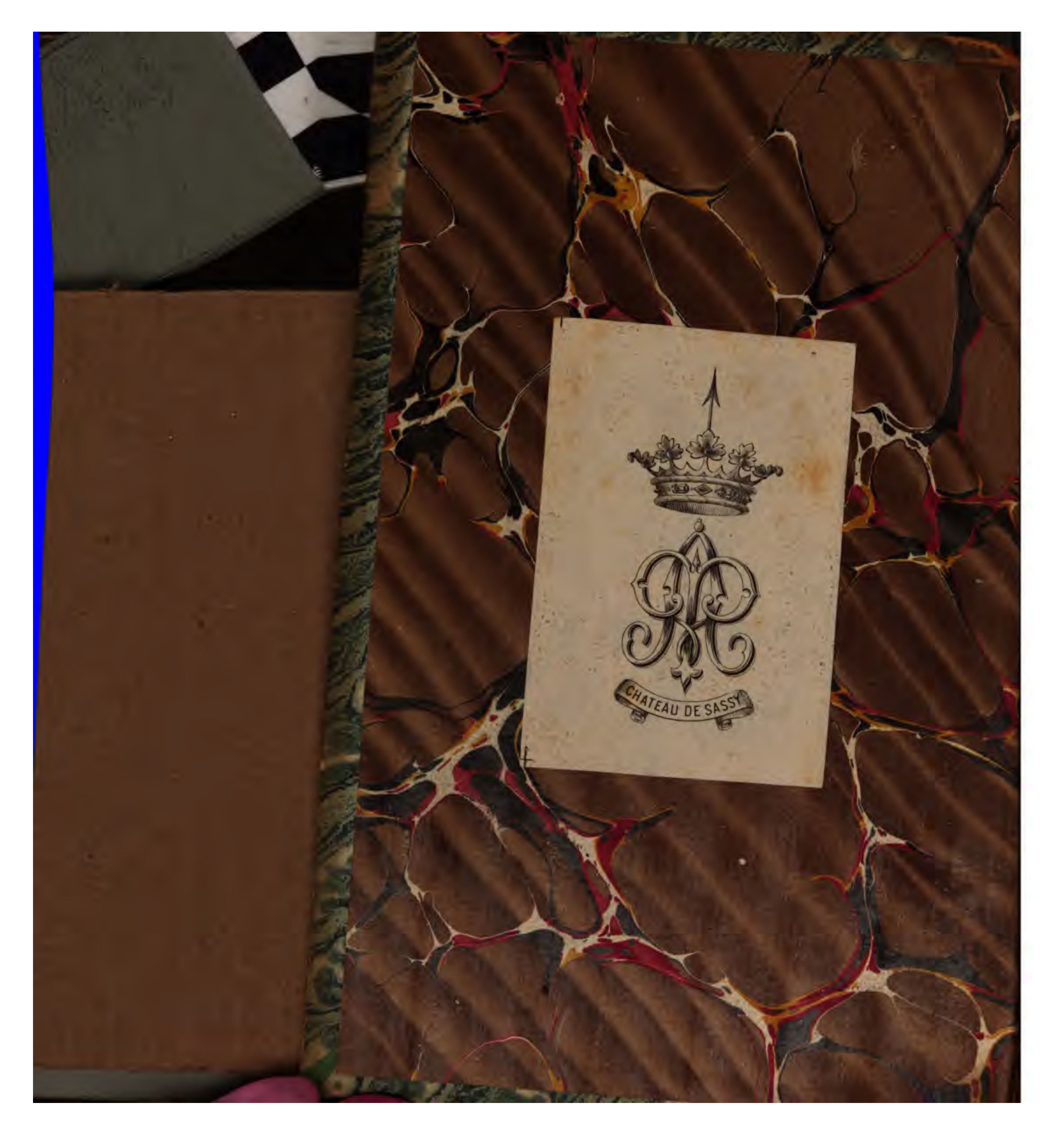
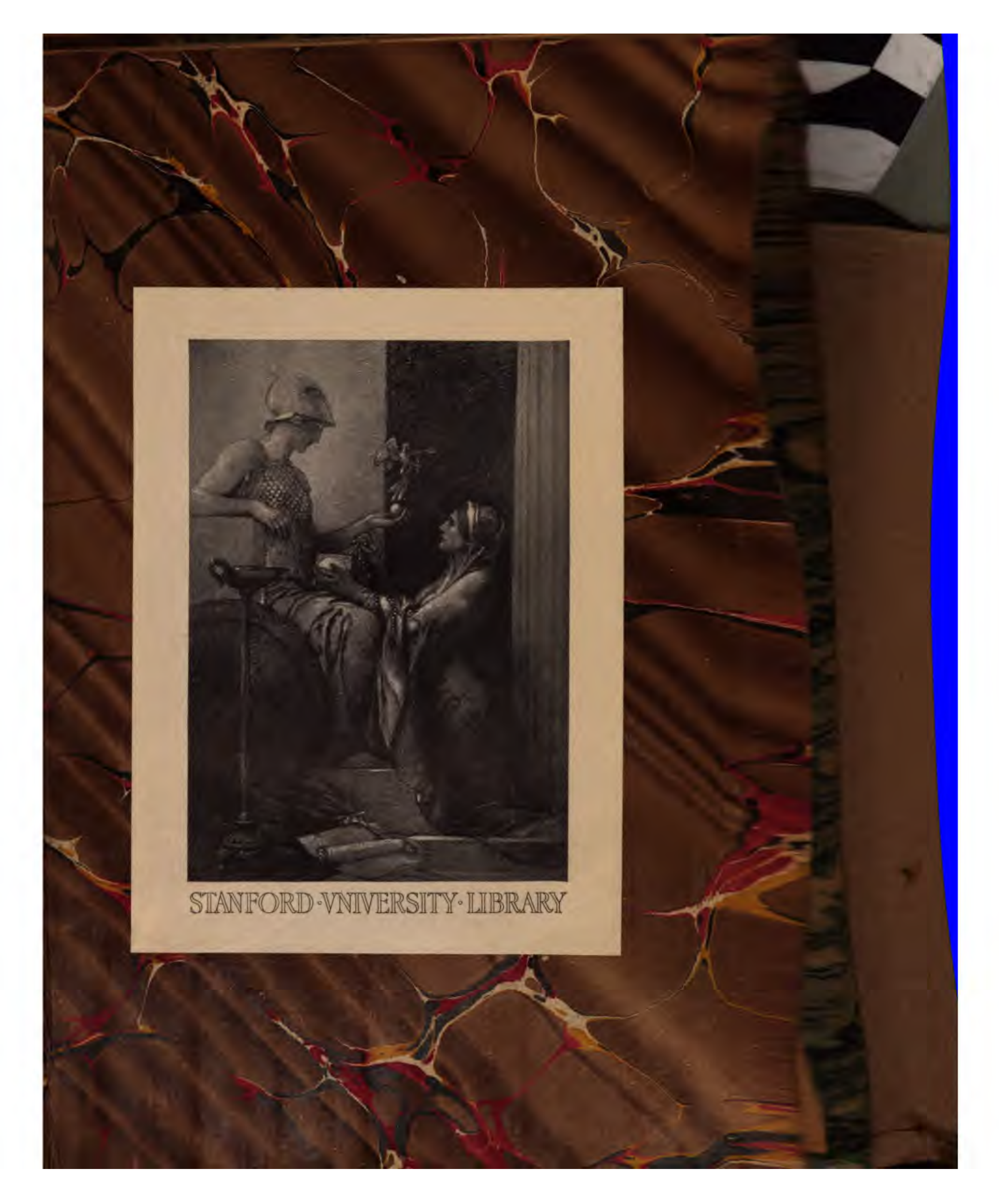
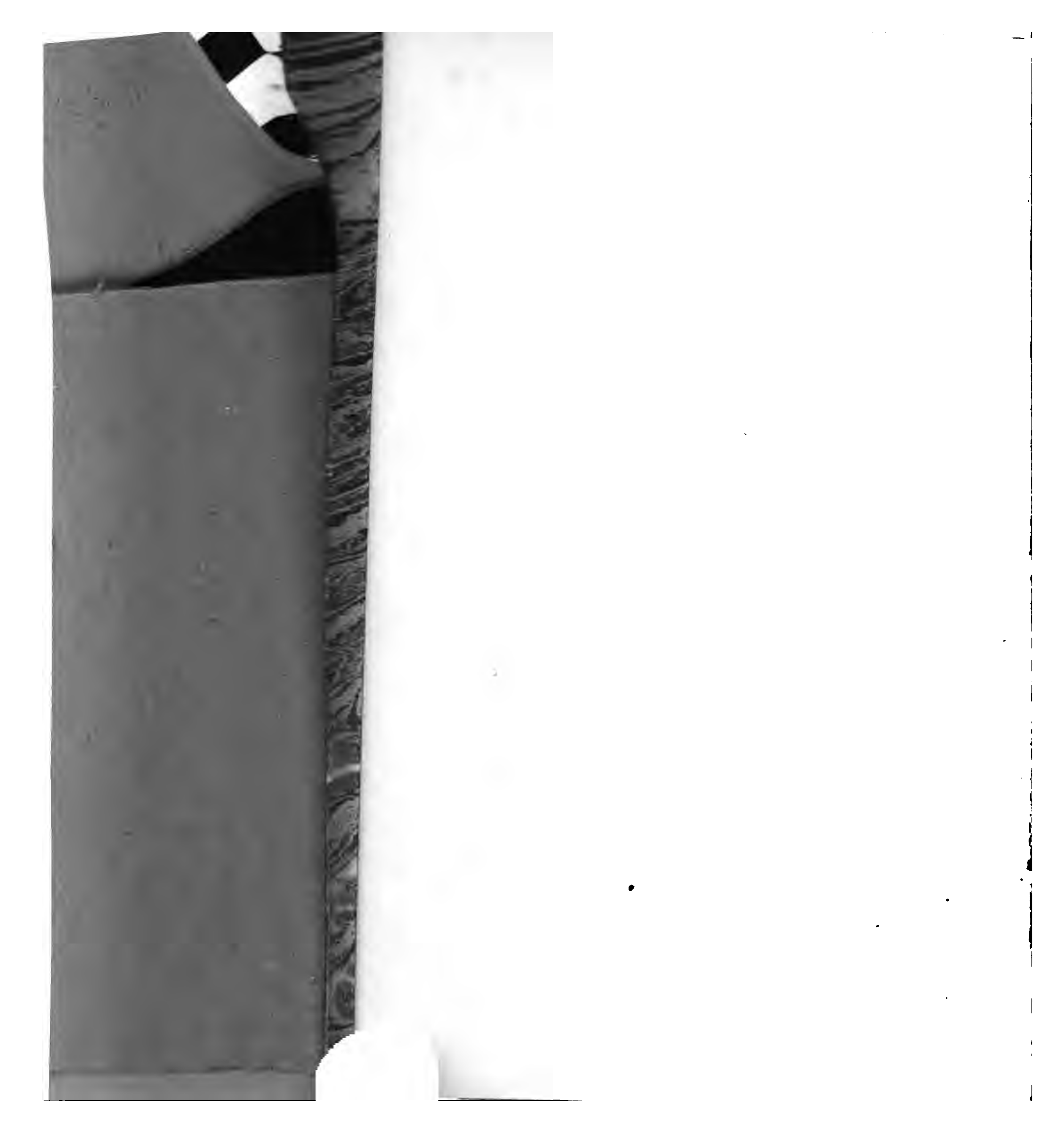

Google


CHATEAU DE SASSY


STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY





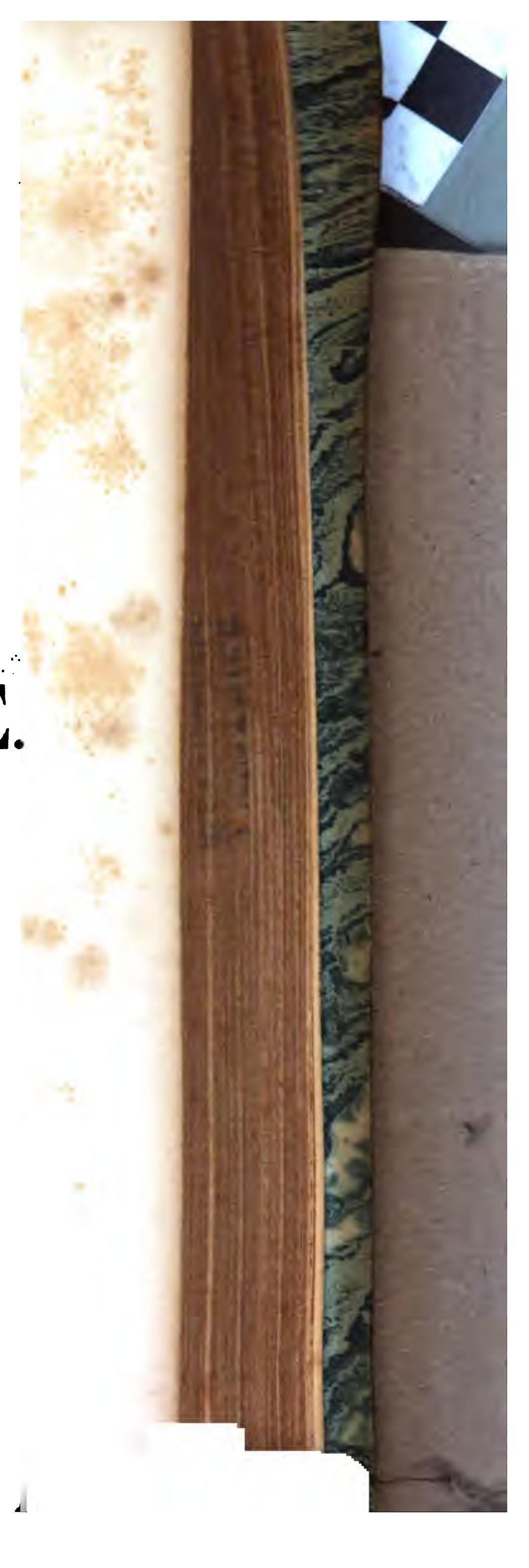




LES MÉMOIRES

DU DIABLE.

VIII.





ŒUVRES DE FRÉDÉRIC SOULIÉ.

Les Deux Cadavres.	2 vol. in-8°
Le Vicomte de Beziers.	2 » »
Le Magnétiseur.	2 » »
Le Comte de Toulouse.	2 » »
Le Conseiller d'État.	2 » »
Les Quatre Époques.	2 » »
Sathaniel	2 » »
Les Mémoires du Diable.	8 » »
Le Port de Créteil.	2 » »
Un Été a Meudon.	2 » »
Les Deux Séjours.	2 » »

Roméo et Juliette, tragédie en cinq actes et en vers, jouée à l'Odéon et au Théâtre-Français.

Christine a Fontainebleau, drame en cinq actes et en vers, joué à l'Odéon.

La Famille de Lusigni, comédie en trois actes et en prose, jouée au Théâtre-Français.

Clotilde, drame en cinq actes et en prose, joué au Théâtre-Français.

Une Aventure sous Charles IX, comédie en trois actes et en prose, jouée au Théâtre-Français.

Les Deux Reines, opéra-comique en un acte, joué au théâtre de l'Opéra-Comique.

Amours Françaises, poésies. Un vol. in-12.

Imprimerie d'Éverat et Ce, rue du Cadran, 16.

LES MÉMOIRES

DU DIABLE

PAR

Frédéric Soulié.

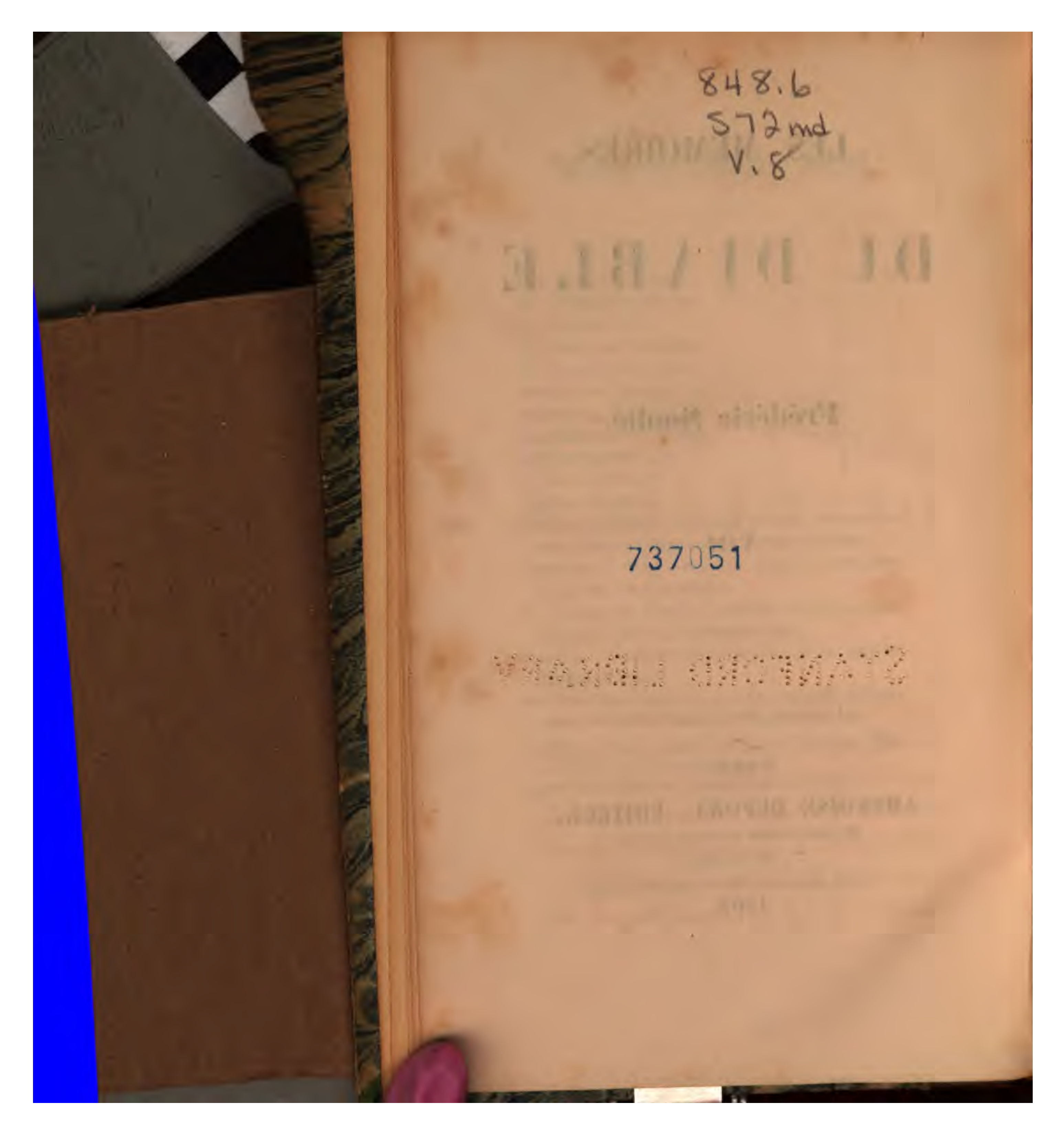
VIII.

PARIS,
AMBROISE DUPONT, ÉDITEUR,
DE LA BIBLIOTHÈQUE DES ROMANS MODERNES,
7, RUE VIVIENNE.

—

1838.





I.

Or M. de Lozeraie, demeuré seul avec Mathieu Durand, semblait très-embarrassé de ce qu'il avait à lui dire. A cet embarras se mêlait le ressentiment de la longue attente qu'il avait eu à subir et qu'il ne se dissimulait pas avoir été prolongée d'une manière aussi impertinente que possible de la part du banquier Durand. Ce-

pendant ce ressentiment ne se montrait sur le visage du comte que par la contraction pincée de ses lèvres, et il cachait sa colère sous un air d'aisance polie. Mais Mathieu Durand se connaissait trop bien en hommes pour ne pas savoir qu'il avait dû blesser à vif le vaniteux qui était devant lui, et il dut croire qu'il avait fallu une bien impérieuse nécessité pour que cet homme acceptât l'espèce d'insulte qui venait de lui être faite. En conséquence de cette réflexion, le banquier se promit d'en user avec M. de Lozeraie de manière à lui faire sentir qu'il s'était joué à plus fort que lui le jour où, chez M. de Faviéri, il l'avait traité avec un dédain si leste.

Et d'abord Mathieu Durand se garda bien de tirer le comte de son embarras en commençant la conversation par ces simples échanges de politesse qui eussent pu donner à M. de Lozeraie le temps de se remettre. Il lui offrit un siége, en prit un après lui, et s'inclina légèrement de cet air qui veut dire : « Je vous écoute » ;

mais tout cela sans prononcer une parole. M. de Lozeraie se décida alors à parler, et voulant surmonter le trouble humiliant qui le dominait, il fit un si violent effort pour paraître calme, qu'il rentra de plein saut dans sa fâcheuse impertinence, sans pouvoir s'arrêter au juste milieu d'une politesse calme et ferme.

— J'ai été persévérant, monsieur, dit-il alors d'un ton de raillerie qu'il voulait rendre gracieux, mais qui gardait une certaine raideur; j'ai attendu votre bon plaisir; je viens de reconnaître la souveraineté de la richesse; j'espère que je ne la trouverai pas trop tyrannique. Les tout-puissants se montrent d'ordinaire bons princes pour ceux qui font acte formel de soumission.

Mathieu Durand ne voulut pas accepter la conversation sur ce ton léger, et il repartit avec une froide gravité :

— J'ai très-peu de temps pour beaucoup d'affaires, monsieur le comte : ce doit être une





excuse suffisante pour une attente qui vous a paru si longue.

— Heureusement que j'ai beaucoup de temps pour très-peu d'affaires, répliqua le comte ; ceci doit vous expliquer pourquoi j'en ai pu perdre beaucoup dans vos salons d'attente.

— Eh bien ! monsieur le comte, si vous voulez que nous n'en perdions pas tous deux maintenant, veuillez m'expliquer l'affaire qui vous amène chez moi.

Cet appel au but réel de sa visite sembla arrêter soudainement le courant de sotte vanité auquel M. de Lozeraie se laissait aller. Son embarras le reprit, et Mathieu Durand put comprendre, mieux qu'il ne l'avait fait encore, qu'il tenait dans ses mains les intérêts les plus graves de son ennemi. Le comte cependant reprit après un moment de silence :

— Vous devez vous rappeler, monsieur, l'arrangement qui nous fut proposé à tous deux par le marquis de Berizy, et par lequel je consen-

tis à payer entre vos mains le prix d'une forêt que je venais de lui acheter.

— Je me rappelle parfaitement, dit le banquier, que je consentis à recevoir ce prix au ompte de M. de Berizy

M. de Lozeraie se mordit les lèvres de dépit, à cette répétition sèche et froide du mot consentir. En effet, il lui était échappé sans intention d'impertinence; mais l'habitude l'avait emporté sur la résolution d'être simple et poli, et il s'aperçut qu'il avait affaire à un homme qui était disposé à ne rien laisser passer qui eût la moindre mine de supériorité. Ce mouvement fut cruel, mais assez rapide pour que M. de Lozeraie continuât aussitôt.

— Sur les deux millions que vous avez bien voulu vous engager à recevoir, douze cent mille francs ont été versés à votre caisse.

— Oui, monsieur, et vous devez compléter le paiement durant le mois où nous sommes.





étranger au mouvement des affaires ; au lieu que vous, monsieur Mathieu, qui savez comment elles se font...

— J'ignore complétement, repartit le banquier avec dédain, les affaires du genre de celles dont vous venez de parler. Nous autres gens de rien, nous ne connaissons que celles qui sont... légales.

Je ne puis dire si l'hésitation que mit Mathieu Durand à prononcer ce mot *légales*, à la place du mot *loyales*, qui lui était d'abord venu aux lèvres, partait d'un reste de politesse qui lui interdisait d'adresser en face une pareille insulte à M. de Lozeraie, ou bien du souvenir de la scène qui s'était passée entre lui et M. Daneau, et dans laquelle il avait fait à son profit un usage si peu loyal de la légalité; toujours est-il que M. de Lozeraie s'aperçut de cette hésitation, et qu'il devina le mot qui n'avait pas été dit sous celui qui avait été prononcé. Cependant il se garda bien de le montrer, et, reprenant ses

grands airs, il ajouta avec une rare inconséquence :

— Il est certain que tout cela n'était pas d'une exacte légalité, et que par conséquent ce serait une singulière confidence à faire à l'un de ceux qui font les lois, à un membre de la haute chambre, à un pair de France.

— Trouvez-vous plus convenable de la faire à un député? repartit gravement Mathieu Durand. A un membre de la chambre basse, ajouta-t-il amèrement.

Le comte s'aperçut alors de la gaucherie qu'il venait de faire, et, croyant la faire oublier par un ton de bonhomie affectée, il s'écria :

— Allons, monsieur Durand, ne jouons pas entre nous une comédie inutile; vous savez aussi bien que moi comment tout cela se passe; vous êtes du monde.

— Je suis du peuple, monsieur le comte, repartit le banquier avec son insolente humilité.



— Eh! fit le comte, à qui ses propres paroles semblaient écorcher le palais, ne sommes-nous point tous du peuple, d'un peu plus loin ou d'un peu plus près, un peu plus haut ou un peu plus bas. Soyons surtout de notre époque, et ne prêtons pas aux choses communes de la vie une solennité inutile. Somme toute, monsieur Durand, vous convient-il de me rendre, oui ou non, le service que je suis venu vous demander?

— Et en quoi consisterait-il, à vrai dire?

— A me faire exécuter le contrat que j'ai passé avec M. de Berizy, en prenant à votre compte les 800,000 francs qui me restent à payer. Vous comprenez, du reste, que toutes garanties vous seraient fournies par moi, et que je vous donnerais hypothèque sur la forêt que j'ai acquise... Ce n'est donc, à vrai dire, qu'un prêt hypothécaire de quelques mois que je vous demande.

— De quelques mois seulement? dit le ban-

quier, qui, tout en gardant à part soi l'intention de refuser, était charmé d'apprendre les affaires de M. de Lozeraie. Vous êtes donc assuré de pouvoir rembourser d'ici à ce terme?

— Parfaitement sûr. Je marie mon fils.

Cette nouvelle ralluma comme un coup de foudre dans l'esprit de Mathieu Durand le souvenir des premières impertinences de M. de Lozeraie, et il lui répondit en souriant :

— Ah! vous mariez votre fils? Et sans doute vous vous alliez à quelque famille d'une grande noblesse?

— Non! non! Arthur épouse la fille d'un marchand.

— Ah! la fille d'un marchand?

— Mais d'un marchand anglais, d'un homme considérable de la Cité; vous savez, en Angleterre, ces alliances sont très-communes, et puis la bourgeoisie anglaise n'est pas, comme la nôtre, sans famille, sans antécédents : il y a



dans ce pays ce que je pourrais appeler une espèce de noblesse bourgeoise.

— Vous voulez dire de bourgeoisie noble.

— C'est cela, monsieur Durand; je dois hypothéquer la dot de ma bru sur une de mes propriétés, et, en employant cette dot à l'entier paiement de la forêt de M. de Berizy, je remplirai les clauses du contrat et je me libérerai envers vous.

Mathieu Durand ne répondait pas; le comte de Lozeraie attendit un moment, puis il lui dit:

— Eh bien! que pensez-vous de ma proposition?

Mathieu Durand se leva tout à coup, et répondit en donnant à l'accent de sa voix et à sa tenue toute la hauteur possible:

— Je pense, monsieur, que cette proposition eût été d'abord plus convenablement adressée à M. le marquis de Berizy; car il est facile de s'entendre entre gentilshommes d'un rang que

je dois supposer égal. Et s'il arrive que le gentilhomme de cour craigne de confier certaines choses au gentilhomme campagnard, attendu la différence énorme... d'idées qui existe entre eux, je pense, monsieur, que la proposition eût été encore plus convenablement adressée au marchand anglais qu'au banquier français, au bourgeois noble qu'au bourgeois du peuple. Voilà ce que je pense, monsieur !

M. de Lozeraie pâlit à ces paroles; un éclair de haine jaillit de ses yeux, mais il se contint et repartit en saluant avec une insolence dédaigneuse :

— Vous êtes monsieur Mathieu Durand, et je suis le comte de Lozeraie ; la distance qui nous sépare m'empêche de voir une insulte dans ce que vous venez de me dire.

— Je suis homme à vous offrir une longue vue pour que vous y puissiez regarder, reprit le banquier.





— Pourvu qu'elle soit aussi longue qu'une épée, dit le comte, elle me suffira.

— Elle aura cette mesure, si cela vous convient, dit Mathieu Durand.

— Il suffit! repartit M. de Lozeraie, et il se retira.

Le lendemain, M. de Favieri et M. de Berizy se rendirent chez le banquier de la part du comte de Lozeraie, et cherchèrent à s'interposer entre deux hommes à qui leur âge et leur position défendaient de compromettre légèrement leur vie; mais, pendant deux ou trois jours que durèrent les négociations, ils les trouvèrent tous deux également inébranlables. Alors, étonnés de cette persistance, ils déclarèrent ne pouvoir servir de témoins à un duel dont ils ne savaient pas au fond la véritable cause. Le banquier fut le premier à qui cette objection fut faite, mais il déclara ne pouvoir révéler cette cause, dont le secret appartenait à M. de Lozeraie.

Celui-ci, à qui l'on répéta l'objection et la réponse, se décida à avouer à M. de Berizy et à M. de Favieri le motif de sa visite à Mathieu Durand, et la tournure qu'elle avait prise; il s'empressa toutefois d'ajouter que Mathieu Durand s'était conduit en homme d'honneur, en gardant si fidèlement son secret; et, de son côté, le banquier ne put qu'approuver la conduite de M. de Lozeraie, qui avait sacrifié sa vanité au désir d'aplanir les obstacles qui s'opposaient à une rencontre les armes à la main.

—Et ils se battirent, dit le poëte; la banque se bat.

—Ce ne fut pas du moins à cette circonstance, dit le Diable.

Une fois les deux adversaires dans cette position vis-à-vis l'un de l'autre, il fut facile de leur faire avouer qu'il n'y avait point de raison sérieuse pour eux de se battre. Tous deux, en effet, obéissaient bien plus à un sentiment personnel de haine instinctive qu'à une commune sus-



ceptibilité de point d'honneur, et, une fois les circonstances de leur querelle connues, ils craignirent sans doute de montrer le secret de leur animosité, et se déclarèrent mutuellement satisfaits.

Du reste, cette affaire fut très-heureuse pour M. de Lozeraie, en ce sens que M. de Berizy lui proposa la résiliation de son contrat; car il avait trouvé un nouvel acquéreur de sa forêt, et ce nouvel acquéreur était le vieux M. Félix de Marseille, qui s'était entremis avec un rare empressement, auprès de M. de Bérizy, pour empêcher la querelle de Durand et de M. de Lozeraie d'avoir des suites fâcheuses.

— Encore M. Félix qui arrive à point nommé! reprit le poëte. Allons, décidément c'est quelque héros de M. Scribe, un de ces braves gens qui ont toujours un million ou deux dans le gousset de leur pantalon.

— Eh! fit le Diable, ceci ne manque pas d'un certain esprit supérieur. Les anciens avaient

le *dieu* pour dénouer leurs drames : *et Deus intersit!* comme dit Horace. M. Scribe a inventé le million pour arriver au même but, et si j'avais une foi quelconque, je préférerais en littérature comme partout le DIEU MILLION, au dieu *Jupiter* ou *Apollo*.

Après cette réponse au poëte, le Diable continua :

Cependant M. de Lozeraie ayant accepté la proposition de M. de Berizy, se trouva par le fait avoir versé pour son compte douze cent mille francs chez Mathieu Durand, qui s'empressa de lui en offrir le remboursement immédiat dès qu'il sut les nouveaux arrangements pris par le marquis, qui lui confia ses nouveaux fonds. M. de Lozeraie crut de sa dignité de prier le banquier de les garder, ne voulant pas donner à son adversaire un témoignage de défiance qui ne pouvait l'atteindre dans sa brillante position de fortune.

D'un autre côté, Daneau consentit à la vente



que lui avait proposée Mathieu Durand, et celui-ci prit le lieu et place de l'entrepreneur vis-à-vis des créanciers hypothécaires, et se trouva par conséquent débiteur vis-à-vis d'eux de douze cent mille francs et vis-à-vis de Daneau de six cent mille francs; ce qui, avec les quatre cent mille francs qu'il avait avancés, formait les deux millions deux cent mille francs, prix des propriétés de Daneau.

Sur ces entrefaites la révolution de Juillet arriva.

— Grande révolution! s'écria le poëte.

— Je m'en vante, fit le Diable.

— Qui a lancé la France dans la voie du progrès social.

— Et qui a rejeté la loi du divorce.

— Qui a renversé l'aristocratie.

— Et qui a fait les officiers de la garde nationale.

— Qui a moralisé les populations.

— Et institué le bal Musard.

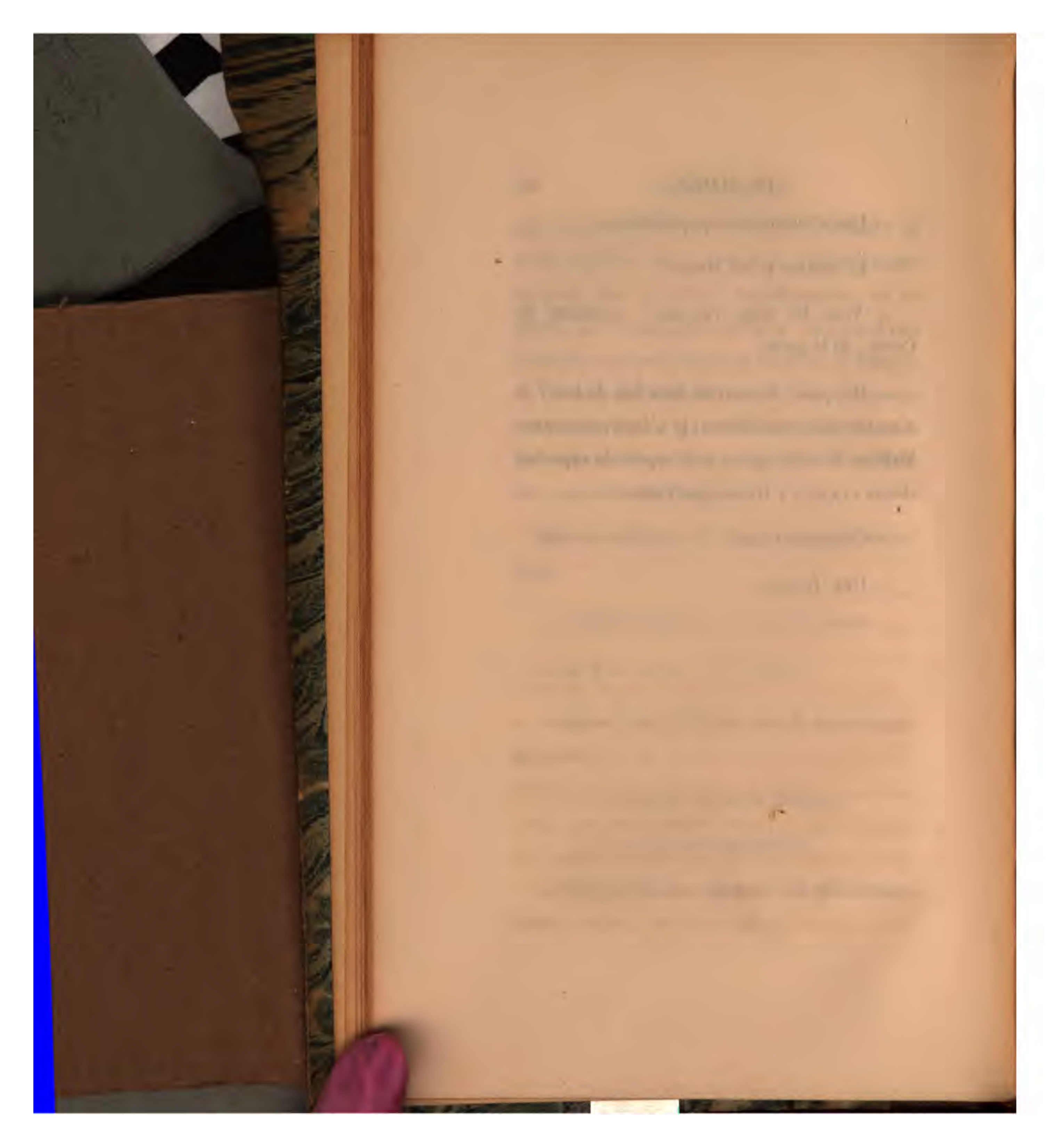
— Vous lui tenez rancune, monsieur de Cerny, fit le poëte.

— De quoi? de n'avoir rien fait de bon? je n'en attendais rien de bon; je n'étais pas comme Mathieu Durand qui en avait espéré de superbes choses et qui n'y trouva que ruine.

— Comment ruine?

— Oui. Écoutez.

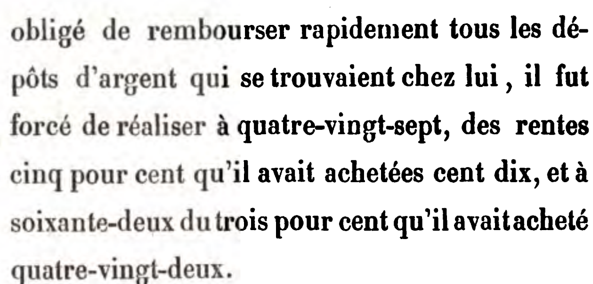




II.

Si je vous ai clairement expliqué, au commencement de ce récit, et par l'exemple de l'emploi des fonds de M. de Berizy placés en rentes sur l'état en attendant quelque bonne opération; si je vous ai suffisamment expliqué, dis-je, la position du banquier vis-à-vis d'un grand nombre de ses clients, vous devez comprendre les pertes énormes qu'il eut à subir lorsque,





obligé de rembourser rapidement tous les dépôts d'argent qui se trouvaient chez lui, il fut forcé de réaliser à quatre-vingt-sept, des rentes cinq pour cent qu'il avait achetées cent dix, et à soixante-deux du trois pour cent qu'il avait acheté quatre-vingt-deux.

Il ne fallut pas moins que l'immense perturbation apportée par cette révolution dans les affaires commerciales pour amener une telle dépréciation des fonds publics et ébranler la fortune de ceux qui les possédaient comme gages de leurs propres dettes. D'un autre côté, cette dépréciation gagna toutes les valeurs, et particulièrement les propriétés sises dans Paris, qui fut rapidement déserté à cette époque. Il en résulta encore que l'opération faite avec Daneau, et qui eût été si avantageuse à toute autre époque, dut se réaliser en perte lorsque Mathieu Durand fut obligé de faire ressource de tout pour solder les capitalistes qui lui redemandaient leurs fonds, et c'est à peine s'il vendit dix-huit cent mille

francs des propriétés qu'il avait payées deux millions deux cent mille francs, et qui auraient pu valoir trois millions comme il l'espérait.

Sans doute ce ne pouvait être deux affaires aussi minimes que celle de M. de Berizy et celle de Daneau qui devaient amener la gêne dans une maison comme celle de Mathieu Durand; mais en expliquant quels furent les fâcheux résultats de celle-ci, j'ai voulu vous faire comprendre quel avait dû être le résultat de beaucoup d'autres basées sur les mêmes prévisions et renversées par le même événement. Toujours est-il que deux mois après la révolution de Juillet, le banquier Mathieu Durand, ayant voulu satisfaire sur-le-champ aux exigences de ses créanciers, se trouva à peu près ruiné et possédant à peine en créances liquides, mais qui n'étaient pas immédiatement exigibles, ce qu'il pouvait devoir encore.

— Ruiné ! s'écria le poëte, mais il n'a jamais donné de bals si brillants !



— Vous savez bien que les anciens paraient la victime avant de l'immoler, dit le Diable. La banque est encore plus poétique ; elle se couronne de roses, pour aller déposer son bilan.

Cependant Mathieu Durand n'en était pas là, car il se trouvait en présence de trois créanciers seulement dont les réclamations pouvaient avoir quelque importance. Le plus considérable était M. de Berizy, qui, comme nous l'avons dit, lui avait confié les fonds de la nouvelle vente faite à M. Félix ; le moindre des trois était M. Daneau, qui avait laissé chez le banquier les six cent mille francs qui lui revenaient sur le prix de ses maisons ; le troisième était M. de Lozeraie, parti pour l'Angleterre quelques jours avant la révolution de Juillet, afin d'y terminer le mariage de son fils. Mais le fils du comte de Lozeraie, gentilhomme de la chambre et en passe d'arriver à tout sous le gouvernement de Charles X, ne parut plus au marchand de la Cité un parti assez convenable sous le gouvernement de Louis-Philippe, et M. de Lozeraie fut obligé de rentrer

en France au bout de deux mois, sans avoir pu réaliser ses brillantes espérances de fortune.

Voilà où en étaient vis-à-vis les uns des autres les divers personnages de cette histoire, le 1er septembre 1830.

Ce jour-là, et pour en revenir à notre point de départ, Mathieu Durand était encore dans son cabinet; mais ce n'était plus en lui, ni l'extrême bonheur du premier jour où nous l'avons vu, ni la joie inquiète du second : c'était une attitude triste quoique encore hautaine, abattue quoique décidée; c'était l'homme qui ne ployait pas même dans son malheur, en en reconnaissant toute la grandeur. Ce jour-là les deux mêmes hommes que nous avons rencontrés dans le cabinet du banquier s'y trouvaient encore. Le premier était Daneau, le second le marquis de Berizy, le véritable homme du peuple et le véritable grand seigneur. Comme la première fois, le banquier lisait attentivement un papier qui paraissait vivement le préoccuper. Cette préoc-





cupation était si grande, que M. Daneau et M. de Berizy étaient devant le banquier qu'il ne pouvait détacher les yeux de cet écrit, qui semblait lui causer une vive douleur.

— Qu'est-ce donc? dit enfin le marquis, quelque fâcheuse nouvelle, monsieur?

Mathieu Durand se remit sur-le-champ, et répondit d'une voix dont il chercha vainement à maîtriser l'émotion :

— Non, rien qu'une satire, une satire indigne contre moi.

— Et cela vous affecte à ce point? dit M. Daneau.

— C'est la main qui l'a écrite, messieurs, qui me blesse encore plus que les coups qu'elle me porte. C'est un enfant, un jeune homme que j'ai fait élever, c'est le jeune Léopold Baron qui s'est servi de l'éducation que je lui ai donnée, des secrets qu'il a appris dans l'intimité

où je l'avais admis, pour verser sur moi la calomnie et le ridicule.

— Qui! s'écria Daneau, ce petit M. Léopold, qui ne parlait jamais de vous autrefois que pour vous appeler son père, son sauveur?

— C'est le même, dit Mathieu.

— Eh bien! je puis vous le dire aujourd'hui, reprit Daneau, cette exaltation ne m'a jamais fait l'effet d'être de bon aloi : c'était un méchant flatteur.

— Et tout flatteur devient détracteur, dit le marquis, c'est la règle, il n'y a rien là d'étonnant.

— Morale un peu vieille, fit l'homme de lettres.

— Morale très-jeune, fit le Diable ; car elle est éternelle, et ce qui est éternel est toujours jeune.

Puis il continua.



— Laissons cela, reprit le banquier. Je devine, messieurs, le but de votre visite; vous venez sans doute pour réclamer les fonds...

Le marquis et l'entrepreneur interrompirent en même temps Mathieu Durand, et ils commençaient à parler ensemble, lorsqu'ils s'arrêtèrent tous deux en se cédant, disaient-ils, la parole.

— Parlez, monsieur, dit le marquis.

— Après vous, monsieur, dit l'entrepreneur, et si vous avez quelque chose à dire que je ne puisse entendre, je vous cède la place.

— Restez, dit Mathieu Durand; car je pense que les explications que j'aurai à donner à l'un pourront servir à l'autre.

— Comme il vous plaira, dit M. de Berizy; je parlerai devant monsieur, car si je l'ai bien compris, c'est le même motif qui nous amène.

— Je le crois, dit amèrement le banquier.

— Monsieur Mathieu Durand, reprit le marquis, vous êtes un honnête homme; vous me devez deux millions, je viens vous prier de les garder.

— Quoi ! s'écria le banquier.

— On a failli vous ruiner, monsieur, en vous forçant à des remboursements trop rapprochés; je ne me ferai pas le complice d'une panique qui a déjà amené tant de désastres; vous êtes mon ennemi politique, mais il s'agit entre nous de probité: je crois à la vôtre; je vous laisse mes fonds, et je ne vous les redemanderai que le jour où vous jugerez qu'ils vous sont complétement inutiles.

Nous ne pouvons dire si le banquier fut plus heureux de voir la confiance qu'il inspirait comme honnête homme, qu'humilié de se voir rendre un service par un de ces grands seigneurs qu'il avait si longtemps voulu écraser du poids de sa fortune. Cependant après un



moment d'hésitation, le bon sentiment l'emporta; il tendit la main au marquis et lui dit avec effusion :

— Je vous remercie et j'accepte, monsieur le marquis.

— Oh! voilà la morale de votre comédie, s'écria l'homme de lettres. Vive le gentilhomme! n'est-ce pas, monsieur de Cerny.

— Non, monsieur, repartit Satan; car j'ajoute qu'à ce moment Daneau s'avança d'un air confus et attendri, et dit avec une admirable gaucherie de cœur :

— Vous ne me devez que six cent mille francs, mais s'il pouvait vous être agréable de ne pas me les rendre, je n'ai pas oublié que vous m'avez sauvé, et si peu que ce soit...

Une larme vint aux yeux du banquier, et il s'écria :

— Ah! voilà qui me console de tout! Merci,

monsieur Daneau ; mais je n'accepte pas ; vous n'avez que cela au monde, et vous avez besoin de vos capitaux pour travailler.

— L'intérêt à cinq me suffira ; je me trouve assez riche, ne me refusez pas, ce serait m'humilier.

— C'est bien ce que vous faites là, monsieur! dit le marquis en se tournant vers Daneau.

— Et vous donc, monseigneur, s'écria Daneau, égaré par son enthousiasme, au point de donner à quelqu'un ce titre, dont l'abolition lui paraissait une des plus précieuses conquêtes de la révolution de Juillet ; et vous donc, monseigneur, c'est bien plus noble ; car enfin moi je ne suis pas habitué à être riche, et je perdrais mon argent que je ne m'en apercevrais pas tant que vous.

— Mais vous ne le perdrez pas, mon cher Daneau, dit le banquier, et j'espère qu'il pro-



fitera entre mes mains comme celui de M. de Berizy.

Quelques instants après, l'entrepreneur et le marquis se retirèrent ensemble, et tous deux, au moment de se quitter, se serrèrent la main sur la porte de l'hôtel, l'ancien ouvrier et le grand seigneur, le décoré de juillet et l'ex-pair de Charles X, deux honnêtes gens. Voilà ma morale, monsieur. Sans compter celle qui est tout à fait au bout de cette histoire.

Cependant ce double désintéressement avait rendu la confiance à Mathieu Durand ; il voyait se rouvrir devant lui une nouvelle carrière de fortune. Les deux millions six cent mille francs qui lui étaient laissés par le marquis et Daneau, ainsi que les douze cent mille francs dus à M. de Lozeraie, étaient, comme nous l'avons dit, couverts par des créances liquides et exigibles dans le délai d'un an tout au plus. Mathieu Durand se voyait donc au bout d'un an à la tête d'un capital disponible de près de quatre millions, après avoir satisfait à la minute à tous ses en-

gagements; il en résultait que son crédit, un moment ébranlé, devait se relever plus fort, car il aurait résisté à une catastrophe qui en avait entraîné de plus puissants que lui. Il ne demandait rien qu'un an, pendant lequel il aurait aussi à faire rentrer autant que possible les fonds engagés par lui dans une foule de petites commandites; et, de ce côté, il croyait pouvoir compter encore sur plus d'un million en faisant même une part de 60 pour 100 aux faillites qu'il aurait à subir. En présence d'un avenir qui s'éclairait ainsi après avoir été si sombre, Mathieu Durand se livrait aux plus vives espérances; mais, presqu'au même instant, il vit un nouveau nuage s'étendre sur le large horizon qui s'ouvrait devant lui, et il n'y avait pas deux heures que le marquis de Berizy et Daneau l'avaient quitté, qu'il reçut une lettre de M. de Lozeraie, lequel l'avertissait de son retour d'Angleterre, en le priant de vouloir bien tenir à sa disposition les douze cent mille francs qu'il avait laissés dans sa caisse.

Cette réclamation était d'une importance à jeter une nouvelle perturbation dans les affaires du banquier. Pour y satisfaire, il lui fallait nécessairement engager ou aliéner une partie des créances sur lesquelles il comptait, et, par conséquent, subir une nouvelle perte sur ces créances; car on n'était pas à une époque où un emprunt comme celui-là, où une telle vente pût s'opérer à des conditions ordinaires. C'était mettre d'un seul coup Mathieu Durand au-dessous de ses affaires, lorsque, une heure avant, son actif dépassait encore son passif; c'était le forcer à dévoiler, par une négociation de cette espèce, qu'il était réduit à ses dernières ressources. C'était attaquer et perdre son crédit, cette fortune du financier; crédit contre lequel on ne pouvait, à vrai dire, articuler jusqu'à ce moment aucun retard, ni aucune opération où se montrât la moindre gêne.

Mathieu Durand réfléchit longtemps à cette nouvelle position; il l'envisagea dans tout ce qu'elle avait de plus fâcheux; il considéra que

c'était toute sa vie financière et politique qu'il allait jouer d'un seul coup; il pensa au sort de sa fille; il vit la joie de tous ses anciens ennemis; il reconnut enfin qu'il ne pouvait se sauver que par un coup décisif, et il se rendit sur-le-champ chez M. de Lozeraie.

Celui-ci, lorsqu'on lui annonça le banquier, se rappela la longue attente que Mathieu Durand lui avait fait subir dans son antichambre. Il eut un moment l'envie de rendre au banquier le supplice qu'il en avait reçu; mais comme, d'après ce qu'il avait entendu dire de la position de Mathieu Durand, M. de Lozeraie était véritablement alarmé pour les fonds qu'il avait laissés chez lui, l'intérêt de sa fortune l'emporta sur celui de sa vanité, et il fit entrer immédiatement Mathieu Durand, et, pour la seconde fois, les deux parvenus se trouvèrent en présence.

Le caractère de Mathieu Durand avait toute cette différence avec celui de M. de Lozeraie, qu'il emportait avec lui toute la décision forte



et rapide de l'orgueil qui trouve encore une espèce de satisfaction dans l'humiliation volontaire qu'il s'impose, tandis que la vanité de M. de Lozeraie gardait toutes les indécisions de la nature qui cherche à échapper par mille faux-fuyants à l'acte de soumission que les circonstances l'obligent à faire. Ainsi, lorsque Mathieu Durand se trouva en présence de M. de Lozeraie, il n'éprouva aucun embarras, aucune gêne, et l'aborda avec cette ferme assurance d'un parti pris sans arrière-pensée. Aussi commença-t-il la conversation par ces mots :

— Monsieur, je viens me livrer à vous.

— Qu'entendez-vous par là, monsieur? lui dit le comte, plus alarmé encore de cette parole que fier d'être ainsi déclaré le maître de la destinée de l'homme qu'il détestait le plus au monde.

— Je vais vous l'expliquer, monsieur, repartit le banquier.

Aussitôt il raconta à M. de Lozeraie l'état d

ses affaires, tel que j'ai essayé de vous le faire comprendre, et termina ainsi sa confidence :

— Vous le voyez, monsieur, les fonds que vous avez déposés chez moi vous sont parfaitement garantis : et si vous pouviez douter de la parole d'un honnête homme, mes livres pourraient vous convaincre...

M. de Lozeraie avait attentivement écouté Mathieu Durand, et il avait reconnu, avec une joie qu'il avait habilement dissimulée, que sa créance était parfaitement assurée. Une fois sûr de la solvabilité de son débiteur, il ne pensa qu'à prendre une revanche cruelle de l'affront qu'il en avait reçu jadis, et, interrompant Mathieu Durand au moment où il prononçait les dernières paroles que je viens de rapporter, il lui dit :

— Les livres de MM. les banquiers disent tout ce qu'on veut; ils ont un langage hiéroglyphique ou plutôt élastique qui prouve à





volonté la richesse ou la misère; je vous avoue, monsieur, que je n'ai aucune foi en de pareils témoignages.

Le banquier se mordit les lèvres; mais Mathieu Durand était résolu à sauver à la fois sa fortune et surtout sa réputation; et, par orgueil pour son avenir, il sacrifia courageusement l'orgueil du présent. Il répondit donc à M. de Lozeraie :

— Je ne m'étonne pas, monsieur, de vous voir partager ces préjugés des gens du monde sur le mode de comptabilité et de tenue de livres adopté dans les maisons de banque. Toutes ces nombreuses écritures que nous avons introduites pour prévenir, par un contrôle exact des unes sur les autres, la moindre apparence de fraude, ne semblent, aux yeux de ceux qui ne les connaissent pas, qu'un dédale inextricable où l'on espère égarer l'investigation des intéressés. Je ne puis donc vous en vouloir de ce que vous venez de me dire; mais il y a

entre nous quelque chose de plus net, de plus facile à comprendre, c'est la parole d'un homme d'honneur, et elle doit suffire.

— Et si elle ne me suffit pas, monsieur? dit le comte de Lozeraie.

— En douteriez-vous? s'écria Mathieu Durand.

— Et à supposer que je ne doutasse pas de votre bonne foi, monsieur, repartit le comte, n'ai-je pas le droit de douter de vos prévisions? Une fortune comme celle de M. Mathieu Durand, renversée en quelques mois, atteste-t-elle beaucoup de prudence et d'habileté?

— Oubliez-vous qu'il a fallu une révolution pour la renverser?

— Oubliez-vous que vous êtes un de ceux qui avez aidé à l'amener?

— Je n'ai pas à vous rendre compte de mes opinions, ce me semble.





— Mais vous avez à me rendre compte de ma fortune, monsieur.

— Je l'ai fait.

— Je ne me paie pas de paroles, monsieur; et quand je vous dirai qu'il me faut ma fortune, qu'il me la faut demain, j'entends vous parler d'argent comptant.

— Je vous ai fait comprendre, reprit le banquier en serrant les dents comme pour fermer passage à la colère qui l'agitait, je vous ai fait comprendre que cela était impossible.

— Les tribunaux vous prouveront que rien n'est plus possible.

— Moi! aller devant les tribunaux! s'écria Mathieu Durand.

— C'est où vont les gens de mauvaise foi qui ne paient pas leurs dettes.

— Il y a un autre endroit, monsieur, reprit le banquier avec hauteur, où vont les honnêtes gens qui ont payé les leurs.

— Quand cela vous sera arrivé, monsieur, dit le comte, je verrai si un homme comme moi doit y suivre un homme comme vous.

— C'est une décision que vous serez forcé de prendre plus vite que vous ne pensez.

— Jamais si vite que je le désire, car elle sera précédée de la rentrée en mes mains de mes capitaux.

— Vous n'attendrez pas longtemps.

— J'attends encore mon argent.

— A demain, monsieur.

— Je tiendrai votre quittance prête.

— Tenez donc aussi vos armes prêtes.

— Ne me faites pas perdre mon encre et mon papier, je vous prie.

— Vous n'y perdrez rien, je vous jure.

Et le banquier sortit.

Il rentra immédiatement chez lui, et écrivit



à Daneau et à M. de Berizy. Puis il se rendit chez M. de Favieri, lui expliqua franchement sa position, et lui demanda le crédit nécessaire pour solder immédiatement M. de Lozeraie.

Le banquier génois écouta le banquier français sans que son visage lui apprît s'il était disposé ou non à faire ce qui lui était demandé. Puis quand Mathieu Durand eut fini de parler, il lui répondit froidement :

— Veuillez me laisser la liste et le montant des créances, sur le dépôt desquelles vous voulez opérer cet emprunt, dans deux heures vous aurez ma réponse, et je vous dirai à quelles conditions je puis faire cette opération, si toutefois je puis la faire.

Deux heures après, Mathieu Durand reçut un billet de M. de Favieri, qui le priait de vouloir bien lui envoyer MM. Daneau et de Berizy, et que tout s'arrangerait probablement. L'attente de Mathieu Durand fut cruelle; mais sa joie fut extrême, lorsque ses deux témoins vinrent lui

apprendre que les douze cent mille francs lui étaient parfaitement inutiles, attendu que M. Félix ayant offert sa garantie à M. de Lozeraie, celui-ci l'avait acceptée, et avait donné quittance de la somme due par Mathieu Durand, en passant à M. Félix ses droits sur Mathieu Durand.

« — M. Félix ! dit le banquier, stupéfait de retrouver encore ce nom mêlé à une affaire de cette importance.

— Il était temps qu'il s'en étonnât, dit le poëte en riant. Quant à moi, je vous avoue que je n'écoute vos centaines de millions, de trois, de cinq pour cent, que pour savoir enfin quel est ce M. Félix.

— Vous voyez bien, dit le Diable, que j'ai eu raison de ne pas satisfaire votre curiosité dès l'abord. Mais nous voici au dénouement : une belle scène de drame, en vérité.

A l'exclamation du banquier, M. de Berizy avait répondu :



— Oui, ce même M. Félix, qui s'est mis au lieu et place de M. de Lozeraie pour l'achat de ma forêt, et qui aujourd'hui se met si généreusement en votre lieu et place.

— Mais quel est donc cet homme?

— Je vous jure que je l'ignore.

— Je le verrai, je le verrai, dit Durand devenu tout pensif à cette singulière nouvelle; je le verrai, reprit-il, quand toute cette affaire sera terminée; car je suppose, messieurs, que vous n'avez pas oublié que j'ai d'autres intérêts que des intérêts d'argent à démêler avec M. de Lozeraie.

— Non, certes, reprit M. de Berizy, et le rendez-vous général est pour demain, à neuf heures, chez M. de Favieri; nous partirons tous de là.

— Neuf heures, c'est bien tard, dit le banquier.

— Nous avons pris l'heure de monsieur...

— Cette heure a paru convenable à tout le monde, dit M. de Berizy, en interrompant Daneau qui avait pris la parole. A demain, monsieur Durand, à demain.

Durand, resté seul, sentit une sorte de joie cruelle en pensant qu'il allait enfin pouvoir se venger de cet homme qui l'avait si insolemment traité. Dans les premiers transports de sa colère, il oublia tout autre intérêt que celui de la vengeance de son orgueil. Mais lorsqu'il pensa que ce duel pouvait avoir des suites fatales, et qu'il lui fallait mettre ordre aux affaires les plus urgentes, il pensa à sa fille qu'il allait laisser au milieu du dédale d'une liquidation d'où lui seul pouvait arracher encore quelques restes de fortune. Que deviendrait, après lui, cette jeune fille élevée à satisfaire tous ses caprices, et qui n'avait pas reçu de lui la moindre idée d'ordre ou d'économie? Il revint avec chagrin sur cette fausse éducation qu'il avait laissé donner à une



enfant qui eût pu être bonne et simple, s'il l'eût voulu; il se reprocha amèrement son imprévoyance; mais quelque douleur qu'il éprouvât à l'aspect du fâcheux avenir qu'il pouvait léguer à sa fille, il n'entra pas un moment dans l'esprit de Mathieu Durand d'éviter le duel qui l'attendait, par la moindre concession. Son orgueil domina tout autre sentiment, et il détourna, pour ainsi dire, la tête de ces pénibles réflexions pour qu'elles ne vinssent pas affaiblir sa résolution.

Le lendemain, Mathieu Durand et ses témoins, M. de Lozeraie et les siens, se trouvaient à neuf heures précises chez M. de Favieri; les voitures attendaient, les conditions du combat étaient réglées, et l'on allait quitter le salon, lorsque tout à coup on vit entrer le vieux M. Félix. Les deux adversaires s'arrêtèrent tous deux à l'aspect de ce vieillard, et celui-ci leur dit d'un ton grave :

— Messieurs, je désirerais vous entretenir

tous deux en particulier avant la rencontre qui doit avoir lieu entre vous.

— Monsieur, repartit Mathieu Durand en s'inclinant, nous savons tous deux, M. de Lozeraie et moi, tout ce que la raison peut vous dicter de paroles conciliantes dans une affaire pareille; mais les choses sont arrivées à un point que nous ne pourrions attendre plus longtemps l'un et l'autre sans nous déshonorer tous deux.

— Monsieur a raison dans ce qu'il dit, reprit M. de Lozeraie, et je partage pour cette fois son opinion.

— Monsieur de Lozeraie, reprit doucement M. Félix, je vous ai, je crois, rendu un grand service en vous libérant vis-à-vis de M. de Berizy; monsieur Durand, je ne vous ai pas été moins utile en vous mettant en position de payer M. de Lozeraie : c'est au nom de ce que j'ai fait pour vous que je vous prie de vouloir bien m'écouter.



Les deux ennemis se tournèrent en même temps chacun du côté de ses témoins comme pour les consulter, et ceux-ci ayant montré par quelques mots qu'il était convenable de céder aux désirs de M. Félix, ils se retirèrent, et Mathieu Durand et M. de Lozeraie restèrent seuls avec le vieillard.

Lorsque tout le monde fut sorti, M. Félix prit un siége, et en désigna un d'abord au banquier, puis un au comte, qui s'assirent, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. L'aspect vénérable, calme et fort en même temps de ce vieillard, contrastait avec l'impatience inquiète de ses deux auditeurs, qui de temps à autre échangeaient un coup d'œil comme pour se promettre l'un à l'autre qu'ils ne céderaient pas aux prières du vieillard. Le vieillard les considéra un moment et sembla puiser dans cette attention un sentiment plus rude de sévérité, et il commença ainsi :

— Il y a six mois, messieurs, je me suis

présenté chez chacun de vous. Chez vous d'abord, monsieur Mathieu Durand; je vous ai raconté comment j'avais été condamné, et je vous ai demandé le moyen de rétablir tout à fait l'honneur de mon nom. Vous m'avez refusé.

Le banquier se tut; M. Félix continua :

— Je me présentai ensuite chez vous, monsieur de Lozeraie, et je vous parlai de réclamations que j'avais à exercer sur la fortune de votre femme; vous les avez écartées par la menace.

Le comte se tut aussi.

M. Félix reprit :

— Si j'ai bien compris ce que l'un et l'autre avez opposé à mes demandes, il en résulte que l'un, M. Mathieu Durand, fils d'un ouvrier, et qui doit sa fortune à lui seul et à son travail, n'a pas voulu venir en aide à l'imprudent qui avait dissipé follement l'immense héritage de son père; il en résulte que l'autre, M. de Lo-



seraie, issu d'une grande famille, s'est fié à la puissance du grand nom qu'il porte pour faire taire les plaintes de celui qu'il a appelé un intrigant...

— Où voulez-vous en venir, monsieur? dirent ensemble Mathieu Durand et le comte.

— A ceci, messieurs, à constater que moi, pauvre vieillard de quatre-vingts ans, je n'ai trouvé appui et justice ni chez l'homme du peuple ni chez le grand seigneur.

Les deux antagonistes se turent, car il n'y avait rien à dire à cela.

— Vous êtes l'homme du peuple, monsieur Durand!

— J'en suis fier, reprit celui-ci.

— Vous êtes le grand seigneur d'antique race, monsieur de Lozeraie!

— Je n'en tire pas vanité, reprit le comte avec une vanité excessive.

— Eh bien! dit le vieillard, en élevant la voix, vous, Mathieu Durand, et vous, comte de Lozeraie, vous avez tous deux impudemment menti.

— Monsieur! s'écrièrent les deux ennemis en se levant ensemble, une telle insulte...

— Asseyez-vous, messieurs, asseyez-vous, je vous en prie; je vous l'ordonne, s'il le faut, et si mes quatre-vingts ans ne suffisent pas pour que vous m'écoutiez avec silence et respect, j'invoquerai un titre qui pourra vous forcer, peut-être, à m'écouter tous deux à genoux.

— A genoux! dit le poëte, qui commençait à prêter à ce récit une attention plus particulière.

— A genoux, repartit le Diable; le mot a été dit, l'action a été faite. Écoutez.

A l'accent solennel qu'avait pris le vieux M. Félix, le banquier et le comte demeurèrent stupéfaits. Il sembla qu'une même idée, qu'un



même doute entrât à la fois dans le cœur de ces deux hommes, et ils se mirent à considérer le vieillard avec une sorte de crainte respectueuse, puis reprirent leur place près de lui en baissant tous deux le front. Le vieillard les contempla encore en silence, et avec un air de triomphe où se mêlait cependant une expression d'amère douleur. Il fit effort sur lui-même pour surmonter cette émotion, et reprit avec plus de calme :

— Je sais votre histoire à tous deux, messieurs, mais je ne vous la raconterai pas. C'est la mienne que je vais vous dire, elle servira de préambule à la vôtre que vous pourrez répéter ensuite comme vous avez l'habitude de la raconter.

M. Félix parut recueillir un moment ses souvenirs, puis il reprit d'une voix ferme et décidée :

— En 1789 j'étais négociant à Marseille ; mes affaires avaient été très-brillantes jusqu'à ce mo-

ment. J'étais marié à une femme qui m'avait donné deux fils; l'un âgé de quatorze ans à peu près à cette époque, l'autre de treize ans.

Mathieu Durand et M. de Lozeraie firent un mouvement.

— Ne m'interrompez pas, messieurs, reprit M. Félix d'un ton absolu: c'est une histoire déjà si vieille que je pourrais m'y perdre, si je ne pouvais la racónter comme il me convient.

L'aîné de ces fils était depuis quatre ans en Angleterre où il faisait son éducation. Je le destinais au commerce, et je voulais qu'il connût de bonne heure un pays qui était, surtout à cette époque, notre modèle en industrie. Le second commençait ses études dans un des collèges de Paris. Comme beaucoup d'autres, je ne m'alarmai point des commencements de la révolution de 89; mais les événements se pressant, et ma fortune menaçant de périr dans cette grande catastrophe, je fis passer près de huit cent mille francs en Angleterre, en les plaçant



sur la tête de mon fils aîné, et je fis revenir le plus jeune de Paris ; car l'avenir s'assombrissait tous les jours de plus en plus.

Vous savez, messieurs, à quels excès furent poussées, à cette époque, les passions révolutionnaires. J'appris que j'étais désigné comme un aristocrate ; car la fortune était alors comme aujourd'hui, une aristocratie. Peut-être aurais-je bravé les chances d'un jugement où j'aurais été exposé seul ; mais je tremblai devant l'idée d'une de ces horribles émeutes dont Marseille avait été déjà le théâtre, et qui pouvait pénétrer dans ma maison et y égorger, sous mes yeux, ma femme et mon fils. Je pris mes mesures en conséquence : je fis passer tous les fonds dont je pouvais disposer chez M. de Favieri, le père de celui que vous connaissez, très-jeune homme alors et qui n'habitait pas Gênes à cette époque ; puis un jour du mois de février 1793, je m'embarquai secrètement avec ma femme et mon fils, et je les conduisis à Gênes.

Mon absence ne devait pas être longue, mais elle le fut assez pour que mes ennemis l'apprissent, et je fus porté immédiatement sur la liste des émigrés. On saisit mes biens; on me condamna à mort. Une pareille condamnation était peu de chose pour un homme qui se trouvait à l'abri de l'échafaud. On alla plus loin : on demanda une liquidation de ma maison de commerce; et comme tous les biens que je possédais se trouvaient séquestrés, il fut facile d'établir une faillite, et cette faillite, aidée de mon départ, amena aisément ma condamnation comme banqueroutier frauduleux.

Je voulus rentrer en France pour faire relever ce jugement de déshonneur, au risque de voir s'exécuter celui qui menaçait ma tête. Les larmes de ma femme et les conseils de M. de Favieri m'en détournèrent, et je me décidai à partir pour la Nouvelle-Orléans, afin d'y arriver avant la nouvelle de ma condamnation et de ne pas livrer à ceux qui m'avaient dépouillé et déshonoré les sommes considérables qui



m'étaient dues par les principaux négociants de cette ville, qui me connaissaient personnellement; car c'était le troisième voyage que je faisais en Amérique. Cependant ce fut durant mon court séjour à Gênes que j'eus occasion de rencontrer M. de Loré, et de lui prêter diverses sommes. En effet, M. de Loré était un gentilhomme d'Aix, qui, comme tant d'autres, avait fui une condamnation capitale en emmenant avec lui sa fille, âgée de quinze ans à peu près à cette époque, et un jeune homme de grande famille, orphelin, le dernier rejeton de sa race, et dont lui, M. de Loré, était le tuteur. Ce jeune homme s'appelait Henri de Lozeraie...

Ne m'interrompez pas, monsieur, dit M. Félix au comte qui avait fait un mouvement.

Je partis donc en laissant à Gênes ma femme et mon fils, alors âgé de dix-sept ans, sous la protection du vieux M. de Favieri et de M. de Loré, et après avoir dit à mon fils aîné d'attendre de ma part de nouvelles instructions.

— Il faut vous dire, fit le Diable en s'interrompant, que depuis le commencement de ce récit, Mathieu Durand et M. de Lozeraie avaient plusieurs fois tenté de l'interrompre en jetant des regards suppliants sur le vieux M. Félix; mais le vieux M. Félix les avait contenus soit en leur ordonnant le silence comme je vous l'ai dit, soit par la seule autorité de son regard. Les deux auditeurs étaient pâles, tremblants; ils tenaient la tête baissée et ils n'osaient plus même se regarder l'un l'autre.

Le Diable avait mis dans cette interruption une intention que Luizzi avait devinée : il attendait une observation de l'homme de lettres; mais celui-ci, si prompt à interrompre le commencement de ce récit, ne semblait plus maintenant occupé que d'en apprendre le dénouement. Alors, soit que Satan jugeât qu'il en était arrivé à son but, il continua ainsi cette anecdote, en la faisant, pour ainsi dire, abréger par M. Félix lui-même:





Beaucoup d'événements très-inutiles à vous rapporter, la difficulté des communications à une époque de guerre générale, m'empêchèrent de terminer mes affaires aussi rapidement que je l'avais espéré ; je ne pus donner des nouvelles de moi à ma famille, ni en recevoir d'elle ; et ce ne fut qu'au bout de quatre ans que je fus libre de revenir en Europe. J'allais partir lorsque je reçus une lettre de M. Favieri le fils, de celui que vous connaissez enfin, et qui m'annonçait de singulières nouvelles. Une maladie endémique avait désolé Gênes. M. de Loré était mort, le jeune de Lozeraie aussi, ma femme était morte, et mon fils, après avoir retiré en son nom tous les fonds que j'avais déposés chez M. de Favieri le père, s'était enfui avec mademoiselle de Loré. Tous ces événements étaient arrivés avant son retour auprès de son père, qui lui-même, me disait-il, venait de succomber à la même fatale maladie qui m'avait enlevé ma femme. Frappé au cœur par ces déplorables nouvelles, je partis pour l'Angleterre afin d'y retrouver au moins

mon fils aîné ; mais j'appris que lui aussi s'était fait rendre un compte exact des capitaux placés sur sa tête, et qu'il avait quitté l'Angleterre, en disant qu'il allait me rejoindre en Amérique. J'y retournai, et de là je fis prendre de toutes parts, dans tous les pays du monde où je pouvais atteindre, des informations sur Léonard Mathieu, mon fils aîné, et Lucien Mathieu, mon fils cadet, car je m'appelle Félix Mathieu ; mais jamais on n'a entendu parler nulle part de ces deux noms. Maintenant, vous monsieur Mathieu Durand, et vous, monsieur le comte Lucien de Lozeraie, pouvez-vous me donner des nouvelles de mes deux enfants ?

— Mon père ! mon père ! s'écrièrent les deux frères en tombant à genoux devant le vieillard qui se recula d'eux.

— Comment ! à genoux ! s'écria le poëte, il se sont mis tous deux à genoux ?

— Oui, vraiment, fit le Diable, comme vous dans une reconnaissance dramatique, ni plus ni



moins qu'au théâtre de la Porte Saint-Martin ou de la Gaîté.

— Et quelle est la morale que tire de ceci M. de Cerny? reprit le poëte.

— Pas d'autre que celle qu'en tira le vieux M. Félix lui-même, lorsque, se reculant d'eux, il s'écria d'un ton irrité :

— A genoux! à genoux! orgueil et vanité! c'est là votre place! A genoux! vous qui, dévoré de la soif de la richesse, envieux de ces hommes que vous aviez vus grandir autour de vous par le travail et l'économie, avez voulu vous placer plus haut qu'eux tous, et qui, pour rendre encore plus éclatante l'élévation de votre fortune, avez imaginé de la faire partir d'aussi bas que possible; qui, ambitieux d'un nom dont vous ne devriez l'éclat qu'à vous seul, avez renié celui de votre père en lui laissant une tache d'infamie qu'il vous était si facile d'effacer. A genoux aussi! vous qui, enivré de la vanité d'un grand nom et ne pouvant vous en

faire un, avez volé celui d'un autre et vous en êtes paré ; vous qui avez aussi renié le nom de votre père, de votre père, qui n'avait compromis ce nom que pour vous sauver ! A genoux tous deux ! c'est votre place ; et il ne vous manque plus, dignes frères que vous êtes, que de vous relever pour aller vous égorger l'un l'autre; allez maintenant, allez, je ne vous retiens plus !

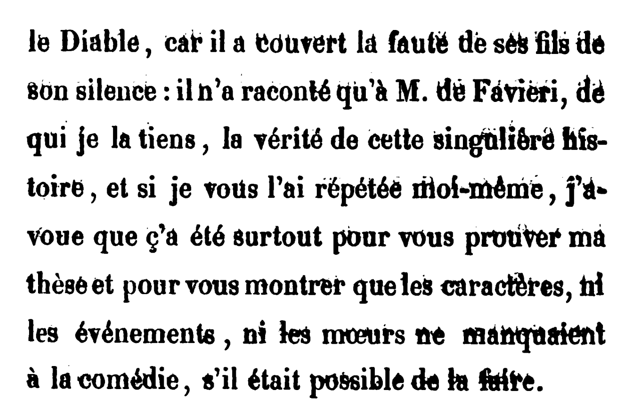
Le poëte ne disait plus rien et le Diable reprit :

— Si vous faisiez de la comédie actuelle, monsieur, je vous raconterais bien la scène qui suivit cette reconnaissance. La rage de ces deux hommes qui s'étaient vus humilier l'un et l'autre en face l'un de l'autre ; leur embarras et leur rage encore plus cruelle, lorsqu'il a fallu s'embrasser par l'ordre de leur père.

— Et leur père leur a-t-il pardonné? dit le baron.

— Plus que vous ne pouvez croire, repartit





le Diable, car il a couvert la faute de ses fils de son silence : il n'a raconté qu'à M. de Favieri, de qui je la tiens, la vérité de cette singulière histoire, et si je vous l'ai répétée moi-même, j'avoue que ç'a été surtout pour vous prouver ma thèse et pour vous montrer que les caractères, ni les événements, ni les mœurs ne manquaient à la comédie, s'il était possible de la faire.

— Et comme cela se pratique dans toute bonne comédie, tout ceci a été scellé, sans doute, par le mariage de M. Arthur de Lozeraie et mademoiselle Delphine Durand, reprit Luizzi.

— Oh ! que non, fit le Diable; la réconciliation n'a pu aller jusque-là. Grâce au secret que leur a promis leur père, nos deux héros ont gardé leur position respective. Mathieu Durand est toujours Mathieu Durand. Il parle toujours de l'obscurité de son origine; de la fortune qu'il a été obligé de gagner d'abord sou à sou et de rétablir ensuite, sans le secours de personne; de son amour pour le peuple dont il est sorti; de

l'éducation qu'il s'est péniblement donnée, et je ne doute pas que, pour soutenir son rôle jusqu'au bout, il ne finisse par marier sa fille, en la dotant magnifiquement, à quelque homme comme lui, et qui se sera fait un nom à la force du poignet.

Le poëte ne dit rien, mais Luizzi s'écria :

— Qu'entendez-vous, s'il vous plaît, par la force du poignet ?

Ma foi, repartit le Diable en riant, j'entends toute fortune qu'on ne doit qu'à soi seul.

— Même une fortune littéraire ? fit le baron en guignant le poëte.

— Hé ! pourquoi pas, repartit Satan ; il me semble que, par la littérature dont on nous inonde avec tant de profusion, la force du poignet est une des premières qualités de l'homme de lettres.

Mais le poëte n'entendait plus et le Diable reprit complaisamment :





— Quant à M. de Lozeraie, il est toujours M. de Lozeraie, plus bouffi que jamais de l'antiquité de sa race, d'autant plus impertinent qu'il peut croire qu'on en doute, et malgré sa haine pour la révolution de Juillet, tout à fait rallié à la nouvelle dynastie, qui, n'étant pas très-riche en grands noms, vient de l'appeler à la chambre des pairs.

III.

Simples Événements et simple Morale.

Comme le Diable finissait son récit, la diligence s'arrêta.

Luizzi avait écouté volontiers cette histoire. Elle semblait, en effet, si étrangère à ses propres affaires, qu'il n'éprouva point cette appré-



hension que lui causaient d'ordinaire les confidences de Satan.

Après toutes les observations folles et burlesques dont l'homme artistique avait accompagné cette anecdote, Luizzi s'attendait à lui voir entamer, sur le dénouement fort extraordinaire qui les concluait, des réflexions qui ne le seraient pas moins et une théorie littéraire à son usage particulier ; mais il fut très-surpris de lui voir garder un absolu silence sur ce qu'il venait d'entendre raconter. Seulement il demanda au conducteur le nom du village où ils se trouvaient, et celui-ci lui ayant dit qu'il était à Sar..., le poëte donna l'ordre aussitôt de décharger les malles. Le conducteur resta fort étonné de cet ordre, et, avant d'y obéir, il consulta sa feuille et répondit :

— Mais monsieur a pris sa place jusqu'à Toulouse.

— Et je l'ai payée jusque-là, ce me semble; mais maintenant il me plaît de descendre ici.

— Nous sommes à trois lieues du château de Mathieu Durand, dit tout bas Satan au baron, pendant qu'ils s'éloignaient en précédant la diligence.

— Bah ! et que va-t-il y faire ?

— Profiter du secret qu'il connaît, pour tâcher de forcer le banquier à lui donner sa fille en mariage, avec quelques-uns des millions qu'il a rattrapés.

— Oh ! fit le baron, mais c'est une infamie.

— Tu oublies, maître, qu'en sa qualité d'homme de lettres, ce monsieur a droit de piller les idées des autres.

— Il les choisit bien mal, ce me semble.

— Ah ! tu es trop modeste.

— Moi?



— Toi; car il ne fait pas autre chose que ce que tu as voulu faire faire jadis à Gustave et à Ganguernet. Ce n'est pas dans un autre but que tu leur as fait le récit des aventures de madame de Marignon. Vois quelle gloire est la tienne : le Diable en est réduit à t'imiter pour mal faire.

Le reproche tombait juste; aussi Luizzi ne daigna-t-il pas y répondre. Toutefois le nom de madame de Marignon lui rappela la rencontre du vieil aveugle, et par suite tout ce qui avait précédé la fuite d'Orléans, jusqu'à l'instant où il allait interroger le Diable sur le compte de madame Peyrol, au moment où M. de Cerny l'avait forcé de quitter Orléans. Il marchait donc côte à côte avec Satan, songeant sérieusement à trouver un moyen de prévenir les intrigues par lesquelles Gustave de Bridely pourrait empêcher la reconnaissance de la fille de madame de Cauny, et ne sachant s'il devait s'en rapporter à lui-même ou demander des éclaircissements à son esclave; lorsque tout à coup le poëte l'ap-

pela de loin en criant : Eh! monsieur le baron! monsieur de Luizzi! Celui-ci s'arrêta. Le poëte s'approcha de lui, et lui dit :

— Monsieur de Luizzi, je vous avais promis de vous rappeler les circonstances de notre première rencontre, et c'était à Bois-Mandé que je devais vous faire le récit de cette histoire; vous y trouverez le mystère d'une existence encore plus étrange, peut-être, que celles de M. de Lozeraie et de Mathieu Durand; si vous voulez bien me le permettre, je vous l'enverrai à Toulouse ?

— Je la recevrai avec plaisir, dit le baron assez froidement.

Le poëte s'éloigna, et le baron continua la route à pied.

— Mais quel est donc ce monsieur? dit-il au Diable.



— Comment! tu n'as pas reconnu encore une de tes vieilles connaissances?

— Ce monsieur?

— Le fatal Fernand, le héros du lit du pape, le ravisseur de Jeannette à qui tu as servi de témoin...

— Oh bien! je me souviens, fit Luizzi; et voilà sans doute ce qu'il voulait me raconter probablement à Bois-Mandé.

— Il y aurait sans doute ajouté la suite de ses aventures avec Jeannette; et, comme tu as maintenant plus de temps à perdre que lorsque tu seras à Toulouse, je puis te la dire.

— Je n'en suis pas curieux, et je suppose que maintenant tu vas me quitter. Tu n'as sans doute plus personne à endoctriner à côté de moi.

— J'ai fait tout ce que je voulais. Seulement, il me semble que tu pourrais être plus poli envers moi, monsieur le baron, car, te voyant si peu disposé à m'entendre sur ce qui t'intéresse, j'ai eu grand soin de te choisir une histoire qui ne te regarde nullement.

— Ce sera donc la première fois que ta parole ne m'aura pas été fatale.

— Qui sait? dit le Diable en riant.

— Va-t'en, va-t'en! s'écria Luizzi; je ne veux plus t'écouter.

Le Diable disparut, et Luizzi poursuivit seul sa route, pensant alors à son aise à tout ce qu'il pouvait avoir à faire.

Il se remit en présence de ses obligations; il avait en ce moment trois femmes à sauver de la position fâcheuse où il les avait mises. C'était madame de Cerny, Eugénie Peyrol et Caroline.



Luizzi regrettait vivement de ne pas pouvoir s'arrêter à Bois-Mandé, afin d'aller jusqu'au château de madame de Paradèze, pour la prévenir que la fille qu'elle pleurait depuis si longtemps était enfin retrouvée, et pour lui faire part du malheur arrivé à sa nièce; mais sa présence à Toulouse était indispensable. Il se trouvait dans un dénuement qui ne lui permettait pas d'agir d'une manière rapide et convenable. Cependant, il pensa devoir écrire à madame de Paradèze, pour lui apprendre l'événement heureux qui lui avait fait découvrir mademoiselle de Cauny, dans la prétendue fille de Jérôme Turniquel; mais le temps qui lui manquait pour s'arrêter lui manquait pour écrire, et il se résolut à attendre son arrivée à Toulouse, pour envoyer cette lettre.

Cependant qu'il réfléchissait ainsi et prenait ses mesures, il s'aperçut que le jour commençait à baisser et qu'il était très-éloigné de la voiture qui n'arrivait pas. Il était près d'un taillis

assez épais, et déjà plusieurs hommes d'assez mauvaise mine avaient passé et repassé devant lui.

Luizzi ne craignait pas les voleurs, mais beaucoup les agents de police. Ce qui l'alarma surtout, c'est qu'il lui sembla que la figure de l'un de ceux qui avaient passé le plus près de lui ne lui était pas inconnue. En conséquence, il retourna du côté de Sar..... Bientôt il entendit le bruit d'une voiture qui roulait avec rapidité, et, s'imaginant que c'était la diligence qui arrivait, il s'avança jusqu'au milieu de la chaussée; c'était une chaise de poste derrière laquelle était assis un petit garçon qui sauta à terre dès qu'il vit le baron, et qui lui dit:

— Le conducteur m'a envoyé courir après vous et l'autre monsieur, pour vous dire que le timon de la diligence s'est cassé en sortant du village, et qu'on ne pourra guère partir qu'au milieu de la nuit.





Ce contre-temps, qui retardait l'arrivée du baron à Toulouse, lui donnait cependant quelques heures pour écrire à madame de Paradèze.

Il reprit donc le chemin du village qu'il venait de quitter, tandis que l'enfant tournait à droite et à gauche en disant :

— Mais où est donc l'autre voyageur?

— Oh! ma foi, lui répondit Luizzi, celui-là est au diable, et tu seras bien adroit si tu le rattrapes.

— C'est égal, je vas continuer à courir.

— Tu courras longtemps.

— Que non, que non, fit l'enfant; je rattraperai la chaise de poste et je dirai au postillon de le prévenir. Je vas profiter de la montée où il est à présent et où ils ne vont pas vite.

Aussitôt, et sans attendre de réponse, le petit bonhomme se mit à courir de toutes ses jambes, tandis que Luizzi regagnait paisiblement le village en faisant dans sa tête sa lettre à madame de Paradèze.

Une fois arrivé à l'auberge où tous les voyageurs étaient descendus, il demanda une chambre et tout ce qu'il fallait pour écrire, et s'enferma.

Au bout d'une heure à peu près, il entendit frapper à sa porte, et le maître de l'auberge parut le bonnet à la main.

— Pardon de vous déranger, monsieur, lui dit-il, mais à quelle distance avez-vous rencontré le galopin qui a été vous dire de revenir.

— Mais à une grande demi-lieue à peu près, à côté d'un taillis assez sombre et je crois très-mal habité.



— C'est que c'est mon fils, voyez-vous, et il n'est pas revenu encore, ni l'autre voyageur.

— Je l'avais prévenu que celui-ci avait beaucoup d'avance, mais il a voulu absolument courir après la chaise de poste pour charger le postillon de la commission.

— Ah! c'est donc ça, fit l'aubergiste, le drôle aura rattrapé le postillon, qui lui aura permis de monter sur le troisième cheval, et il est capable d'avoir poussé jusqu'à Bois-Mandé. Peut-être bien aussi que les gens de la voiture de poste se seront chargés de conduire le monsieur au premier relai, car je crois qu'il n'y avait qu'une dame dans la berline.

— C'est probable, dit Luizzi qui voulait se débarrasser de l'aubergiste.

— Pardon de vous avoir dérangé, dit celui-ci en se retirant.

Et Luizzi continua ses lettres.

Il était à peu près minuit lorsqu'on se remit en route ; quatre heures après on était à Bois-Mandé.

Luizzi quitta sa place pour chercher quelqu'un par qui il pût envoyer sa lettre à madame de Paradèze. Le premier postillon auquel il s'adressa lui dit :

— Je ferai votre commission, donnez-moi votre lettre ; je vas demain matin conduire chez madame de Paradèze la chaise de poste qui est arrivée ce soir.

— Ah ! fit Luizzi avec étonnement, et qui est-ce qui occupe cette chaise de poste ?

— Une dame toute seule, une drôle de dame, allez, une dame que j'ai reconnue tout de suite malgré ses chapeaux et ses voiles, une dame qui a été autrefois servante dans cette auberge.





— Qui ça? fit Luizzi tout étonné, Jeannette?

— Tiens! vous la connaissez?

— Oui, je l'ai vue il y a quelques années en passant par ici; mais qu'a-t-elle à faire chez madame de Paradèze?

— Oh! je ne sais pas, il y a là dessous un tas d'histoires. C'est le vieux bonhomme qui l'avait placée dans la maison ici.

Et comme Luizzi allait s'étonner de cette nouvelle rencontre, il entendit le conducteur dire à un voyageur:

— Ma foi, tant pis pour ce monsieur; il se sera arrêté dans quelque maison de paysan, en voyant que nous n'arrivions pas, et nous aurons passé sans qu'il s'en aperçût.

— Mais on ne peut laisser ainsi un honnête

homme à moitié chemin, répondait l'officieux voyageur.

— Bon, bon, il aime la promenade, fit le conducteur; il se promènera en attendant une autre diligence; d'ailleurs peut-être a-t-il pris la voiture Laffitte et Caillard qui nous a dépassés pendant que je faisais raccommoder mon timon; et après tout je suis de quatre heures en retard... Allons, hu! postillon, à cheval et au galop. Puis s'adressant à un autre postillon, il lui dit :

— Voyons, toi qui conduisais la berline de poste, as-tu vu ce monsieur?

— Eh non! je vous l'ai dit; Charlot qui était derrière est descendu parler avec le premier. J'ai filé pendant ce temps-là. Arrivé au pied de la montée, je suis entré un moment au bouchon de la mère Filon, tandis que mes bêtes montaient au pas; c'est alors que le petit Jacob a couru après moi, a rattrapé la berline, et a dit à la





dame qui l'occupait de prévenir le postillon. Puis il est revenu chez la mère Filon où il y avait une noce, et où il aura passé la nuit.

— Et tu n'as vu personne sur la route?

— Personne.

— Au diable alors le voyageur ! fit le conducteur, et en route! Allons, hu ! postillon, à cheval !

Luizzi, qui ne se souciait pas qu'on lui demandât des nouvelles du voyageur disparu, remit sa lettre avec une bonne gratification au postillon, et se hâta de remonter en voiture. On partit, et il arriva à Toulouse sans autre accident.

Dès qu'il y fut arrivé, il se rendit dans une petite maison garnie qui jouissait d'une assez mauvaise réputation, mais dont la propriétaire avait en même temps un renom de parfaite discrétion. Lorsqu'il s'y fut fait donner une cham-

bre, il écrivit une lettre et fit appeler madame Périne, la maîtresse du logis qui arriva aussitôt, et qui, après avoir fait la révérence, lui dit :

— Que veut monsieur ?

— Quelqu'un de sûr pour aller porter une lettre.

— J'ai mon fils qui est muet comme une muraille.

— Et puis je voudrais que vous pussiez m'avoir des habits autres que ceux-ci.

On n'a pas oublié que Luizzi avait quitté Paris en habit de visite, et à Fontainebleau il n'avait guère eu le temps que de se procurer une large redingote et un manteau. A Orléans il avait quitté l'un et l'autre en arrivant, et, surpris par M. de Cerny, il s'était enfui toujours avec le même habit.





A la demande du baron, madame Périne répondit :

— Quel tailleur faut-il envoyer chercher ? si monsieur ne connaît pas la ville, je puis lui choisir ce qu'il y a de mieux.

— Je voudrais avoir des habits tout faits ; je désire ne voir personne.

— Excepté votre notaire, M. Barnet, à ce qu'il paraît, dit madame Périne qui avait lu la suscription de la lettre que Luizzi lui avait donnée.

— Qui vous a dit que M. Barnet fût mon notaire ?

— Rien, oh ! rien, c'est que lorsque l'on appelle un notaire, c'est ordinairement son notaire.

— M. Barnet ne peut-il être mon ami ?

— Si c'est ça, je me suis trompée, fit madame Périne en se retirant.

— Voyons, dit le baron en arrêtant l'hôtelière, est-ce que vous croyez me reconnaître ?

— Moi, pas du tout, repartit madame Périne ; je vois bien que M. le baron ne veut pas être reconnu.

— Quoi ! s'écria Armand, vieille sorcière, tu ne m'as pas oublié ?

— Hé ! que voulez-vous? monsieur Armand, c'est une des qualités de l'état d'avoir bonne mémoire ; il faut pouvoir reconnaître les habitués des oiseaux de passage. D'ailleurs, j'ai votre figure dans la tête de père en fils. Le vieux baron a passé de bonnes nuits ici.

— Mon père ?





— Hé oui da. On peut vous conter ça maintenant qu'il est mort et que vous n'irez pas lui dire en face : Je puis bien aller chez la Périne, vous y alliez bien, vous. C'était le bon temps. C'est moi qui lui ai procuré la Mariette dont il a eu une petite fille qui n'a pas démenti son origine. Vous connaissez la Mariette qui m'a quittée pour s'établir en particulier, par amour pour Ganguernet, ce farceur chez qui s'est passée l'histoire de l'abbé de Sérac.

— Ah! oui, je l'ai vue une fois, ce me semble, chez madame du Val.

— C'est ça, l'abbé l'y avait placée.

— Et qu'est-elle devenue?

— On ne sait pas. Il paraît qu'elle est à Paris, où elle était allée après la maladie qui l'a rendue laide et méconnaissable, il y a de ça trois ou quatre ans.

— C'est bon, c'est bon, dit Armand, qui savait assez des écarts de son père pour ne pas avoir envie d'en apprendre d'autres. Envoie cette lettre chez Barnet, et fais-moi monter à souper.

— Soupez-vous seul? dit la dame.

Le baron la regarda de travers, mais il se rappela où il était, et il comprit qu'il n'avait pas le droit de se fâcher.

— Tout bien considéré, répondit-il, je ne souperai pas. J'ai plus besoin de sommeil que d'autre chose.

— C'est bon, c'est bon, fit encore madame Périne; vous devez être fatigué; vous en avez l'air.

Elle sortit, et le baron, véritablement harassé, se coucha et dormit du sommeil du juste dans cette honnête maison.



Il ne se réveilla que le lendemain à quatre heures, et s'en voulut d'avoir perdu tant de temps.

Il sonna, et une jeune et belle fille, gracieuse et fraîche comme une rose, entra et alla s'asseoir familièrement sur le lit du baron en lui disant avec son accent gascon :

— Que vous faut-il, monsieur ?

Le baron la contempla avec attention. Elle était charmante, et montrait en souriant des dents d'un blanc vierge. Cet aspect attrista Luizzi ; il frémit de penser à ce qu'était cette enfant au visage candide, au teint rosé, au maintien naïf, et il lui répondit :

— Je ne veux rien de vous.

Elle parut piquée de la réponse, et se retira du bord du lit en disant :

— Je ne suis pas seule ici.

— Je vous demande madame Périne, repartit Luizzi avec colère.

— Je vais aller prévenir madame, répliqua-t-elle.

Et elle se retira.

Un moment après la Périne rentra, et dit au baron :

— Eh pardine, monsieur Armand, Paris vous a rendu bien difficile, et je ne sais si...

— Écoute, Périne, lui dit le baron sèchement, je suis venu loger chez toi parce que je veux que personne au monde ne sache que je suis à Toulouse ; sans cela je serais allé dans le premier hôtel venu ; mais comme on y fait tous les jours à la police la déclaration des voyageurs qui y passent, je n'y suis pas allé.





— Ah ! vous ne voulez pas que la police le sache?...

— Non, et comme je sais que tu te dispenses le plus possible de lui faire connaître le nom de tes hôtes, j'ai choisi ta maison.

— C'est très-bien, et fallait me dire cela tout de suite. De ce moment-ci vous êtes ici comme à cent pieds sous terre ; personne n'en saura rien.

— Dix louis pour toi si tu es discrète.

— C'est comme si je les avais.

— Et maintenant dis-moi, M. Barnet est-il venu ?

— Lui ! fit la Périne avec une exclamation de surprise. Puis elle reprit :

— Hé ! Jésus mon Dieu ! il ne sait pas même le chemin de la maison, le pauvre homme.

— Il l'apprendra.

— A son âge? ce serait péché; d'ailleurs, sa femme lui creverait les yeux avec ses aiguilles à tricoter, si elle savait qu'il vînt ici.

— Du moins, a-t-il répondu? a-t-il dit quelque chose à ton fils?

— Ah! oui, tiens, c'est vrai, vous avez raison, il lui a dit : Tu diras à celui qui t'envoie, que je ferai ce qu'il veut.

— Je lui disais de venir aujourd'hui.

— Lui avez-vous marqué l'heure?

— Non; je lui ai dit dans la journée.

— Hé bien! la journée ne finit qu'à minuit; vous avez encore chance de le voir arriver.

— Allons, je l'attendrai. Fais-moi servir à



dîner, et qu'on m'apporte du papier et de quoi écrire.

— Ah ! ça, puisque vous ne voulez pas être reconnu, je vas vous envoyer la petite de tout à l'heure pour vous servir. Il est inutile qu'une autre vous voie ; et la vieille Marthe, vous savez, la vieille Marthe, pourrait bien vous reconnaître. La petite, au contraire, ne sait pas qui vous êtes ; et puis, elle est bonne fille, elle est d'une innocence étonnante. Quand vous en aurez besoin, sonnez deux fois ; elle s'appelle Lili. Je vais faire préparer le dîner ; ne vous impatientez pas.

— Fais comme tu l'entendras ; mais dépêche-toi, je meurs de faim. En tous cas, envoie-moi de quoi écrire.

— Il y a tout ce qu'il faut dans ce secrétaire.

La Périne sortit, et Luizzi écrivit une lon-

gue lettre à Eugénie Peyrol, pour lui apprendre que sa mère existait, où elle était et qui elle était. Deux heures se passèrent ainsi.

Lili arriva alors avec tout l'attirail nécessaire pour mettre la table. Elle avait assez d'adresse, mais beaucoup de mauvaise humeur. Luizzi la suivait des yeux ; puis, lorsqu'elle eut fini d'arranger le couvert, il se mit à table ; Lili s'assit sans façon à côté de la cheminée. Elle avait l'air maussade et ennuyé.

— Est-ce que cela vous ennuie, de me servir?

— Hai donc ! fit-elle avec un ton aigre, poivré d'un vif accent gascon, hai donc ! je ne suis pas ici pour être servante. Si j'avais voulu rester en maison, j'en aurais choisi une plus cossue.

— Ah! vous étiez servante avant d'entrer ici?



— Oui, et dans une fameuse maison, encore.

— Et chez qui?

— Tiens! j'étais chez le marquis du Val.

— Chez le marquis? Et que faisiez-vous chez lui? car il est veuf, ce me semble.

— Hai donc! c'est pour ça que j'y étais.

— Ah! fit Luizzi. Et pourquoi l'avez-vous quitté?

— Ah! bien, il m'ennuyait, il m'ennuyait à périr. Vous savez qu'il est député? Sous prétexte de me donner de l'instruction, il me fesait apprendre ses discours par cœur; et quand je ne les répétais pas bien, il me menaçait de me faire arrêter, parce qu'il est juge à la cour royale aussi.

Luizzi ne put s'empêcher de rire; et la petite reprit :

— Et puis, il avait de drôles de manières, allez; il mettait de faux mollets et de fausses dents, et c'était moi que je les lui arrangeais.

— Mais où vous a-t-il prise?

— Hai donc! il m'a prise où j'étais avant.

— Et chez qui étiez-vous?

— Hé! chez un autre maître où il me fallait travailler dix heures par jour sans bouger; et moi, voyez-vous, je n'ai pas de goût pour le travail, c'est une nature comme ça. J'aime mieux rire et m'amuser, et ne rien faire: c'est mon caractère; d'ailleurs, celui-là ne valait pas mieux que l'autre; et quand, sous prétexte de travailler dans son étude, il venait me trouver la nuit dans ma chambre, il me faisait des morales mortelles.

— Rien que des morales?



— Ma foi, le reste ne m'amusait pas davantage, quoiqu'il eût été le premier. Je ne sais pas si vous le connaissez, mais il n'est pas beau, monsieur...

Au moment où elle allait prononcer le nom, on frappa à la porte.

— Voyez qui ce peut être, dit le baron.

Lili alla ouvrir, et s'écria d'un ton de surprise gaie :

— Hé donc ! quand on parle du loup on en voit la queue, c'est lui, c'est M. Barnet, dont je vous parlais tout à l'heure.

Barnet entra d'un air tout penaud, et dit à Lili :

— Comment ! toi, ici, dans cette maison, petite malheureuse !

— Vous y êtes bien.

— Je te l'avais bien dit, mauvaise petite libertine, que tu finirais par en venir là.

— Ma foi, monsieur Barnet, je vous avoue, répondit Lili intrépidement, que j'aurais mieux aimé y commencer.

— A ton âge, être arrivée déjà à ce degré de corruption! Pardon, monsieur le baron, fit Barnet en saluant Armand, mais on n'a pas d'idée de la démoralisation de la jeunesse. Une enfant, une enfant qui n'a pas dix-sept ans, et qui est déjà si ancrée dans le vice!

— Je crois, mon cher Barnet, que vous lui en avez un peu montré le chemin; épargnez donc vos remontrances à cette fille, et causons un peu sérieusement. Lili, laissez-nous.

Celle-ci se retira en riant, et en faisant les cornes à Barnet, qui s'écria en fureur :

— Oh! pour ça, ce n'est pas vrai.



— Ah ! bien, fit Lili, les petits clercs ne sont pas difficiles; et votre femme a beau être laide, elle les enjôle avec de bonnes soupes, de bonnes cuisses d'oie, et de bonnes bouteilles de vin qu'elle leur fait monter dans leur chambre.

— Veux-tu bien te taire, petite gueuse !

— Hé donc ! je ne le sais pas, peut-être, que nous les mangions ensemble avec les clercs.

Barnet était rouge de colère, et le baron s'en serait amusé, s'il n'avait eu, véritablement, des affaires très-graves à traiter avec Barnet. Il fit signe à Lili de se retirer, et elle sortit, en faisant retentir l'escalier des éclats de sa voix gasconne et vibrante, en chantant l'air populaire :

A la fount men soun anada
Lou mïou galant my a rancountrada, etc.[1]

Et cela avec une gaieté, une insouciance, une

[1] Je suis allée à la fontaine, mon amant m'y a rencontrée, etc.

légèreté, que n'a pas la plus pure innocence. Luizzi en éprouva un vif dégoût. Le vice sous une forme hideuse est moins pénible à rencontrer que le vice jeune, rose, frais et insouciant. Celui-là est incurable, car il n'a pas de remords, il n'a pas l'idée du mal qu'il fait. Le notaire levait les mains au ciel en disant :

— Quelle jeunesse! quelle jeunesse que celle de ce temps-ci! Puis, lorsqu'on n'entendit plus Lili, il se tourna vers Armand, et lui dit :

— En vérité, monsieur le baron, c'est un bien méchant tour que vous m'avez joué là. Comment! me forcer à venir dans une pareille maison! un homme comme moi, c'est m'exposer à me perdre de réputation.

— Je n'avais pas à choisir le lieu de mon rendez-vous.

— Vous pouviez venir loger chez moi.





— Pour que madame Barnet, la femme la plus bavarde de Toulouse, allât dire dans tous les carrefours que le baron de Luizzi était à Toulouse?

— C'est vrai, c'est vrai, dit le notaire; j'oubliais que vous ne vouliez pas qu'on sût votre arrivée : c'est cette jeune fille qui m'a tout troublé. Mais, voyons, voyons si j'ai bien compris votre lettre : il vous faut tout de suite beaucoup d'argent?

— Beaucoup. Je quitte la France pour quelques années.

— Vous! lui dit le notaire, et je croyais que vous veniez ici pour les élections.

— J'ai renoncé à la députation; je pars, je vais en Italie.

— Ah! ça voyons, dit le notaire, est-ce qu'il y a quelques mauvaises affaires sous jeu?

— Rien, rien qu'un caprice, je veux voir Rome; mais en attendant, voyons un peu nos comptes.

— A l'instant, monsieur le baron; vous me donnerez ensuite, s'il vous plaît, les signatures que je vous ai fait demander pour finir votre affaire contre ce gueux de Rigot.

— Je vous donnerai toutes les signatures que vous voudrez; mais voyons ce dont vous pouvez disposer pour moi.

Tous deux s'attablèrent devant une pile de dossiers et de registres, et firent pendant une heure des chiffres et des calculs.

Luizzi n'était pas un homme d'affaires, mais ce n'était pas non plus un niais; il savait voir clair dans les comptes qu'on lui présentait : et il les examina avec d'autant plus d'attention que la rencontre de Barnet et de Lili ne l'avait pas édifié sur le compte du notaire. Mais il fut forcé de reconnaître la scrupuleuse probité de



celui-ci, et ne put s'empêcher de remarquer que cet homme dont la séduction avait poussé au vice une enfant qui, peut-être, sans cela, ne fût pas devenue ce qu'elle était, se fût fait un scrupule de dérober un sou à son client. Luizzi n'avait guère le temps ni le vouloir de s'arrêter sur de telles pensées, aussi la balance ayant été établie, il dit à Barnet :

— Ce sont donc trois cent quarante-deux mille francs actuellement disponibles que vous avez versés en dépôt chez le receveur général ?

— Précisément.

— Eh bien ! cet argent il me le faut.

— Dans combien de temps ?

— Tout de suite.

— Trois cent quarante mille francs ?

— Oui.

— Mais il faut pouvoir les transporter.

— Pardieu! donnez-moi des billets de banque.

— De quelle banque?

— Vous avez raison, je m'imagine être toujours à Paris; en ce cas trouvez-moi d'ici à demain le plus d'or possible.

— Combien? un millier d'écus?

— Mais au moins cent mille francs.

— Il me faudra quinze jours pour ramasser à Toulouse cent mille francs d'or, s'ils y sont.

— Mais voyons, que pouvez-vous me donner d'ici à demain?

— Avec beaucoup d'efforts et en m'adressant



aux négociants qui font le commerce des quadruples, je pourrai vous avoir, dans trois jours, de vingt-cinq à trente mille francs.

— Trente mille francs, soit, cela me suffira d'abord. Maintenant il me faudrait des lettres de crédit pour le reste sur l'étranger.

— Si vous alliez en Espagne, ce serait facile, parce que nous avons beaucoup de maisons en relation avec l'Espagne, mais en Italie où vous voulez aller...

— Mon Dieu! j'irai en Espagne, ça m'est égal.

— Ah! dit Barnet tout étonné, ce n'est donc pas un voyage d'agrément que vous faites.

— Je vais où je veux, ce me semble, dit le baron avec hauteur, et je ne vous demande rien que de très-raisonnable en vous demandant mon argent.

— Très-bien, très-bien, dit le notaire ; je vous aurai du papier sur toutes les places de l'Espagne, je ne vous demande que trois ou quatre jours pour cela. Faut-il les faire passer à votre ordre?

— Non, je vous prie, au vôtre, et vous me le passerez en blanc ; il est inutile qu'on sache que ce papier est destiné à me servir personnellement.

— Pardieu, fit le notaire, je réponds de vos fonds tant que je les ai dans les mains, et je les verse pour cela en lieu de sûreté ; mais endosser une lettre de change quand j'aurai changé cet argent contre du papier, je ne peux pas.

— Vous me connaissez assez pour savoir que je n'exercerai aucun recours contre vous.

— Vous, monsieur le baron, c'est possible,



IV.

Les bons Magistrats.

Comme Barnet l'avait annoncé, il lui fallut près de quatre jours pour se procurer les sommes en or que lui avait demandées le baron. Cependant celui-ci était prêt à repartir pour Orléans ; il avait envoyé plusieurs fois à la poste pour savoir s'il n'était point arrivé de lettres à son adresse, et Barnet s'était chargé aussi de ce

soin. Rien n'était venu : Armand s'étonnait de ne pas avoir des nouvelles de Léonie, selon la promesse qu'elle lui avait fait transmettre par la petite mendiante. Ne sachant que penser de ce silence, il s'était décidé à quitter Toulouse, comme nous l'avons dit ; sa place avait été retenue, par le notaire, à une diligence qu'Armand devait prendre à quelques lieues de la ville, pour ne pas être soumis à l'inspection des agents de police qui en surveillaient le départ. Tout était prêt, et il allait quitter la maison de la Périne, lorsqu'il vit accourir M. Barnet, auquel il avait déjà fait ses adieux.

— On vient de me faire avertir, lui dit le notaire, qu'une lettre pour vous était arrivée à mon adresse ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on a refusé de me la remettre.

— D'où vient-elle ? demanda Luizzi.

— D'Orléans, dit le notaire.

— C'est celle que j'attends, repartit le baron, et il faut l'avoir à tout prix.

— Impossible, reprit Barnet; il paraît que la lettre est chargée et ne peut être remise qu'à vous seul. Si monsieur de Luizzi était à Toulouse, m'a-t-on dit, nous la lui donnerions sur-le-champ, et il lui suffirait de venir la réclamer en personne.

— Ce serait dire que je suis venu en cette ville, et je ne le veux pas; mais je puis vous avoir autorisé à retirer en mon nom toutes les lettres qui doivent m'arriver ici, et cette autorisation, je vais vous la donner.

— Elle dira tout aussi bien que vous-même votre présence à Toulouse, et elle ne sera peut-être pas suffisante, car j'ai présenté inutilement l'autorisation que vous m'avez donnée autrefois; laissez cette lettre ou plutôt allez la chercher; que vous importe qu'on sache que vous êtes venu ici, puisque vous n'y serez plus dans une heure.



La lettre de madame de Cerny était d'autant plus importante pour le baron, qu'elle devait probablement lui tracer la conduite qu'il avait à tenir, et pouvait rendre inutile le mystère de son arrivée et de son départ; il se décida donc à l'aller chercher. Toutefois il chargea Barnet de faire porter à une lieue ou deux en avant sur la route de Paris tout son bagage de voyageur, et se rendit au bureau de la poste. Dès qu'il y fut entré et qu'il eut expliqué pourquoi il y venait, le commis le regarda d'un air tout étonné en lui disant :

— Ah ! vous êtes monsieur le baron de Luizzi? Veuillez attendre un moment, je vais aller chercher la lettre que vous réclamez.

Le commis quitta le bureau, et Luizzi commençait à s'impatienter de ne pas le voir revenir, lorsque la porte s'ouvrit pour laisser entrer un commissaire de police assisté de deux gendarmes.

Depuis son aventure à Orléans, le commis-

saire de police était devenu pour le baron, ce qu'il est pour tant de gens, quelque chose de répugnant et d'effrayant dont l'aspect vous agace les nerfs, comme celui d'une énorme araignée, et dont l'attouchement vous est odieux, comme celui d'un crapaud ou d'un serpent. Luizzi se détourna soudainement; mais, au même instant, il sentit deux larges mains s'appuyer sur chacune de ses épaules, et, tout aussitôt, la voix malencontreuse du commissaire lui dit :

— Je vous arrête, monsieur, comme prévenu de meurtre sur la personne de M. le comte de Cerny.

Le fait de son arrestation avait atteré le baron, car il avait compris en un instant l'impossibilité où elle le plaçait de venir en aide soit à Léonie, soit à Caroline, soit à madame Peyrol; mais ce qui eût dû l'épouvanter par-dessus tout lui donna un moment d'espérance; l'absurdité de l'accusation le rassura; et, voyant qu'il n'é-





tait nullement question de l'enlèvement de madame de Cerny, il répliqua :

— Prenez garde à ce que vous faites, monsieur; M. de Cerny se porte sans doute aussi bien que vous et moi, et je me soucie peu d'être victime d'une erreur ou plutôt d'une coupable machination et d'une lâche complaisance.

— Attachez monsieur, dit le commissaire de police.

— Vous oubliez à qui vous avez affaire! s'écria le baron avec emportement.

— Mettez les poucettes à monsieur, dit le commissaire.

— Je proteste contre cette arrestation illégale.

— Faites marcher monsieur, reprit le magistrat tricolore.

Et les gendarmes ayant vivement appuyé la crosse de leur mousqueton sur les reins du prévenu, il fallut bien qu'il se décidât à marcher vers la prison où on devait le conduire.

Toutefois, il s'arrêta encore :

— Je demande à être conduit immédiatement chez le juge d'instruction, dit-il au commissaire, et je vous rends responsable du refus que vous ferez de ma réclamation.

— Je vais dîner en ville, dit le commissaire à l'un des gendarmes : voici l'ordre de réception pour le geôlier, et qu'il ne manque pas de mettre monsieur au secret le plus absolu.

Après ces paroles, le commissaire ayant dénoué son écharpe rentra immédiatement dans la vie civile, et alla manger des foies de canard en caisse chez une jolie marchande de bas, dont le mari était de ses amis.

L'impassibilité du commissaire avait singu-



lièrement démonté la confiance de Luizzi en son nom et en lui-même ; il se rappela alors que le Diable lui avait souvent dit qu'il y avait une puissance qui ne perdait presque jamais de son action sur les hommes ; en conséquence, s'adressant à un des gendarmes aux mains desquels il avait été laissé, il lui dit :

— Voulez-vous gagner dix louis? conduisez-moi chez le juge d'instruction.

— Il est gentil avec ses dix louis ! fit le premier gendarme ; il compte probablement les trouver dans quelques crevasses de sa future chambre à coucher.

— Tais-toi donc, dit l'autre qui était du pays, et qui emmena son camarade dans un coin de la chambre ; c'est un des nobles de la ville ; il a de l'argent, à ce qu'on dit, de quoi paver la place du Capitole ; et, si tu veux le conduire chez le juge d'instruction, ce n'est pas dix louis qu'il te donnera ,mais vingt-cinq.

— Vingt-cinq louis ! dit le premier agent de la force publique, en ouvrant des yeux plus rayonnants que la plaque de son baudrier.

— Alors ça fera cinquante pour nous deux, reprit l'autre.

— Eh bien ! si tu lui proposais cela, toi qui le connais.

— Merci; c'est pas à moi qu'il a fait l'offre, ça te regarde.

— Que non, que non, il pourrait dire que c'est venu de moi, et j'aime autant le conduire tout droit en prison. Allons, l'homme aux cinquante louis, reprit le gendarme en s'adressant à Luizzi, marchons un peu vite.

— Dites donc, fit l'autre gendarme en s'adressant au baron, il a entendu cinquante louis, ce grand bêta-là, comme s'il y a quelqu'un qui voulût donner cinquante louis pour une pa-





reille bêtise! rien que d'aller chez le juge d'instruction.

— Je vous les donnerais à l'instant même, dit Armand, et avant de sortir de cette chambre.

— Ah ça, dit le premier des deux gendarmes, est-ce que vous seriez innocent, par hasard? vous avez l'air si sûr de votre affaire, que je commence à croire... Tu commences à croire, toi aussi, n'est-ce pas?...

— Ma foi! oui, nous commençons à croire... reprit l'autre.

— Au fait, vous pouvez être innocent?

— Ça c'est vu.

— Et, puisque vous êtes bon enfant, nous allons aller chez le juge d'instruction.

— Soit, dit l'autre ; et, puisque nous sommes complaisants, il faut l'être tout à fait ; détachons-lui les mains ; il faut qu'il puisse gesticuler...

— C'est ça, qu'il n'ait pas trop l'air d'un coupable...

— Qu'il puisse ôter son chapeau s'il rencontre une connaissance...

— Et mettre la main à sa poche s'il veut se moucher.

Luizzi comprit, et mit la main à la poche pour en tirer les cinquante louis, dont il payait les complaisances de messieurs de la gendarmerie départementale.

Du reste, une fois le marché conclu, ils y mirent toute la bonne grâce convenable; et, ne pouvant lui faire avancer un fiacre, attendu que le fiacre est chose inconnue à Toulouse, ils firent



passer Luizzi par quelques petits détours, et le conduisirent enfin chez le juge d'instruction.

Le baron fut grandement surpris, lorsqu'il entra dans l'hôtel du marquis du Val, par la petite porte qui, dix ans auparavant, l'avait mené chez l'infortunée Lucy. Sa surprise fut encore plus grande, lorsqu'on le mena dans le même pavillon, où, pour la dernière fois, il avait rencontré la marquise; et il lui sembla qu'une étrange prédestination avait marqué cette visite, lorsqu'il fut introduit dans ce même boudoir, où elle s'était si follement donnée à lui.

Il y était depuis quelques moments à peine, lorsqu'il vit paraître le marquis lui-même, enveloppé d'une longue robe de chambre.

Le marquis du Val était un homme de cinquante ans à cette époque. Vieux libertin usé par la débauche, il avait conservé toutes les prétentions de la jeunesse, et passait plus de

temps à sa toilette qu'à ses audiences. Ce n'était que depuis la mort de sa femme qu'il était entré dans la magistrature, pour prendre ce qu'on appelle une position. Comme on a pu le voir dans le chapitre précédent, Luizzi n'ignorait pas cette circonstance; mais elle l'avait si peu frappé, quand Lili la lui avait révélée, qu'il n'avait pas soupçonné un moment qu'il pût être appelé à paraître devant M. du Val.

A peine le marquis fut-il dans le boudoir, qu'il fit signe aux gendarmes de se retirer, et qu'il dit à Luizzi :

— Il a fallu que ce fût vous, baron, pour que je vous reçusse, attendu qu'il faut que je m'habille pour aller dîner chez notre premier président, et qu'il me reste à peine une demi-heure; mais entre vieux amis et entre parents on agit sans façons, et vous allez me permettre de continuer ma toilette.

Sur ce, il sonna, et un valet de chambre ap-



porta tout ce qui était nécessaire au juge pour s'habiller en dandy.

— Ah ! ça, dit-il au baron, vous venez donc pour cette affaire de M. de Cerny. Comment, après avoir enlevé la femme, vous tuez le mari ! ceci passe la permission.

— Mais voyons, marquis, reprit Luizzi, est-ce que cette accusation d'assassinat est véritablement portée ?

— Non-seulement portée, fit le juge en passant des bas de soie, mais encore assez bien prouvée.

— Comment prouvée ! s'écria le baron ; M. de Cerny est donc mort ?

— Si bien mort, repartit le magistrat en mettant son pantalon, qu'il a été trouvé, percé de deux balles, dans un petit taillis près de la grande route, et à une demi-lieue à peu près de Sar..., près Bois-Mandé.

Cette révélation stupéfia le baron, car il se rappela la figure que Satan avait pris pour l'accompagner précisément en cet endroit; et il frémit de penser que ç'avait pu être une de ses ruses pour le perdre tout à fait. Il restait muet et accablé, lorsque le juge, qui tendait ses bretelles, et sanglait son pantalon avec une joie particulière, lui dit d'un ton dégagé:

— Tiens! vous avez là un pantalon bien fait; oh! un pantalon fait comme un ange. Qu'est-ce qui vous habille à Paris?

Luizzi qui n'avait pas entendu, releva la tête de l'air d'un homme atteré, et dit au marquis du Val :

— Quoi! on a trouvé le comte mort près de la grande route?

— Oui, oui, fit le juge; et, se tournant vers son valet de chambre, il lui dit :





— Je n'ai jamais pu avoir un pantalon comme ça. Qui est-ce qui vous habille donc, Luizzi?

— Je ne sais, répondit celui-ci, qui était fort peu à ce genre de conversation.

— J'en suis fâché, reprit le magistrat; je donnerais beaucoup pour savoir le nom et l'adresse de ce tailleur-là.

Ce n'était pas pour rien que le baron avait vu le monde par les yeux du Diable, aussi espéra-t-il de cette circonstance, plus que de sa non culpabilité, et il répondit :

— Attendez donc, que je me rappelle, c'est Humann, je crois, que s'appelle mon tailleur.

— Tu te souviendras de ce nom-là, dit le juge au valet de chambre, pendant qu'il met tait sa cravate, et que Luizzi reprenait :

— Mais enfin, à supposer que le baron eût été véritablement tué, pourquoi est-ce moi qu'on en accuse?

— Parce que l'amant de sa femme était celui qui avait le plus d'intérêt à se débarrasser du mari.

— Est-ce que vous me croyez coupable de ce crime?

— C'est ce que j'ai dit; j'ai parlé d'un duel sans témoin, et la circonstance en valait la peine; mais ceci resterait à prouver. Et d'ailleurs il y a une circonstance accablante : on a trouvé deux épées à côté du marquis, et il a été tué d'un coup de feu, ce qui semblerait prouver que, si le duel a été arrangé avec vous sur l'impériale, il a été prévenu par un assassinat.

— On a donc vu monsieur de Cerny sur la route de Bois-Mandé? s'écria Luizzi en se levant.





— Comment ! si on l'y a vu ; vous avez fait quasi une demi-journée de route avec lui.

Le baron comprit alors qu'il avait été entraîné par Satan dans un piége où il devait périr ; et il se détourna pour cacher la pâleur qu'il sentit se répandre sur son visage, et qui eût pu être interprétée comme une preuve de son prétendu crime. Ce mouvement avait été si violent, que le juge le regarda, et que s'arrêtant à son tour, il s'écria :

— En vérité, voilà un habit admirable ! est-ce que c'est Humann qui vous fait aussi vos habits ?

Armand ne répondit pas ; et le juge, continuant son admiration, montra Luizzi à son valet de chambre, en lui disant :

— Vois comme c'est coupé, ça ne fait pas un pli ; et puis, ce n'est pas engoncé comme les

habits qu'on me fait à Toulouse ; il faut absolument que j'aie ce tailleur-là.

Armand avait entendu ; et, se retournant avec indignation vers le marquis, il lui dit :

— Est-ce pour cela que vous m'avez reçu, marquis ? est-ce là ce que je devais attendre de vous ?

Le magistrat, rappelé ainsi à ses devoirs, mais ne quittant pas cependant de l'œil l'habit parfait de l'accusé, lui répondit sèchement :

— Écoutez donc, baron, je suis chargé de l'instruction de votre affaire ; je suis fâché de vous le dire, toutes les présomptions sont contre vous, même la conversation que nous venons d'avoir ensemble, car elle avait son but, je vous prie de le croire ; et assurément, si vous n'aviez pas été coupable, vous auriez eu l'esprit plus présent pour répondre aux questions, peut-être insidieuses, que je vous faisais.



Luizzi comprit de quel voile assez grossier le juge voulait couvrir la sotte légèreté de ses paroles; et, bien convaincu qu'il n'avait rien de bon à espérer de cet homme, s'il ne flattait sa ridicule manie, il lui répondit :

— Oh! mon cher du Val, si vous avez pris la colère assez naturelle d'un honnête homme pour le trouble d'un criminel, je suis tout prêt à vous montrer que le remords ne me domine pas au point de me faire oublier une chose aussi importante que le soin de ma toilette; comme je vous l'ai dit, c'est Humann qui m'habille complétement, c'est certainement ce qu'il y a de mieux à Paris, et, si vous voulez, je vous donnerai une lettre pour lui; je suis une de ses bonnes pratiques; il a des égards pour moi, et il soigne particulièrement ceux que je lui envoie.

— Apporte de quoi écrire, dit le magistrat à son valet de chambre, et n'oubliez pas l'adresse, mon cher baron.

— Non, non, fit le baron en pliant la lettre et en la remettant au marquis, qui lut la suscription : à monsieur Humann, rue de Richelieu.

Le marquis était complétement habillé ; il avait donné à ses cheveux une inclinaison convenable, précisé l'ouverture de son gilet, assuré les entournures de son habit, et il mettait ses gants lorsque le baron lui dit :

— Ah ça, mon cher, service pour service, j'espère que vous allez me signer un ordre de mise en liberté immédiate.

— Moi ! s'écria le magistrat, est-ce que je le puis? vous êtes, mon cher, sous le poids d'une accusation capitale.

— Pourquoi donc m'avoir reçu alors ? dit le baron.

— C'est mon devoir d'écouter les accusés,





dit le juge; il me semble que je l'ai plus que rigoureusement rempli, puisque je ne devais vous interroger que dans les vingt-quatre heures qui ont suivi votre arrestation. D'ailleurs, mon cher, vous ne m'avez pas allégué un seul fait en votre faveur; tout ce que je puis faire pour vous, c'est qu'on ait les plus grands égards pour votre position.

— Appelez les gendarmes, ajouta-t-il en s'adressant au valet de chambre.

— Mais ce que vous me dites là est infâme! s'écria le baron.

Le marquis avait mis ses gants et tenait son chapeau; il se redressa et répondit sévèrement :

— N'agravez pas votre position par des outrages que je serais forcé de punir.

— Vous! s'écria Luizzi exaspéré en se rappelant à ce moment ce qu'avait été le marquis

du Val et ce qu'il était encore, en se rappelant à la fois madame de Crémancé, Lucy et la petite fille de chez la Périne ; vous! s'écria-t-il, misérable! vous qui avez fait profession de tous les vices.

Les gendarmes parurent.

— Gendarmes! s'écria le marquis avec colère, emmenez l'accusé; et qu'il soit traité avec la dernière sévérité.

Puis il sortit, et les deux gendarmes emmenèrent Luizzi, tellement accablé par tout ce qui lui arrivait, qu'il traversa une partie de la ville de Toulouse sans s'apercevoir qu'il était l'objet de la curiosité de tous ceux qui le rencontraient et le reconnaissaient.



V.

Si l'on veut bien se rappeler les circonstances apparentes de la rencontre de Luizzi avec le Diable, sous la figure de M. de Cerny, on comprendra aisément l'épouvante qui dut s'emparer du malheureux Armand, lorsqu'il se trouva seul enfermé dans le cachot où l'avait fait mettre la bonne recommandation de son cousin, le



marquis du Val. Aux yeux de tous, il s'était éloigné de la diligence avec un voyageur qui n'avait pas reparu. Ce voyageur était pour tous le comte de Cerny, et surtout pour le poëte qui lui avait demandé son nom, et à qui Satan avait répondu celui-là.

Le baron était au secret depuis huit jours. Depuis huit jours il avait été séparé de la vie des autres hommes, et, pendant tout ce temps, chaque heure, chaque minute, chaque seconde avait eu toute sa durée. Pendant les trente-cinq ans qu'il avait vécu, jamais Luizzi n'avait eu un aussi long espace de temps pour la réflexion. Pour la première fois, depuis dix ans qu'il avait accepté l'héritage infernal de son père, il avait pu se demander longuement pourquoi sa vie avait été si extraordinaire, et pour ainsi dire emportée dans un tourbillon d'événements qui l'avaient toujours maîtrisé; comment le pouvoir surnaturel dont il était doué n'avait fait que le précipiter dans une suite de malheurs dont ce

pouvoir semblait devoir le garantir; et il se demanda alors si cette histoire de la Genèse, qui condamne l'homme au malheur du moment qu'il a touché à l'arbre de la science du bien et du mal, n'était pas la plus sublime des vérités, et s'il n'en était pas une preuve vivante, lui, qui avait voulu pénétrer plus avant qu'aucun autre dans cette redoutable science.

Au milieu de ces réflexions, il prenait à Luizzi de soudaines envies de savoir ce qui se passait au dehors de ce cachot où il était enfermé. En effet il pouvait voir et entendre dans les lieux où l'on décidait de sa vie et de celles de tous les êtres qu'il aimait encore; et pourtant il hésitait à le faire tant il reconnaissait enfin que les révélations de Satan n'avaient été pour lui qu'une clarté funeste qui l'avait incessamment égaré dans sa route; et malgré la terreur où il était de son honneur perdu, de sa vie compromise, malgré les craintes qu'il éprouvait pour sa sœur, pour Eugénie et pour madame de Cerny, abandon-





sées à de pressants dangers, il résista à la tentation, et le talisman infernal ne fut plus agité par lui.

Il ne le fut ni durant ces huit jours, ni pendant ceux où il dut reparaître plusieurs fois devant les juges instructeurs.

Probablement cette bonne résolution du baron eût tenu contre le désespoir même dont il était obsédé, si deux lettres n'étaient venues de l'extérieur lui révéler de nouveaux malheurs et de nouveaux crimes.

La première qui lui fut remise était celle qui avait amené son arrestation, et que le marquis du Val consentit à lui communiquer comme pièce du procès, et une fois que l'instruction fut achevée. La seconde était l'histoire qui lui avait été promise par l'homme de lettres de la diligence, et qui avait été retenue aussi comme preuve, parce qu'elle commençait par cette phrase qui était accablante contre Luizzi :

« Au moment où je vous ai laissé sur la route de Bois-Mandé, seul et avec M. de Cerny, etc. »

Une fois rentré dans sa prison, Luizzi mit de côté cette lettre qu'il jugea devoir être fort peu intéressante, et lut celle de madame de Cerny.





DÉNOUEMENTS.





VI.

La Maison des Fous.

« C'est après cinq jours de captivité que je puis parvenir à vous écrire, Armand, et c'est le cœur encore tout ému et tout brisé d'une scène effroyable, que je vais commencer le récit de ce qui m'est arrivé depuis notre malheur; malheur dont je n'ose plus me plaindre à côté de celui dont



je viens d'être témoin et que je vous dirai aussi, car dans la position où vous êtes, il vous sera peut-être possible de le secourir. »

Cette phrase fut, pour ainsi dire, le premier coup inaperçu qui ébranla la résolution de Luizzi ; cet appel à sa protection lui fit sentir une impuissance, qu'il pouvait faire cesser, puisqu'il avait dans les mains un talisman assez extraordinaire pour échapper à sa position, du moins à ce qu'il croyait encore. Toutefois cette réflexion ne passa que comme une ombre légère dans son esprit et sembla ne pas y laisser de traces ; et il continua cette lettre :

« Mais, pour ne pas mêler ensemble et le récit de mes propres douleurs et celui des malheurs

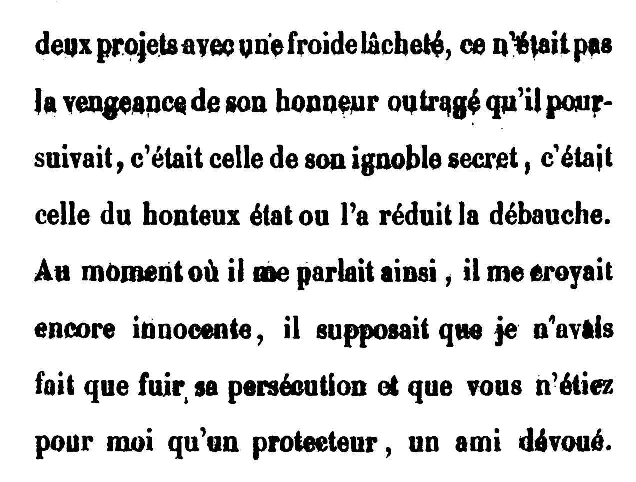
dont j'ai été témoin, je vais vous raconter jour à jour ce qui m'est arrivé depuis le moment où nous avons été séparés.

» Après votre fuite, je demeurai seule avec M. de Cerny, et dans cet entretien, il m'avoua avec le cynisme d'un homme décidé à une action infâme, qu'il me ferait payer de mon honneur la découverte de ce secret qui nous a réunis, et dont je ne sais encore qui a pu vous informer.

» M. de Cerny a retrouvé dans le boudoir les lettres que nous avions écrites; il les a ramassées, et ces lettres, se combinant avec notre départ de Paris, il y a trouvé matière à une accusation d'adultère qui doit le venger.

» Ce qu'il y a d'infâme dans la conduite de M. de Cerny, c'est que lorsqu'il m'étalait ses hi-





deux projets avec une froide lâcheté, ce n'était pas la vengeance de son honneur outragé qu'il poursuivait, c'était celle de son ignoble secret, c'était celle du honteux état où l'a réduit la débauche. Au moment où il me parlait ainsi, il me croyait encore innocente, il supposait que je n'avais fait que fuir sa persécution et que vous n'étiez pour moi qu'un protecteur, un ami dévoué.

» Armand, j'ai voulu lui rendre le mal qu'il me faisait, j'ai voulu le blesser dans cette horrible vanité qui l'a rendu si lâche et si cruel, et je lui ai dit la vérité... je lui ai dit que tu étais mon amant. J'ai bien réussi. Ç'a été pour lui une épouvantable torture, et je l'ai aiguisée de tout ce que mon amour pour toi m'a inspiré de plus poignant. Ce n'était rien pour cet homme que de lui dire que je t'aimais, que je t'aimais du fond de l'âme; car je t'aime, Armand, je t'aime parce

que je t'ai rendu à la fois heureux et malheureux, parce que, si j'ai fait peser sur ta vie un poids qui peut l'accabler longtemps, j'ai vu aussi que durant quelques heures de ce peu de jours qui nous ont été donnés, ton âme s'était rassérénée à ma parole et que ton cœur avait oublié son désespoir sous mes regards; mais je lui aurais dit tout cela qu'il ne m'aurait pas comprise, et l'infâme conduite de M. de Cerny me donnait tant d'indignation que je l'ai blessé, humilié, là où le misérable a réfugié tout son orgueil.

» Oui, je lui dis que tu étais mon amant, que je t'aimais; mais je lui ai dit aussi que je m'étais donnée à toi, je lui ai dit comment; je lui ai dit cette journée passée sur tes genoux, cette nuit passée dans tes bras; je lui ai tout dit, l'ardeur de nos amours et le nombre de nos baisers; je suis des-



cendue jusque-là, car je le voyais s'irriter à chacune de mes paroles; se dévorer et se tordre dans son impuissance à chacun de mes aveux, et jamais femme au monde n'a été un moment si fière d'être belle et si heureuse d'être perdue.

. . . .

» Il est possible que si nous avions été enfermés seuls dans une maison déserte, je n'eusse pas impunément rendu à M. de Cerny tout le mal qu'il m'avait fait; mais en me plaçant sous le coup de la loi, il m'avait mise en même temps sous sa protection, et il n'oubliait pas qu'un magistrat veillait à cette porte, pour s'emparer de moi. C'est pour cela qu'il fut vaincu dans la lutte, et qu'il s'enfuit en me laissant aux mains de ceux qui m'avaient arrêtée.

. . . .

» Alors je rencontrai la petite mendiante, alors je vous l'envoyai.

» Immédiatement après, on me conduisit dans la prison de la ville. Le magistrat qui avait été chargé de mon arrestation fut assez galant homme pour comprendre que ma détention préventive ne devait pas être un supplice plus hideux que celui auquel je pouvais être condamnée, et, ne pouvant changer pour moi la destination des bâtiments assignés aux prévenus, il me demanda si je ne désirerais pas aller occuper une chambre particulière, dans les parties des bâtiments réservés à l'habitation des femmes atteintes d'une folie assez douce pour qu'il n'y eût aucun danger à les rencontrer. Entre la folie et le crime, entre des femmes qui ont perdu toute raison et des femmes qui ont perdu toute retenue, entre les récits insensés des unes et le langage obscène des autres, je n'hésitai pas un moment, et je suivis le conseil qui m'avait



été donné par le magistrat. Je fus convenablement logée, et je pus réfléchir à ma situation et écrire à mon père pour l'en prévenir. Je ne voulais pas sortir de chez moi le lendemain de ma captivité; je voyais, à travers les fenêtres, errer comme des fantômes les folles à la démarche imbécile, aux yeux fixes ou égarés, chantant, parlant, gesticulant; l'une se couronnant d'herbe fanée comme pour aller au bal, une autre attachant à son côté son bouquet de mariée pour aller à l'autel, une autre encore berçant dans ses bras un morceau de bois, lui chantant de douces chansons, lui offrant son sein, l'appelant son enfant; celle-là me fit pleurer.

» Cependant je réfléchis que je ne pouvais guère savoir les efforts que ferait la petite men-

diante pour venir jusqu'à moi, si je ne me mêlais, sinon à ces malheureuses insensées, du moins aux surveillantes qui les suivaient et qui allaient indifféremment dans toutes les parties de cette vaste prison.

» J'étais descendue dans la cour, j'en avais abordé une, et j'avais obtenu d'elle, à prix d'argent, d'aller s'informer s'il n'était pas venu pour me voir une enfant à qui j'avais promis de la protéger et de lui venir en aide.

» La cause de mon arrestation était connue de cette femme ; elle savait mon nom, elle savait que je pourrais largement récompenser un jour la complaisance qu'elle m'aurait montrée, et elle s'était éloignée rapidement, en me disant d'attendre son retour.

» Je m'étais assise dans un coin de cette





vaste cour réservée à la promenade des folles ; j'évitais de les voir, et j'évitais d'être vue d'elles, lorsque tout à coup je fus surprise par les regards de deux femmes qui, placées à quelque distance de moi, m'observaient avec une étrange curiosité ; toutes deux avaient dû être fort belles, mais déjà l'âge et la douleur avaient flétri tout à fait l'une d'elle, tandis que l'autre gardait, au milieu de sa tristesse, un air de meilleure santé.

» Celle-ci me frappa d'autant plus singulièrement qu'il me sembla que son visage ne m'était pas inconnu, et je crus m'apercevoir en même temps que, de son côté, elle semblait chercher à se rappeler ma figure. Cette observation mutuelle dura pendant quelques minutes, et j'allais peut-être m'approcher de ces deux femmes, poussée par un secret instinct de

pitié, lorsque la surveillante revint et me dit qu'une petite mendiante, en effet, était venue me demander, mais que, d'après l'ordre de mon mari de ne me laisser communiquer avec personne, on avait repoussé cette enfant.

» Ce malheur, car c'en était un dans la circonstance où je me trouvais, ce malheur me fit oublier les deux femmes qui m'observaient continuellement, et je rentrai dans ma misérable chambre, après avoir perdu l'espoir d'apprendre ce que vous étiez devenu.

» A peine étais-je rentrée chez moi, qu'à travers les barreaux de ma fenêtre je vis l'une de ces deux femmes, celle que j'avais cru reconnaître, interroger vivement la surveillante que je venais de quitter. Au milieu du profond désespoir dont j'étais poursuivie,

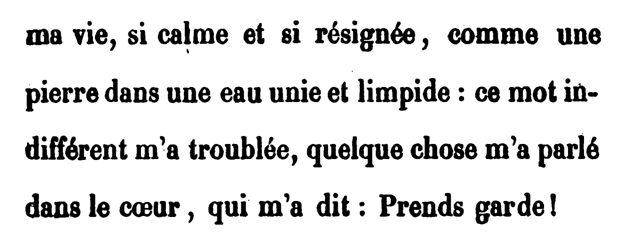


cette curiosité excita la mienne, mais pas assez pour que je désirasse la satisfaire sur-le-champ; d'ailleurs j'avais à penser à vous, Armand, à notre rencontre si fortuite, à notre amour si inouï, à notre bonheur si court, à notre malheur si vite arrivé.

» Vous reverrai-je encore, Armand? l'espèce de fatalité dont vous semblez poursuivi ne s'étend-elle pas sur tout ce qui vous approche? je le crains, et pourtant je puis dire que je ne m'en épouvante pas; je ne sais quelle voix secrète me dit que je vous aimais comme vous deviez être aimé, et qu'uni à moi vous eussiez été heureux. C'est beaucoup de vanité, n'est-ce pas Armand, de penser tout cela? mais je sens que je vous appartiens si bien, moi qui n'ai été qu'un moment à vous; poursuivie, emprisonnée comme une femme perdue, je me

sens tellement prête à donner encore pour vous ma vie, ma réputation et ma liberté, que je ne puis m'empêcher de croire que cette destinée qui s'est si rapidement et si fortement enchaînée à la vôtre, avait été créée pour lui servir de sœur, de compagne et de soutien.

» Le vieil aveugle a bien rencontré sur le bord du chemin la jeune mendiante pour le conduire; n'ai-je pas aussi été mise sur votre route pour vous tendre la main, et n'est-ce pas un malheur que je vous aie rencontré si tard? Pardonnez-moi, Armand, pardonnez-moi de vous parler toujours de moi; mais il faut que vous sachiez que je ne me suis pas donnée à vous comme je me serais donnée à tout autre qui aurait été à votre place. Je puis vous le dire, maintenant; le premier mot que vous avez prononcé devant moi est tombé dans



ma vie, si calme et si résignée, comme une pierre dans une eau unie et limpide : ce mot indifférent m'a troublée, quelque chose m'a parlé dans le cœur, qui m'a dit : Prends garde !

» Pourquoi cela ? je ne vous connaissais pas. J'ai rencontré bien des hommes qui ont plus de nom, plus de beauté, plus de renommée que vous ; mais tous m'ont laissé cette tranquillité inaltérable de mon esprit et de mon âme, dont je m'étais fait un bonheur ; vous seul m'avez émue, sans m'avoir pour ainsi dire parlé : je me suis révoltée contre cet effroi, et vous devez vous rappeler, Armand, avec quels éloges exaltés j'ai parlé d'un homme que je dois croire maintenant un misérable. Je voulais vous punir de m'avoir fait douter de mon empire sur moi-même, quand vous avez prononcé ces paroles

fatales sur madame de Carin et je ne sais qui m'a poussée à vous en demander l'explication.

» Ç'a été une chose toute nouvelle pour moi, que ce besoin irrésistible de faire une action que ma raison condamnait. Je vous ai écrit, vous êtes venu ; est-ce le ciel, est-ce l'enfer qui a voulu le reste? toute coupable que je suis, je veux espérer encore que ce n'est pas pour vous perdre que je me suis perdue.

» Je vous raconte tout cela, Armand, parce que voilà ce qu'ont été mes pensées durant les heures de cette longue journée ; parce que, emportée en quelques jours dans tous les événements qui peuvent suffire à remplir une vie, c'est le premier moment de calme que j'ai trouvé pour me remettre en face de moi-même et



me demander si je n'étais pas à la fois la plus folle et la plus coupable des femmes.

» Je repris, minute à minute, parole à parole, ces pages si courtes, si brûlantes, et si rapides de ma vie, me demandant si ce n'avait pas été un délire, un vertige auquel je m'étais laissé entraîner; et je n'ai pas trouvé un moment, dans mon cœur, le regret de m'être donnée à toi; j'ai senti qu'il n'y entrerait jamais.

» Si tu savais, Armand, toi qui es sans doute dans un de ces instants où tu dévores les heures avec impatience, forcé que tu es de subir la lenteur des affaires qui te retiennent, si tu savais comme les heures passent vite assises sur une pensée! elles fuient avec une telle rapidité que le soir était venu sans que j'eusse

pu songer à autre chose qu'à me répéter à moi, ne pouvant te le dire : Oh! je t'aime, Armand! je t'aime! je t'aime!

» Sans doute la nuit fût venue, et la nuit se fût passée comme le jour, si la surveillante, étant entrée tout à coup dans ma chambre, ne m'avait arrachée à cet entretien de mon cœur. Sa vue me rappela la curiosité que j'avais excitée; et ne sachant que répondre aux offres de service quelle me faisait, ni comment trouver l'occasion de lui faire gagner une récompense qu'elle n'osait solliciter pour rien, je lui demandai qu'elles étaient les deux folles que j'avais rencontrées ensemble, parmi toutes ces folles qui marchent isolées; car une chose que j'ai apprise ici et qui m'a épouvantée, c'est que la folie a cela d'étrange que jamais deux insensés ne se parlent, ne s'aiment, ne se secourent. Le





cœur s'en va-t-il donc avec la raison? La surveillante répondit à ma question par une autre.

» — Vous n'avez donc pas reconnu la plus jeune? elle vous a bien reconnue, elle.

» — Qui est-ce donc? lui dis-je.

» — Je puis vous la nommer, répondit tout bas la surveillante, quoiqu'il soit défendu de dire son nom aux étrangers par égard pour sa famille : c'est madame de Carin.

» Je poussai un cri de surprise.

» Madame de Carin, entends-tu, Armand? cette femme à propos de laquelle a été prononcé le mot fatal qui nous a jetés l'un à l'autre ; madame de Carin, que j'ai laissé calomnier devant moi, quand je savais qu'elle était innocente,

pour ménager la basse vanité de l'homme dont je portais le nom ; madame de Carin la folle, enfermée avec madame de Cerny l'adultère ! Je ne puis vous dire, Armand, ce qui s'est passé en moi : j'ai cru voir le châtiment qui se dressait à côté de la faute, et j'ai compris alors que toutes ces paroles vaines et méchantes que nous laissons si légèrement courir dans le monde peuvent briser de bien fortes existences.

» Hélas! si je n'avais pas laissé calomnier madame de Carin, vous ne m'auriez pas répondu, Armand, je ne vous aurais pas connu, je ne serais pas enfermée dans la même prison qu'elle. Toutes ces pensées m'assaillaient pendant que la surveillante cherchait à m'expliquer comme quoi madame de Carin était poursuivie d'une idée fixe que M. de Carin avait



voulu tuer M. de Vaucloix. Son récit ne pouvait guère m'intéresser à côté de mes pensées, et c'est à peine si je l'ai entendue pendant qu'elle me disait que l'autre folle était une femme de votre pays, qui s'appelle Henriette Buré, et qui s'imaginait avoir été enfermée pendant de longues années dans un souterrain, où elle était accouchée, et dont on ne l'avait retirée que pour la mettre dans une maison de fous et lui enlever son enfant. L'heure de la clôture des portes était venue. On m'enferma, et je dormis. Pour la première fois de ma vie j'appris que la lassitude du corps est un refuge contre la fatigue de l'âme, et après toutes ces nuits passées dans de si cruelles agitations, je ne m'éveillai que lorsque le jour était déjà assez avancé. Ma première pensée fut pour toi, et je me hâtai de descendre. Il paraît que la surveillante avait quelque nouvelle à

m'annoncer, car aussitôt qu'elle m'aperçut elle traversa rapidement la cour, et courut vers moi.

» — Quelqu'un est-il venu me demander? lui dis-je.

» — La petite mendiante est ici, me répondit-elle.

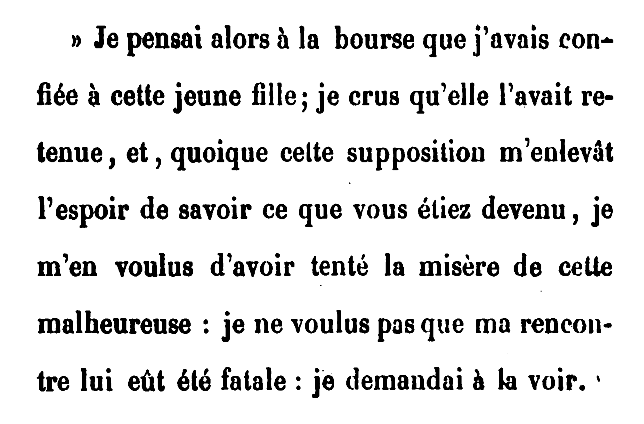
» — On l'a donc laissée entrer?

» — Il eût été difficile de lui refuser la porte, car elle a été envoyée ici comme accusée de vol.

» — Cette enfant! m'écriai-je, cette enfant! mais c'est impossible!

» — Pardine! répondit la geôlière, elle s'en vante à qui veut l'entendre, et si vous pouviez la voir, elle vous le raconterait.





» Je pensai alors à la bourse que j'avais confiée à cette jeune fille; je crus qu'elle l'avait retenue, et, quoique cette supposition m'enlevât l'espoir de savoir ce que vous étiez devenu, je m'en voulus d'avoir tenté la misère de cette malheureuse : je ne voulus pas que ma rencontre lui eût été fatale : je demandai à la voir.

» — Ce soir, me dit la surveillante, ce soir je pourrai la faire entrer dans votre chambre avant la retraite; on ne s'apercevra de son absence qu'au dortoir commun, où je dirai qu'elle est allée se coucher de bonne heure : mais il faudra que vous la gardiez toute la nuit, attendu que je ne pourrai la faire rentrer que demain dans le bâtiment des détenues.

» — Soit, lui dis-je, je l'attendrai.

» Un moment après, j'aperçus de nouveau

madame de Carin et cette Henriette Buré, l'autre folle, qui ne la quitte jamais. Il me sembla qu'elles m'évitaient ; je crus qu'on leur avait appris la cause de ma détention ; j'oubliai qu'elles étaient folles, je me sentis humiliée, et je leur en voulus : elles passèrent : et je ne pus m'empêcher de les suivre des yeux. Ce fut à ce moment que je remarquai qu'elles seules, parmi toutes les femmes de cette maison, marchaient ensemble, causaient ensemble : la surveillante m'apprit aussi qu'elles logeaient dans la même chambre. Je ne puis vous dire quel singulier sentiment m'attirait vers ces deux femmes et m'en éloignait en même temps. J'aurais voulu leur parler et j'en avais peur. Je craignais de voir mon intérêt pour elles s'évanouir devant une de ces paroles sans raison, qui me



répugnaient à entendre dans d'autres bouches. Je me sentais le besoin de garder ma pitié; et ne pouvant les consoler, je ne voulais pas cesser de les plaindre.

» J'en étais là de mes réflexions, lorsqu'une des folles qui se promenaient dans la cour vint à moi en poussant de grands éclats de rire, et en me racontant qu'elle avait été la maîtresse de Napoléon et couronnée impératrice des Français. Je me détournai et voulus rentrer chez moi; mais, comme si l'exemple de celle-là avait appelé les autres, plusieurs arrivèrent me poursuivant de cris, de prières, d'imprécations : l'une me prenant pour la rivale qui lui avait enlevé son amant; celle-ci, pour l'infâme qui l'avait livrée à ses bourreaux; celle-là, pour

la sorcière qui avait bu le sang de son enfant. J'étais seule au milieu de toutes ces femmes : je ne puis vous dire de quelle épouvantable terreur j'étais saisie ; ce cercle de visages égarés, ce concert de paroles insensées m'étourdirent, me glacèrent, me firent peur. Je compris que ma raison s'en allait, je me sentis pâlir et chanceler, et j'allais tomber à la place que je ne pouvais quitter, lorsque madame de Carin et sa compagne s'approchèrent vivement de moi et m'arrachèrent à la colère de ces insensées : elles me conduisirent jusqu'à la porte qui menait chez moi, et celle qu'on appelle Henriette Buré me dit avec un accent d'une douceur qui me pénétra :

» — Rentrez chez vous, madame, et si vous êtes forcée de demeurer longtemps dans cette



partie de la prison, exposez-vous le moins possible à ces spectacles, votre raison pourrait y succomber.

» — Oui, reprit madame de Carin, restez dans votre chambre, car, sans Henriette qui m'a sauvée, je serais peut-être devenue folle aussi.

» Madame de Carin ne se croyait pas folle : et moi, avais-je donc ma raison? moi, qui n'aurais pas parlé autrement qu'elle. La tranquillité et le secours de ces deux femmes m'épouvantèrent encore plus que le délire des autres; et ce fut au milieu d'une espèce d'égarement que je regagnai ma chambre, anéantie, éperdue, et doutant de moi.

» J'attendis la venue de la petite mendiante

dans une anxiété effrayante ; il me semblait que cette enfant, en me parlant de ce qui m'était arrivé, rassurerait ma raison. J'en étais à avoir besoin du témoignage d'une autre que de moi-même. Ce fut une horrible journée que celle-là. Je me bouchais les oreilles pour ne pas entendre les cris des malheureuses qui se promenaient dans la cour. Je me cachais pour ne pas voir ces figures qui venaient se coller aux carreaux de ma fenêtre ; enfin, la nuit arriva sans calmer mes terreurs. Armand, je ne puis vous dire tout ce que j'ai fait. Pour me rassurer contre l'idée que j'étais folle, je le suis presque devenue. Je cherchais tous mes souvenirs d'enfance pour me convaincre qu'ils n'étaient pas effacés. Je récitais tout haut les vers de nos grands poëtes, pour me rendre compte, pour ainsi dire, de ma mémoire. Je voulais absolument me





rappeler le nom et le nombre des personnes que j'avais vues tel jour; j'étais folle enfin de la peur d'être folle, lorsque je vis tout à coup entrer la petite mendiante : je courus à elle, Armand; je me mis sous la protection de cette enfant que j'avais ramassée sur la grande route. Son premier mot me fit plus de bien que tous mes efforts; elle me parla de vous :

» — Je l'ai vu, me dit-elle.

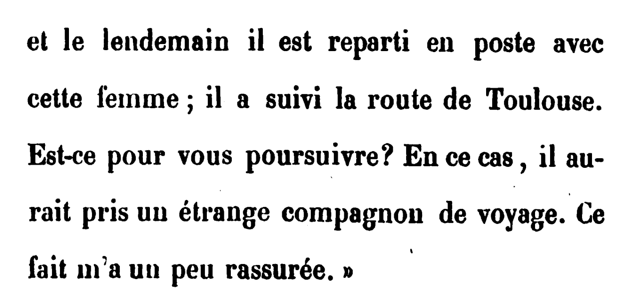
» Elle me raconta alors ce que vous lui aviez dit. Vous me sauverez, Armand; n'est-ce pas que vous me sauverez? Ah! vous m'avez déjà sauvée : j'ai pu penser à vous, je suis retournée vers vous, j'ai espéré en vous; j'ai senti ma raison revenir; j'ai été heureuse. »

Jusqu'à ce moment nous avons négligé de dire toutes les émotions que cette lettre faisait

naître dans le cœur du baron. Il eût fallu interrompre cette lecture à chaque phrase. Mais à ce moment il s'arrêta de lui-même. Cet appel à sa protection lui serra le cœur. Cette femme enfermée parmi des folles, se confiant à lui enfermé parmi des coupables ! Il jeta autour de lui un regard désespéré : il était seul... seul... il pleura. Il pleura d'être seul; il osa pleurer parce qu'il était seul. Faible et orgueilleux.

Puis, quand cette douleur fut calmée, il continua encore la lettre qui disait :

« Cependant, Armand, la petite mendiante m'a appris une chose qui m'alarme cruellement et qui ne m'étonne pas moins. M. de Cerny était arrivé en poste avec une femme,


et le lendemain il est reparti en poste avec cette femme ; il a suivi la route de Toulouse. Est-ce pour vous poursuivre? En ce cas, il aurait pris un étrange compagnon de voyage. Ce fait m'a un peu rassurée. »

Ce passage de la lettre de madame de Cerny étonna seulement Luizzi : il se demanda alors s'il n'était pas possible que la lettre qu'il avait écrite à Caroline eût été interceptée par son mari ou par Juliette, et que ce fût celle-ci qui eût prévenu M. de Cerny et l'eût envoyé à la poursuite de sa femme : madame de Cerny, en effet, ne parlait pas de la réponse de madame Peyrol qui eût pu être parvenue à Orléans, ni de Caroline qui eût dû y être arrivée. Un singulier soupçon même s'éleva en son esprit, c'est que ce pouvait être Juliette elle-même qui ac-

compagnait le comte de Cerny ; mais lorsqu'il y réfléchit, il trouva si peu de raison à cette supposition, qu'il l'abandonna aussitôt pour continuer la lecture de sa lettre.

« Hélas ! Armand, j'avais si peu de chose à apprendre de vous, que je pus m'occuper, une heure après l'entrée de la mendiante, du sort de cette enfant ; elle m'avait dit qu'elle vous avait remis l'or que je vous avais envoyé. J'avais laissé passer cette assurance que je croyais un mensonge ; mais je lui dis alors :

» — Écoutez, mon enfant, je vous suis trop reconnaissante de ce que vous avez fait pour moi, pour ne pas vous pardonner une faute que votre misère rend jusqu'à un certain point excusable.





Vous êtes entrée dans cette maison après avoir été arrêtée pour vol : si c'est à cause de l'or que je vous ai remis et que vous avez gardé, je vous promets d'affirmer devant les magistrats que je vous l'avais donné, et je vous ferai rendre ainsi votre liberté.

» Vous ne pouvez pas vous imaginer, Armand, la douleur, l'indignation et la surprise qui éclatèrent tout à coup sur le visage de cette enfant.

» — Oui, s'écria-t-elle avec des larmes, oui, j'ai volé, madame, mais ce n'est pas votre or; j'ai volé, parce que je n'ai pu entrer dans cette maison qu'en me faisant arrêter; j'ai dit au monsieur que je le ferais, je le lui ai dit sur la grande route, il vous le répétera. Ce n'est pas pour moi que j'ai volé, c'est pour vous, madame, c'est pour vous.

» Oh ! mon ami, que je me suis trouvée petite devant cette enfant ! je lui aurais demandé pardon, à genoux, de mes soupçons ; je l'ai prise dans mes bras, j'ai eu toutes les peines du monde à calmer ses larmes : elle était si malheureuse, j'avais été si ingrate envers elle ! Vous comprenez, n'est-ce pas? qu'après cela, j'aie pu oublier un moment notre position à tous deux, pour m'informer de celle de cette enfant ; je lui ai demandé ce qu'elle était, qui elle était, et j'ai voulu savoir cette histoire qu'elle devait nous raconter à tous deux et que j'ai entendue seule.

» Cette histoire est à la fois bien étonnante et bien simple: cette enfant m'a dit avoir passé toutes les premières années de sa vie, quand elle était toute petite, enfermée, seule avec sa mère, dans une chambre où elle ne voyait jamais entrer

que le même homme. Est-ce une enfant née dans une prison? cet homme était-il le geôlier qui venait chaque jour apporter la pitance des prisonniers? Mais à travers les souvenirs confus de l'infortunée, il m'a semblé que la demeure qu'elle habitait ne pouvait être une prison, que les entretiens dont elle avait quelques souvenirs n'étaient pas ceux d'un geôlier et d'une recluse ; cependant elle n'a pu se rappeler, ni les noms que sa mère lui avait appris avec soin, ni les événements qui, lui disait-elle, avaient amené sa détention.

» Un jour, on l'avait enlevée à sa mère, et elle s'était trouvée tout à coup dans la maison des *Enfants trouvés* d'Orléans. Cette nouvelle vie, car il paraît que ce fut une vie toute nouvelle pour cette enfant, effaça rapidement le sou-

venir de ses premières années. Elle n'avait jamais vu, avant ce temps, ni le ciel, ni la lumière du jour, ni une fleur, ni un arbre, ni rien de ce qui vit, excepté sa mère et celui qui les gardait toutes deux. Ceci est bien surprenant, Armand, car nulle prison, en France, n'est si rigoureuse que celle où la mère de cette infortunée avait été enfermée. Cependant n'osant supposer un crime aussi abominable, j'accusais d'infidélité les souvenirs de la mendiante, qui devaient bientôt m'être expliqués d'une manière si inouïe : une partie de la nuit se passa dans ces entretiens; elle me raconta encore comment, poursuivie de l'idée de retrouver sa mère, elle s'était échappée de la maison des *Enfants trouvés*. Et je me décidai à faire demander au directeur de la maison qu'on me laissât cette jeune fille pour me servir, en lui expliquant





quelle avait été la cause de son crime et en le chargeant de désintéresser, en mon nom, ceux dont la plainte eût pu l'appeler devant un tribunal. Ce fut cette raison qui fit que je ne la remis pas à la surveillante, lorsqu'elle vint me la demander le matin, et celle-ci voulut bien se charger de la lettre que j'avais préparée pour le directeur. D'après ce que je vous ai dit de l'épouvante que j'avais éprouvée la veille, je ne voulus point descendre. La petite mendiante, inoccupée dans ma chambre, regardait à travers la fenêtre, le visage collé à la vitre : tout à coup, un cri d'une expression indéfinissable part de la cour, et la mendiante se retourne de mon côté, en s'écriant dans un trouble extrême :

» — Ah, mon Dieu ! mon Dieu ! mon Dieu !

» Et elle tombe à genoux en répétant la même

invocation. Je courais vers elle, lorsque à ce moment ma porte s'ouvre avec fracas, et je vois la folle qu'on appelle Henriette Buré : par un mouvement instinctif, je m'étais placée devant la petite mendiante; car j'avais pressenti que c'était sa vue qui avait excité le paroxysme de cette insensée, et je voulais la protéger contre sa fureur soudaine : elle paraissait exaspérée en effet. Elle s'arrêta un moment sur le seuil de la porte, les bras étendus comme pour en fermer le passage; elle jeta tout autour de la chambre un regard rapide et étincelant comme un éclair, et elle aperçut l'enfant derrière moi.

» Avant que j'eusse deviné qu'elle l'avait aperçue, cette Henriette s'était précipitée vers moi; et, avec une force à laquelle je ne pus résister, elle m'écarta et me lança pour



ainsi dire à l'extrémité de la chambre. Elle releva la jeune fille, la regarda fixement. Puis, sans dire un mot, sans pousser un cri, elle l'étreignit dans ses bras avec une violence qui m'épouvantait. Je m'avançai de nouveau pour arracher cette enfant à cette folle. Elle devina mon mouvement; et, enlevant la jeune fille avec une force que le délire seul avait pu donner à ce corps débile, elle l'emporta hors de la chambre. Je la poursuivis en criant au secours; mais elle fuyait avec une telle rapidité, que je craignais de la voir à tout instant se briser en tombant, et blesser avec elle la malheureuse mendiante. Deux surveillantes accoururent à mes cris et se joignirent à moi pour la poursuivre. Alors se voyant près d'être atteinte, elle se mit à crier, à crier à son tour en appelant : Louise! Louise!

» C'est sans doute le nom de madame de Carin, car celle-ci parut aussitôt et se plaça si résolument entre nous et son amie, qu'elle nous arrêta, tandis qu'Henriette, épuisée, tenait la mendiante serrée contre son sein, en fixant sur nous un regard étincelant.

» — Pourquoi poursuivez-vous Henriette? dit-elle aux surveillantes; vous savez bien qu'elle n'est pas folle.

» Et comme ces femmes ne semblaient pas vouloir s'arrêter devant ces paroles prononcées avec toutes les apparences de la raison, elle s'adressa vivement à moi en s'écriant :

» — Oh! madame, empêchez qu'on ne maltraite Henriette.





» — Mais je ne veux pas qu'on la maltraite, lui dis-je; je veux qu'elle me rende cette enfant...

» Pour la première fois madame de Carin se retourna vers Henriette, et vit qu'elle tenait une jeune fille embrassée. Elle s'avança vers son amie qui, ramassant une pierre, en menaça madame de Carin en s'écriant :

» — Félix! Félix! si tu approches, je te tue.

» A cette parole, madame de Carin recula en poussant un cri.

» — Oh ! ce n'est pas possible, dit-elle : Henriette! Henriette! ajouta-t-elle en s'approchant de celle-ci, ne me reconnais-tu pas? c'est moi, c'est Louise, c'est ton amie.

» Cette voix parut un moment calmer l'infortunée, car elle reprit avec moins de colère :

» — Va-t'en, Hortense, va-t'en. Toi aussi, tu m'as abandonnée, tu m'as livrée à ton frère; toi, qui as des enfants, tu l'as aidé à me voler mon enfant.

» Madame de Carin regardait : et on lisait sur son visage l'expression d'une épouvante indicible. Je voulus m'approcher à mon tour; Henriette se retourna vers moi, et me dit avec une sauvage énergie :

» — Que me voulez-vous, madame? que me voulez-vous, ma mère? Vous m'avez enfermée et maudite; j'ai accepté votre malédiction, et je veux ma prison; j'y suis bien, j'y suis avec mon enfant, je ne veux plus en sortir.





» Pendant qu'elle me parlait ainsi, madame de Carin la considérait avec une épouvante croissante; un tremblement nerveux s'était emparé d'elle; son visage prenait à son tour une expression d'égarement; alors, portant la main à son front, elle s'écria avec d'horribles sanglots :

» — Oh! oh! oh! ils ont réussi, mon Dieu, elle est folle, et moi... et moi...

» Elle balbutia encore plusieurs fois ce mot, et tomba évanouie à mes côtés.

» Henriette la regarda, Henriette qui, la veille, paraissait tant l'aimer, la regarda froidement se tordant à terre dans d'affreuses convulsions. D'autres femmes, accourues pendant que tout cela se passait, emportèrent madame

de Carin et voulurent ensuite enlever la petite mendiante à la folle qui l'avait toujours gardée dans ses bras ; mais l'enfant s'adressant à moi, se mit à crier alors :

» — Madame, madame, protégez-moi : c'est ma mère, c'est ma mère, je l'ai reconnue.

» J'étais comme anéantie de tout cela. Je ne savais que dire. Cependant on ne voulait tenir compte ni des prières de l'enfant, ni de la fureur de la mère ; mais heureusement le médecin accourut en ce moment, et ordonna qu'on les laissât ensemble ; et ayant parlé à Henriette en lui affirmant qu'on lui laisserait son enfant, il la reconduisit lui-même dans sa chambre. Je lui avais dit pourquoi je m'intéressais à cette jeune fille, et je le priai de



vouloir bien venir m'informer de ce qui se serait passé entre elle et la folle.

— Madame, me répondit-il, je vais peut-être éclaircir en ce moment un mystère dont je poursuis le secret depuis plusieurs années, et je désirerais avoir un témoin comme vous de ce qui va se passer. Nous suivîmes la folle qui était déjà entrée dans sa chambre; elle tenait son enfant sur ses genoux, comme si ce n'eût pas été déjà une grande jeune fille; elle la berçait et chantait doucement comme pour l'endormir. Puis elle s'interrompait tout à coup pour lui dire: — Tu entends bien, ma fille, tu entends bien, et si jamais tu sors de cette tombe, tu te rappelleras bien de dire que tu es la fille d'Henriette Buré. Ton père s'appelle...

» — Léon Lannois, répondit l'enfant.

» A cette réponse, le médecin tressaillit, et me serra le bras comme pour m'avertir d'écouter attentivement.

» — Léon Lannois! retenez bien ce nom, me dit-il.

» La mère continuait :

» — Et le nom de notre persécuteur, te le rappelleras-tu?

» L'enfant sembla chercher dans sa mémoire et répondit :

» — Oui, oui, c'est le capitaine Félix Ridaire.

» Le médecin poussa une sourde exclamation de surprise, tandis que moi j'écoutais sans comprendre ;





» — Tu sais aussi le nom de ta tante, n'est-ce pas, de ta tante, sur qui j'avais tant compté ?

» — Oui, maman, dit l'enfant, Hortense Buré, la femme de mon oncle Louis Buré ; et je me rappellerai aussi, ajouta-t-elle lentement et comme si ses souvenirs lui revenaient un à un, je me rappellerai Jean-Pierre que vous aviez été voir lorsqu'il était malade, le jour où vous rencontrâtes mon père pour la première fois. Je me rappelle tout, ma mère ; je me rappelle tout maintenant.

» — Et tout était vrai, murmura le médecin.

» Puis la folle continua :

— « C'est bien, ma fille, c'est bien : regarde bien Félix, regarde bien ton bourreau lorsqu'il

va entrer, regarde-le pour le bien reconnaître, si tu le retrouves jamais. Je vais te mettre dans ton berceau pour qu'il ne te voie pas le regarder.

» Pour la première fois en ce moment la jeune fille semblait s'étonner des paroles de la folle, et le médecin s'approchant d'elle, lui dit tout bas :

» — Faites tout ce qu'elle voudra, mon enfant, je reviendrai bientôt et votre protectrice aussi.

» Alors, et sans que la pauvre folle s'en aperçût, il prit un cahier de papier caché dans un coin de la chambre, et me le remit en me disant :

» — Lisez cela, madame, et vous, que je sais être une femme d'un esprit élevé, vous me di-



rez alors ce que je dois penser de cette étrange rencontre.

» Ce manuscrit, je le lus, et je vous l'envoie, afin que vous, qui êtes libre, puissiez consulter quelques jurisconsultes sur une pareille affaire. »

Ce manuscrit était à peu de choses près la répétition de celui que nous avons inséré dans le premier volume de ces mémoires, et qui renferme le récit des infortunes d'Henriette Buré. La lettre continuait ainsi :

« J'avais terminé cette lecture, et je comparais en ma pensée les souvenirs confus de la petite men-

diante et le récit de la malheureuse Henriette ; je m'étais rappelé mot à mot cette scène où l'enfant, en présence de sa mère, avait retrouvé tous les noms qu'elle m'avait dit avoir oubliés, et que j'avais reconnus dans le manuscrit d'Henriette. J'étais épouvantée de ce que je croyais découvrir, lorsque le médecin parut.

» — Eh bien ! me dit-il, vous avez lu, n'est-ce pas ?

» — Oui, lui dis-je : la femme qui a écrit cela n'était pas folle.

» — Elle l'est maintenant, dit le médecin ; elle avait épuisé dans la douleur et l'espérance tout ce que Dieu lui avait accordé de courage, elle en a manqué pour sa joie et pour la réalisation de l'espoir qui la soutenait.





» — Quoi ! m'écriai-je, folle quand elle devait être heureuse, folle quand il allait être prouvé qu'elle ne l'avait jamais été !

» — C'est trop de malheurs, n'est-ce pas ? me dit le médecin, qui semblait plus accablé que moi de cette terrible découverte.

» — Mais, lui dis-je tout à coup en me rappelant une autre infortunée, mais madame de Carin ?

» — Oh ! pour celle-là, dit le médecin, c'est une véritable idée fixe, tout à fait incurable ; elle a écrit aussi son histoire, et je vous la communiquerai si vous en êtes curieuse. Elle a cela de remarquable, qu'elle est faite avec une précision, une adresse et une hypocrisie dont les gens du monde ne peuvent croire qu'une insen-

sée puisse être capable. Elle a grand soin de cacher la mauvaise conduite qui a forcé son mari à être si sévère envers elle, et c'est à peine si elle prononce dans son récit le nom d'un homme qui a été publiquement son amant.

» — Et ce nom! m'écriai-je comme frappée d'une soudaine clarté, et ce nom, c'est celui de M. de Cerny, n'est-ce pas?

» Le médecin baissa les yeux, et me répondit en homme qui croit avoir été trop loin dans ses confidences.

» — J'ai cru devoir vous prévenir que vous l'y rencontreriez.

» — Mais il n'a pas été son amant, monsieur, lui dis-je aussitôt.

» Il me regarda avec stupéfaction.



» — Je ne suis pas folle, lui dis-je ; j'ai ma raison, moi ; je suis ici comme coupable d'adultère, j'y suis sur l'accusation de M. de Cerny, et je vous atteste, moi, que M. de Cerny n'a pas été l'amant de madame de Carin, car cela est impossible, et voici pourquoi :

» Et j'ai tout dit au médecin, Armand, et si vous aviez vu la stupéfaction et l'épouvante de cet homme, vous auriez pu croire que ce jour était destiné à faire douter chacun de sa raison : il me répondit d'un air consterné :

» — Oh ! s'il ne faut pas croire à cette folie, il faut donc croire à bien des crimes.

» Je ne sais où toutes ces découvertes eussent pu s'arrêter, mais l'entretien que j'avais avec le médecin fut interrompu par l'entrée

d'une surveillante qui m'annonça que mon père venait d'arriver. Le médecin se retira, et M. d'Assimbret entra presque aussitôt.

» Vous connaissez mon père, Armand, vous savez qu'il a toujours été un homme du monde, qui a continué sa vie avec la même frivolité qu'il l'a commencée ; je craignais son abord, je sentais malgré moi que la majestueuse autorité du père ne m'eût pas touchée en lui, et je redoutais encore plus la légèreté avec laquelle il pouvait me parler. Mais je m'étais trompée, il fut indulgent et bon pour moi ; et, tout en me blâmant, il m'excusa, non pas peut-être comme je l'aurais voulu, mais parce que, selon lui, je n'avais pas fait autre chose en ayant un amant que ce qu'avaient fait toutes les femmes qu'il connaissait. Ce qu'il ne me pardonnait pas c'était





ma fuite, et ce qui excitait surtout sa fureur, c'était la conduite de M. de Cerny.

» — Un gentilhomme en face d'un gentilhomme, s'écria-t-il, un Cerny en face d'un Luizzi! et au lieu d'entrer dans votre chambre avec un commissaire de police, il n'y est pas entré avec deux épées! n'aurait-il pas mieux valu qu'il vous tuât tous deux?

» Cette noble colère ou plutôt cette colère noble me fit bien au cœur; j'aimai mon père d'avoir préféré ma mort à l'infamie d'un jugement, et je lui serrai les mains avec reconnaissance pendant qu'il continuait.

» — Il s'est conduit comme un manant, comme un marchand de la Cité, ou un avocat sans cause qui en paie une de son honneur.

» — Il s'est conduit, lui dis-je, comme il le pouvait.

» Et comme mon père s'étonnait de cette parole, je lui racontai tout, Armand. Il faut vous l'avouer, il faut vous le dire, sa bonté pour moi, la gravité que lui avait inspirée son nom de père, la rage où l'avait mis la conduite de M. de Cerny, rien ne put tenir contre le récit que je lui faisais, et lorsque je lui dis le fatal secret de M. de Cerny, il lui prit un rire que rien ne put calmer. Il se roulait sur sa chaise en répétant sans cesse, le mot : Impuissant ! Puis il s'écriait au milieu de sa gaieté :

» — Oh ! mes bons parlements, qu'êtes-vous devenus? Quel procès délicieux nous aurions eu ! Je l'aurais fait examiner par toutes les facultés de Paris, il n'aurait pas osé sortir sans que les





petits enfants lui eussent jeté des pierres, et j'avoue que je n'ai jamais tant méprisé ni détesté les philosophes et la révolution qui ont changé tout cela.

» Je parvins enfin, après beaucoup d'efforts, à le rendre plus raisonnable. Il convint de plusieurs mesures à prendre pour ma mise en liberté, et il me dit qu'il reviendrait me voir, le lendemain, avec B......, notre grand avocat, qu'il avait amené de Paris. C'est en les attendant que je vous écris cette lettre, Armand, que mon père vous fera parvenir, car sans lui je n'aurais pu vous l'envoyer : répondez-moi sous son nom, hôtel de la poste, et annoncez-moi votre retour, car j'ai besoin de vous voir. Renvoyez-moi le manuscrit d'Henriette Buré, après avoir pris toutes les informations nécessaires ; n'oubliez pas que nous avons encore une fille à

rendre à sa mère, et que je viens de vous citer un triste exemple du malheur que peut causer une reconnaissance imprévue.

» Au moment où j'allais finir ma lettre, Armand, le médecin rentre chez moi, et m'annonce que l'état de madame de Carin devient de plus en plus alarmant. Henriette a tout à fait perdu la raison; elle berce son enfant, elle chante, elle lui répète toujours la même chose, et se croit enfermée maintenant dans l'horrible prison où elle a donné naissance à sa fille. Je finis cette lettre, Armand, car le jour tombe; et, malgré les égards qu'on a pour moi dans cette maison, je ne puis avoir de lumière; je vais penser à toi, j'en ai besoin, après toutes les misérables secousses que j'ai éprouvées en si peu de jours. Te souviens-tu de cette voiture,





où, mourante de froid et de peur, je te demandais de m'aimer, d'être à moi? n'oublie pas ce que tu m'as dit. A mesure que je t'écris toutes ces choses dont je viens d'être témoin, le doute envahit mon cœur. Qu'y a-t-il donc de vrai, mon Dieu! en ce monde? Et de toutes ces femmes qui m'entourent, serais-je la plus folle, moi qui sens que je ne pourrais vivre si je n'avais foi en toi comme en Dieu! A bientôt, Armand, à bientôt; reviens vite, reviens vite; je ne sais quelle peur me gagne, quel désespoir me prend; il me semble qu'au moment où j'écris, il m'arrive un malheur ou à toi : cette faiblesse est plus forte que moi; toi seul peux la vaincre : viens, viens.

» LÉONIE. »

VII.

Commencement d'explication.

Les émotions et les pensées d'Armand furent très-diverses durant la lecture de cette lettre; mais elles ne furent pas en lui ce qu'elles eussent été en un autre; elles le jetèrent dans une tristesse effrayante. Tous ces gens rétrouvés sur sa route depuis son départ de Paris jusqu'à ce moment : Petit-Pierre, le vieil aveugle,



la mendiante, l'abbé de Sérac, Jeannette, et jusqu'à ce Fernand, qui lui promettait un récit qui lui faisait peur : puis voilà maintenant que venaient Henriette Buré et madame de Carin; tous reparaissaient comme les acteurs d'un drame qui touche à sa fin : et lui, qui était le principal personnage de ce drame, ne touchait-il pas aussi enfin au dénoûment de sa vie, et, sous l'accusation d'un meurtre qui pesait sur lui, ce dénoûment devait-il avoir lieu sur l'échafaud?

Cette pensée le préoccupa longuement; elle le préoccupa assez pour qu'il n'entendît pas son geôlier qui était venu lui annoncer que le temps où il devait rester au secret était expiré, et qu'il pouvait descendre dans la cour et se mêler aux autres prisonniers. Celui-ci, étonné de ce que Luizzi accueillait si indifféremment une nouvelle qui ordinairement causait tant de joie à ceux à qui on l'apportait, la lui répéta en se contentant de lui dire :

— Avez-vous entendu? je vous ai dit que vous étiez libre.

Ce mot frappa Luizzi, et à son tour il s'écria :

— Libre! libre! Et tout aussitôt il s'élança hors de sa chambre, s'imaginant qu'il allait quitter sa prison. Mais à peine eut-il descendu l'escalier qui conduisait dans la cour, qu'il s'arrêta soudainement et se retourna vers le geôlier qui l'avait suivi en riant, car il paraît prouvé qu'un geôlier peut rire.

— En vérité, lui dit Luizzi, je suis fou; j'oublie que je ne sais par où je dois sortir de cette maison.

— Sortir de la maison! lui dit le geôlier; je vous ai dit que vous pouviez sortir de votre chambre. Avez-vous donc oublié que vous êtes renvoyé devant la prochaine session de la cour d'assises? jusque-là toute la liberté qui vous est accordée, c'est celle de vous promener avec vos camarades.



Armand ne répondit pas ; déjà, avant que le geôlier eût fini de lui parler, le souvenir complet de sa position lui était revenu : la liberté qu'on lui accordait était devant ses pas, elle se bornait à quatre murs enfermant vingt toises carrées d'espace. Il jeta un regard rapide sur cette cour où se promenaient des hommes hideux, jeunes gens et vieillards, presque tous arrivés à la décrépitude de l'âme, presque tous abrutis par le vice qui mène au crime, et par le crime qui mène au vice ; et il allait se retirer, lorsqu'il aperçut tout à coup un homme qui le regardait avec attention. Armand eut peur de reconnaître encore quelqu'un qui se fût mêlé à sa vie, dans un de ces misérables qui habitaient la même prison que lui. Il allait se retirer ; mais cet homme ne lui en donna pas le temps. Il s'approcha rapidement du baron, et lui dit d'une voix forte :

— N'êtes-vous pas le frère de la religieuse qu'on appelle la sœur Angélique ?

— C'est moi, dit le baron.

— C'est donc vous à qui je dois la mort de mon père et de mon fils? lui dit cet homme.

— Moi? repartit le baron.

— Je m'appelle Jacques Bruno, fit le prisonnier.

Luizzi le reconnut alors, et répondit :

— Vous, ici? vous, dans cette maison?

— Vous y êtes bien, répondit Jacques Bruno.

— J'y suis pour un crime que je n'ai pas commis.

Rien ne peut rendre l'expression de haine et de méchanceté que prit alors le visage du paysan.

— C'est ce que décideront les jurés.





— Mais, vous, dit Luizzi, qui vous a amené ici?

— Une bonne action que j'ai faite; Petithomme avait tué mon père et mon fils, j'ai tué Petithomme.

— Mais, reprit le baron, comment se fait-il que je vous trouve alors dans la prison de Toulouse pour un crime commis aux environs de Vitré?

— C'est que je n'ai été arrêté qu'hier, et qu'il y a longtemps que j'étais bien loin de mon pays, même avant d'être arrêté.

Luizzi se mit alors à regarder Jacques Bruno avec une attention plus particulière; il lui sembla un instant avoir revu cet homme depuis le jour où il l'avait quitté dans sa ferme; mais où l'avait-il vu? c'est ce qu'il ne put point se rappeler.

La pensée qui avait préoccupé Luizzi avant

que le geôlier vînt l'avertir s'empara du baron avec plus de force que jamais; mais cette fois, au lieu de la repousser avec épouvante, il l'accueillit et s'y livra avec ardeur.

Que le dénoûment qui devait s'approcher dût être fatal ou non, il se sentit pris du désir d'en finir avec ce mystère dont il était entouré, et au milieu duquel il marchait en aveugle, trébuchant aux moindres événements de sa vie, s'égarant dans des routes qui semblaient si faciles à tout autre qu'à lui. Ce fut poussé par cette idée qu'il rentra dans sa chambre et se détermina à lire la lettre qui lui avait été écrite par le poëte, et qu'il avait jetée de côté avec dédain.

Nous la rapportons ici textuellement; mais nous déclarons n'en prendre nullement la responsabilité.





« Mon cher monsieur,

» Au moment où je vous ai laissé seul sur la
» route de Sar... à Bois-Mandé avec M. de Cerny,
» je vous ai promis de vous raconter sinon
» mon histoire, du moins de vous rappeler
» notre première rencontre, et de vous dire
» quelle en a été la suite. Souvenez-vous de
» Bois-Mandé ; souvenez-vous du lit du pape;
» souvenez-vous de la jeune fille qui s'est don-
» née à un voyageur de la voiture où vous étiez;
» souvenez-vous que ce voyageur a tué l'homme
» qui voulait le punir, et qu'il a enlevé la jeune
» fille qui s'était donnée à lui. Ce voyageur,
» c'était moi. »

— J'avais raison, murmura Luizzi en lui-même, oubliant dans sa préoccupation que

le Diable l'avait déjà averti de cette circonstance, j'avais raison; l'heure est venue, ceci est encore une nouvelle lumière que le sort m'envoie; et puisse le malheur qui s'attache à moi ne pas avoir fait que j'aie commis encore quelque grave imprudence en confiant la lettre que j'ai écrite à madame de Cauny au postillon qui devait conduire cette Jeannette, que la prédestination qui me poursuit m'a fait retrouver peut-être à Bois-Mandé !

Sous l'impression de cette crainte, Luizzi continua la lettre de Fernand.

« Souvenez-vous aussi que je vous avais dit
» que cette femme semblait porter en elle quel-
» que chose d'extraordinaire. »

Luizzi se rappela cette parole de Fernand, et il se rappela aussi que le conducteur, en par-





lant de cette Jeannette, lui avait fait entendre que son histoire n'était pas celle d'une servante d'auberge, et qu'elle n'était pas faite pour la place où elle se trouvait.

Ces circonstances, en revenant à la mémoire d'Armand, redoublèrent sa curiosité, et le firent s'avancer plus résolument encore dans la voie de découvertes où il semblait être engagé, et il continua :

« Il n'est pas étonnant que cette jeune fille
» eût quelque chose d'extraordinaire, car sa posi-
» tion l'était étrangement; elle était la petite-fille
» d'un homme de rien, devenu grand seigneur;
» l'histoire de cet homme est inouïe. Longtemps
» avant la révolution, il s'appelait Bricoin et était
» maître de danse. Il était déjà marié avant 89,
» lorsqu'en 93 ou 94 il lui vint à l'esprit de s'em-

» parer de la fortune et de la main d'une certaine
» madame de Cauny, dont il avait fait condamner
» le mari à mort. Il fit si bien qu'il l'épousa,
» abandonnant sa première femme et une fille
» nommée Mariette, qu'il avait eue d'elle. A cette
» époque, et pour échapper à la loi qui eût pu le
» condamner comme bigame, il changea de nom
» et prit celui de M. de Paradèze; et, par un bon-
» heur qui n'arrive ordinairement qu'aux plus
» vils criminels, sa femme mourut avant d'avoir
» pu découvrir ce qu'il était devenu, et laissa
» sa fille dans la misère la plus profonde, misère
» dont elle ne se sauva qu'en se livrant à la dé-
» bauche. »

Ce nom de Mariette, ce mot de débauche, cet abandon à Toulouse, tout cela se réunit en un coup dans l'esprit de Luizzi, et lui rappela ce que lui avait dit la Périne d'une fille nommée



Mariette, et qu'elle aurait livrée au père de Luizzi. Jeannette serait-elle sa sœur? et lui-même aurait-il aidé alors à sauver celui qui devait la perdre, comme il avait livré son autre sœur Caroline au misérable qui la tenait dans ses mains? Il n'osa s'arrêter à cette supposition extravagante, et continua à lire cette lettre dans un état d'anxiété de plus en plus poignant.

« Il n'en fut pas de la fille comme de la mère:
» elle parvint à découvrir le nom que son père
» avait pris et le lieu qu'il habitait; et, il y a
» vingt-deux ans à peu près, elle se rendit à
» Boismandé, chez M. Paradèze, emportant
» avec elle l'enfant qu'elle avait eue dans la mai-
» son de prostitution de la Périne. »

Cette circonstance fit tressaillir le baron. En effet, plus il avançait dans cette lettre, plus il

voyait se confirmer le pressentiment qui l'avait averti qu'elle renfermait d'étranges révélations. Pour tout autre homme qu'Armand, pour toute autre vie que la sienne, il eût fallu des preuves bien plus convaincantes pour faire naître seulement le soupçon que Jeannette pût être sa sœur; mais après tout ce qui lui était arrivé de surprenantes rencontres, il n'hésita pas à prendre la demi-révélation de Fernand pour un avertissement du sort, quoiqu'il fût bien loin de supposer que le secret qu'il venait de découvrir était bien loin du terrible secret qui lui restait à apprendre. Cependant il continua la lettre de Fernand :

« Lorsque Mariette arriva à Bois-Mandé,
» armée de l'acte de mariage de sa mère et de
» l'acte de naissance qui attestait qu'elle était fille
» de Bricoin, elle effraya assez le vieillard pour





» le forcer à se charger du soin de son existence
» et de celle de sa fille. M. de Paradèze garda
» l'enfant près de lui, et envoya Mariette à Tou-
» louse avec une pension assez misérable pour
» que cette fille fût obligée de prendre du service
» dans une maison de la ville. Par une adresse
» digne de cette fille, elle avait caché soigneu-
» sement à son père la mort de madame Bricoin,
» afin de faire obéir M. de Paradèze par la
» crainte d'une accusation de bigamie; mais
» elle était partie à peine depuis un an de chez
» son père, que celui-ci apprit la mort de sa
» première femme. Alors, se sentant libre de
» toute crainte, mais ne pouvant cependant
» supprimer la pension qu'il avait légalement
» reconnue à sa fille légitime, il chassa sa petite-
» fille de chez lui; et, avec quelque argent, il la
» plaça dans l'auberge où je la rencontrai, et où

» elle fut élevée jusqu'au jour où je l'en arra-
» chai.

» Vous devez vous rappeler encore, mon cher
» monsieur, qu'à cette époque vous étiez venu
» de Toulouse avec une femme nommée Ma-
» riette : c'était la mère de Jeannette, bonne
» mère bien digne du père dont elle était née ;
» vous devez vous rappeler encore avec quel soin
» elle se tenait voilée ; voici quelle en était la
» raison. Toute la tendresse qu'elle avait eue
» pour son enfant, tant qu'elle pouvait espérer
» qu'elle intéresserait Bricoin en sa faveur, s'en
» était allée de son âme le jour où son enfant
» avait été chassée du château ; et quoiqu'elle
» sût que sa fille, belle, innocente et pure, ha-
» bitât Bois-Mandé, elle y était passée sans
» vouloir être reconnue, craignant que la ser-





» vante d'auberge ne demandât quelque secours
» à sa mère, servante de bonne maison; mais
» ce qu'elle n'avait pas espéré de sa fille paysanne,
» sans grâce et sans séduction, elle l'espéra de
» Jeannette, devenue, entre mes mains, élé-
» gante, et restée, grâce à la nature, la plus rusée
» coquine qui existe dans ce monde.

» Mariette nous retrouva à Paris, Mariette
» m'enleva sa fille, car Mariette avait quelqu'un
» à qui la vendre, et elle savait comment on
» est vendu. Elles quittèrent Paris ensemble, et
» il fallut un hasard bien extraordinaire pour
» me la faire retrouver à Toulouse, il y a un an
» environ.

» Dans mon désespoir amoureux, je m'é-
» tais engagé. Je rêvais la gloire militaire,

» au commencement d'une révolution à laquelle
» je croyais le bras assez fort pour ramasser celle
» de l'empire. J'étais devenu sergent-major
» d'une compagnie où j'avais pour lieutenant un
» certain Henri Donezau ; il avait été l'amant
» de Jeannette, et l'avait ramenée d'Aix, où sa
» mère lui avait appris l'infâme métier qu'elle-
» même avait fait autrefois. Je servais de se-
» crétaire à cet ignoble Donezau, pour le servir
» dans une intrigue qu'il avait, disait-il, avec une
» religieuse de Toulouse ; mais dans un jour d'i-
» vresse il nous avoua que cette correspondance
» n'avait d'autre but que de cacher celle qu'il
» avait directement avec une novice du nom
» de Juliette ; et ce fut dans ce même souper
» qu'un certain comédien, nommé Gustave,
» m'apprit que cette Juliette n'était autre que
» la fille de Mariette, laquelle Mariette se cachait



» à Auterive, sous le nom de madame Gelis, » tandis que Jeannette avait pris celui de Ju- » liette. »

. . . .

. . . .

A cette révélation qui dépassait de si loin toutes les autres, à cet épouvantable secret qui jetait pour le baron un jour si effrayant et si sinistre sur ce qui s'était passé entre lui et cette femme, la lettre de Fernand tomba de ses mains; il regarda autour de lui d'un air effaré comme un homme qui se sent pris dans les réseaux inextricables d'une destinée plus forte que lui. Tout le courage qu'il avait eu un moment pour avancer dans cette voie d'effrayantes révélations l'abandonna tout à coup, et il serait presque impossible de dire toutes les nouvelles terreurs qui entrèrent dans l'esprit de Luizzi. Juliette sa sœur, et aux mains de laquelle il avait laissé Caroline; Juliette la petite-fille de M. de Paradèze, mari de

l'infortunée madame de Cauny à qui il avait enlevé sa fille; Juliette qu'il avait sans doute rencontrée à Bois-Mandé, et qui avait pu s'emparer de la lettre qu'il avait écrite à madame de Paradèze pour lui annoncer que sa fille n'était pas perdue; Juliette, qui probablement avait intercepté la lettre qu'il avait écrite de Fontainebleau à madame Donezau, et qui, sans doute, apprenant ainsi le rendez-vous qu'il avait donné à Caroline, avait enseigné à M. de Cerny la route qu'ils avaient suivie avec Léonie, et avait lancé le comte sur leurs traces; Juliette, ancienne maîtresse de Gustave de Bridely, qui avait pu savoir de lui l'existence d'Eugénie Peyrol, et qui, sans doute, ne s'était rendue à Bois-Mandé que pour achever la perte de cette malheureuse femme. Tous ces événements possibles, toute cette complication de circonstances inouïes tournèrent un moment dans la tête du baron au point de l'étourdir, et de lui donner un vertige pareil à celui que pouvait éprouver son aïeul Lionel lorsqu'il vit s'acharner à sa poursuite tous ces fantômes





vivants qui le poursuivaient dans les ténèbres éclairées par l'incendie et l'orage.

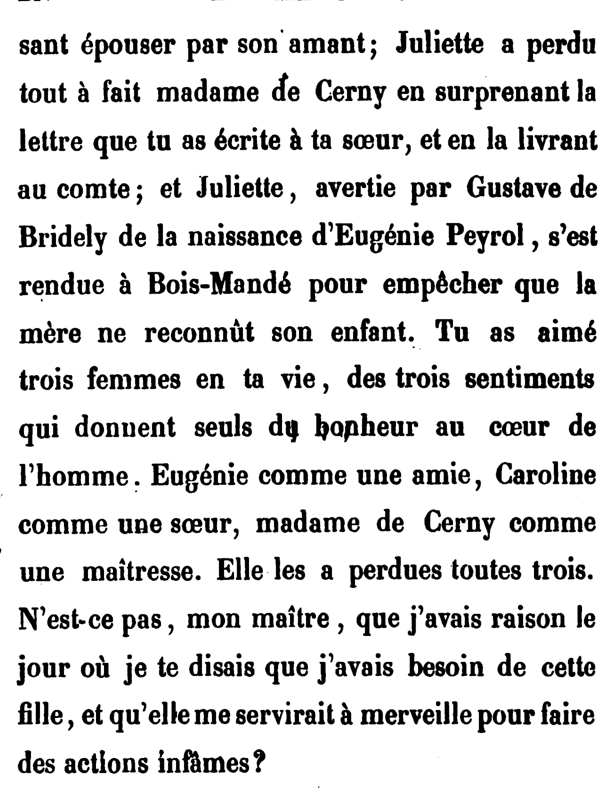
Et ce délire fut sans doute le même, car il eut le même résultat; et Armand, qui depuis un mois avait résisté à la tentation de la solitude, à la tentation du besoin d'apprendre le sort de tous ceux qu'il aimait, Armand ne résista pas à l'effroyable confusion qu'il sentit dans sa tête, et il appela Satan : Satan parut.

VIII.

— Tu avais raison, maître, c'est vrai tout cela; une fois en ta vie tu as compris tout ce qu'on pouvait faire de mal quand on n'était qu'un être mortel.

— Ainsi, Juliette! s'écria le baron.

— Juliette a perdu ta sœur Caroline en la fai-



sant épouser par son amant; Juliette a perdu tout à fait madame de Cerny en surprenant la lettre que tu as écrite à ta sœur, et en la livrant au comte; et Juliette, avertie par Gustave de Bridely de la naissance d'Eugénie Peyrol, s'est rendue à Bois-Mandé pour empêcher que la mère ne reconnût son enfant. Tu as aimé trois femmes en ta vie, des trois sentiments qui donnent seuls du bonheur au cœur de l'homme. Eugénie comme une amie, Caroline comme une sœur, madame de Cerny comme une maîtresse. Elle les a perdues toutes trois. N'est-ce pas, mon maître, que j'avais raison le jour où je te disais que j'avais besoin de cette fille, et qu'elle me servirait à merveille pour faire des actions infâmes?

Luizzi restait anéanti devant cette parole amère et insolente de Satan. Ce n'était plus ni le fat insolent, ni l'abbé coquet, ni l'esclave malais, ni le notaire grotesque, ni le manant hideux; ce n'était plus aucun des personnages sous lesquels

Satan lui était tant de fois apparu ; ce n'était plus même l'ange déchu qu'il avait vu pour la première fois au château de Ronquerolles, si fier dans sa défaite, si beau dans sa dégradation ; c'était le Dieu du mal, hideux dans sa forme, hideux dans l'expression de sa figure, ayant toute la bassesse, toute la méchanceté, toute la férocité et tout le cynisme du vice. Luizzi le regardait et tremblait, Luizzi, pour la seconde fois, se sentait pris de cette terreur et de ce désespoir qui avait déjà failli le précipiter aux genoux de Satan, et, comme il luttait encore, celui-ci continuait :

— Oui, c'est Juliette qui a perdu tout ce que tu as aimé dans ce monde ; digne héritière de cette famille d'inceste et d'adultère, elle a eu tous les vices que j'avais promis à ta race. Elle m'appartient comme m'appartiennent tous ceux qui ont dans leurs veines du sang de Zizuli.

— Pas encore, Satan, pas encore, s'écria



Luizzi. Il en est un qui t'échappera sans doute; il en est un qui t'échappera, je te le jure.

— Je le lui souhaite, maître, dit Satan; d'ailleurs, qu'est-il besoin qu'il se donne à moi volontairement? Qu'est-il besoin d'un pacte pour qu'il m'appartienne? N'ai-je pas ma Juliette pour le perdre, celui-là? Et n'est-ce pas elle qui, pouvant le délivrer de l'accusation qui pèse sur lui, le laisse dans sa prison et le destine à mourir sur l'échafaud?

— Elle? Juliette? s'écria Luizzi, elle pourrait me sauver?

— Elle le peut, maître, elle le peut; à l'heure où tu étais depuis longtemps de retour, elle était encore avec M. de Cerny : ce n'est qu'à Bois-Mandé qu'elle l'a quitté, car c'était elle qui voyageait avec lui. M. de Cerny était dans cette chaise de poste que tu as rencontrée à quelque distance de Bois-Mandé, et au mo-

ment où je t'ai quitté ; il s'y tenait caché. L'enfant qui t'avait averti atteignit la voiture pendant que le postillon l'avait abandonnée pour aller boire, comme tu l'as déjà appris. Tous les vices, vois-tu, s'aident à merveille pour compléter un malheur. L'enfant ne vit que Juliette, qu'il pria de prévenir le premier voyageur qu'elle rencontrerait, en lui disant ce qu'il venait de faire pour toi ; et comme elle lui demanda (poussée par quelque mauvais génie qui préside à toutes les mauvaises actions de cette femme), comme elle lui demanda quel était ce voyageur qu'elle avait aperçu sur la route, le petit Jacob répondit naïvement :

— J'ai entendu qu'on l'appelait M. le baron de Luizzi.

— Tu comprends, mon maître, que la nouvelle devait être agréable pour M. de Cerny, qui te poursuivait ; et qui, ne te sachant pas dans la pénurie où tu étais en ce moment,





s'imaginait que tu courais la poste vers Toulouse. Sur sa demande, Juliette rappela l'enfant, qui s'en retournait déjà, et s'informa du temps que vous resteriez à l'auberge, avant de repartir. L'enfant lui répondit que vous ne pouviez vous mettre en route avant le lendemain. C'était plus de temps qu'il n'en fallait à M. de Cerny pour te rejoindre; et ce ne fut que lorsque la nuit fut bien close, et lorsqu'il était sur le point d'arriver au but du voyage de Juliette, qu'il descendit furtivement de voiture, et qu'il retourna sur ses pas armé de deux épées. Elles ne lui servirent ni contre toi, ni contre son assassin; car, à l'endroit précis où je te quittai, un coup de fusil, parti du taillis qui borde la route, l'étendit mort. Ce fut alors que l'assassin le traîna dans le taillis; ce fut alors que, surpris sans doute par l'arrivée de quelques bûcherons attardés, il fut forcé d'abandonner son cadavre avant de le dépouiller, et créa contre toi cette circonstance accablante, que le comte n'avait pas été tué par

des brigands, mais par un ennemi personnel, qui avait à sa mort un plus haut intérêt que celui de le voler; et quel autre, mon maître, a pu avoir un plus grand intérêt que toi à la mort de M. de Cerny?

— Et Juliette sait cela?

— Elle sait qu'à neuf heures précises du soir M. de Cerny la quittait, et qu'à neuf heures précises du soir tu écrivais, à six lieues de là, la lettre à madame de Cauny, lettre dont elle s'est emparée.

— Et elle connaît sans doute le coupable? dit Luizzi avec une expression forcée de sarcasme, qui ne montrait que son impuissance à lutter avec un si terrible ennemi que Satan.

— Elle n'en a pas le plus léger soupçon.

— Ah! je le connais, moi, s'écria Luizzi, je le connais.





— Et tu le nommes?...

— C'est Jacques Bruno, dit le baron.

— Ah! fit le Diable d'un air étonné, c'est Jacques Bruno. Eh bien, te voilà sauvé; tu diras cela aux jurés, et ils te croiront tout de suite.

Cette froide raillerie de Satan déconcerta le baron; il comprit l'impossibilité d'articuler une pareille dénonciation devant un tribunal, sans autre preuve à l'appui que son assertion et que la pensée qui venait de naître en lui que le visage qu'il avait cru reconnaître le soir sur la route de Bois-Mandé n'était autre que celui de Jacques Bruno. Alors, comme un homme qui se noie et qui se rattrape à tout ce qui est à sa portée, fût-ce à un fer rouge ou à une lame de rasoir, il reprit :

— Mais j'ai la déposition de Juliette.

— Autre moyen très-ingénieux, fit le Diable, et qui peut certainement te sauver ou te perdre tout à fait ; cela dépendra de ta bonne sœur Juliette.

— Et quel intérêt peut-elle avoir à me perdre? dit Luizzi.

— Quel intérêt peut-elle avoir à te sauver? reprit le Diable. Oh! si tu lui avais donné quelque cinq cent mille francs de fortune comme à ta bonne sœur Caroline, si tu ne lui avais pas seulement enlevé son amant, ou si seulement tu étais devenu le sien.

— Quelle horreur! dit Luizzi.

— Cela n'a pas tenu à toi, mon maître, tu en avais quelque envie. Que veux-tu? cela manque à ton histoire; mais l'infamie de l'échafaud fera compensation à l'inceste qui manque.

— Oh! non, non, dit Luizzi, tu auras beau





faire, Satan, je n'y périrai pas; et ce sera Juliette, ce sera celle sur qui tu as compté pour me perdre qui me sauvera; je lui paierai la vérité plus cher qu'on n'a jamais payé un mensonge.

— Voilà qui est bien, dit Satan, tu rendras Juliette plus riche que Caroline, tu doreras le vice à un titre plus élevé que la vertu. Véritablement tu fais tous les jours des progrès.

— Eh bien! soit, dit Luizzi; puisque dans ce monde tout est infâme, je serai infâme; puisque parmi les hommes tout est à vendre, j'achèterai tout.

— Tu n'en seras pas moins dupe, baron, car d'ordinaire on ne paie pas ce qu'on a le droit d'avoir, il n'y a que les fripons qui achètent une bonne réputation, il n'y a que les coupables qui se ruinent pour se faire absoudre. Toi tu achètes l'absolution d'un crime que tu n'as pas commis: niais, pauvre niais!

— Soit encore, dit Luizzi, je le serais bien plus de me laisser condamner.... Dis-moi où est Juliette, dis-moi où je puis lui écrire, et je me charge de mon salut.

— A l'heure où tu me parles, elle est chez M. de Paradèze, son grand-père, et quoique j'aie toujours refusé de te dire un mot de ce qui concerne ton avenir, je veux bien t'aider dans l'effort que tu tenteras pour ton salut, et je t'assure que ta lettre la trouvera encore chez son grand-père.

— C'est assez, dit Luizzi, et d'un geste il ordonna à Satan de se retirer.





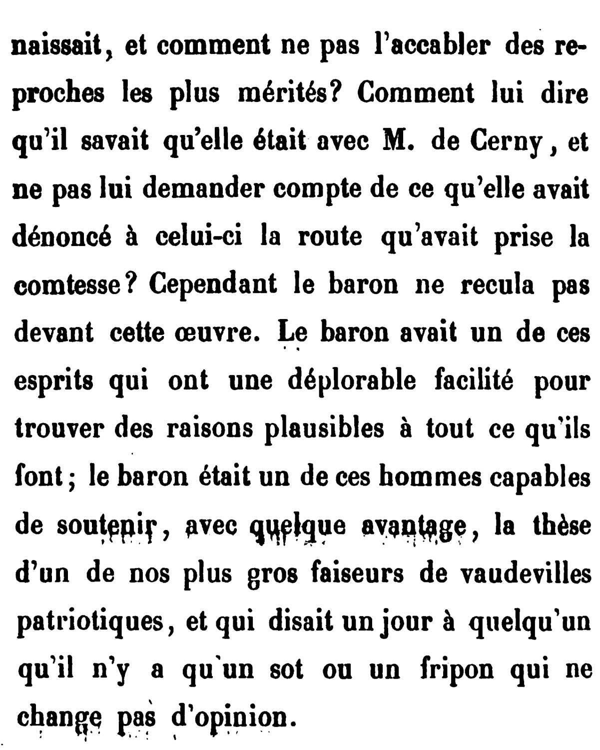
IX.

Triomphe de l'Amour fraternel.

La résolution que Luizzi avait prise dans un moment de désespoir n'était pas si facile à exécuter qu'il se l'imaginait : la lettre qu'il lui fallait écrire à Juliette n'était pas seulement une action honteuse, c'était aussi une œuvre difficile.

Comment dire à cette femme qu'il la con-





naissait, et comment ne pas l'accabler des reproches les plus mérités? Comment lui dire qu'il savait qu'elle était avec M. de Cerny, et ne pas lui demander compte de ce qu'elle avait dénoncé à celui-ci la route qu'avait prise la comtesse? Cependant le baron ne recula pas devant cette œuvre. Le baron avait un de ces esprits qui ont une déplorable facilité pour trouver des raisons plausibles à tout ce qu'ils font; le baron était un de ces hommes capables de soutenir, avec quelque avantage, la thèse d'un de nos plus gros faiseurs de vaudevilles patriotiques, et qui disait un jour à quelqu'un qu'il n'y a qu'un sot ou un fripon qui ne change pas d'opinion.

Or, l'intérêt qui poussait Luizzi à changer d'opinion sur le compte de Juliette, était bien autrement important qu'une croix d'honneur ou la pension de douze cents francs, qui a inspiré à notre gros vaudevilliste l'axiome que nous venons de rapporter. Il s'agissait, pour le

baron, de la vie ou de la mort, de l'honneur ou de l'infamie, de la vie mortelle et de l'honneur apparent, à la vérité; car, pour ce qui était de l'avenir de son âme ou du témoignage de sa conscience, il en faisait bon marché, comme les trois quarts et demi de l'humanité.

Il se mit donc à l'œuvre; il écrivit une lettre, en écrivit deux, en écrivit dix, vingt; mais, à la première, le ressentiment de tout le mal qu'avait fait Juliette perçait à chaque ligne. Il lui faisait honte de sa conduite et en appelait à ses bons sentiments. Cette lettre, il la laissa dormir quelques heures, mais il la relut au moment de la remettre à M. Barnet, qu'il avait chargé de l'expédier; et cette lecture le persuada facilement qu'une femme comme Juliette ne tiendrait compte des reproches et serait peu sensible à un appel sentimental.

La seconde avait moins d'amertume, glissait davantage sur un retour vers le bien, et commençait à effleurer le chapitre de l'intérêt vé-





nal ; mais cette lettre était encore bien loin de ce qu'il croyait capable d'amener Juliette à une révélation sincère de la vérité. Enfin, de lettres en lettres, et toujours mécontent de lui-même, en ce sens qu'il ne se trouvait ni assez bas, ni assez oublieux du mal que lui avait fait cette fille, il laissa passer près d'une semaine, et, durant cette semaine, rien ne vint l'écarter de sa fatale résolution. Il écrivit à madame de Cerny, et madame de Cerny ne lui répondit pas ; il écrivit à Caroline, et Caroline ne lui répondit pas ; il écrivit à madame Peyrol, et Eugénie ne lui répondit pas. Au bout de quinze jours, il en était arrivé au plus fâcheux état où jamais se fût trouvée son âme ; il douta de ces trois femmes. Ce fut alors qu'il écrivit à Juliette la lettre suivante.

Quoi que nous en ayons, Luizzi est notre héros, il a été notre ami ; et, si nous avons raconté combien de temps il fut avant d'écrire la lettre que nous allons rapporter, c'est que nous

voulons qu'on sache bien qu'il ne descendit que degrés à degrés et presque insensiblement le chemin qui mène à la lâcheté, et qu'il lui fallut l'abandon de tout ce qu'il aimait, pour l'y pousser tout à fait.

Et maintenant, voici la lettre de Luizzi :

« Mademoiselle,

» Un hasard m'a appris quels étaient les liens
» de parenté qui nous unissaient. J'en ai été
» vivement heureux; il semblait que la tendre
» affection que vous portiez à Caroline fût un
» pressentiment de votre cœur, et que l'affec-
» tion que je ressentais pour vous fût un aver-
» tissement du mien. Ce bonheur est d'au-
» tant plus grand pour moi, que ce que j'ai fait
» déjà pour une sœur chérie, je pourrai le faire





» pour une autre ; et j'espère, aujourd'hui que je
» vous connais, réaliser bientôt le plus cher de
» mes vœux. L'accusation absurde qui me retient
» en prison tombera aisément devant les preuves
» que j'ai à donner, et surtout en face d'un
» témoignage que j'aurais déjà invoqué judiciai-
» rement, si je ne voulais le devoir à la spon-
» tanéité d'une amitié que vous m'accorderez
» maintenant, je l'espère du moins. Je vous
» attends à Toulouse; vous viendrez, n'est-ce
» pas? car j'ai beaucoup de choses à vous dire.

» Votre frère et votre ami,

» ARMAND, baron de LUIZZI. »

Une fois que Luizzi eut écrit cette lettre, il la cacheta et ne voulut pas la relire. Il n'avait pas

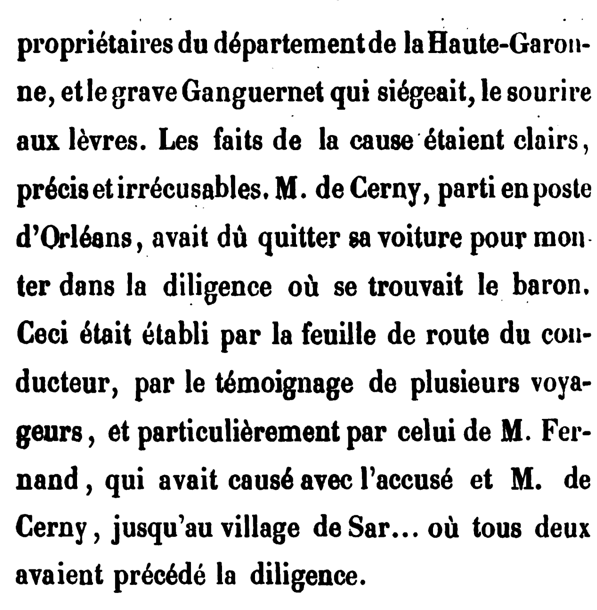
fait partir les autres, parce qu'elles n'atteignaient pas son but; il n'eût peut-être pas fait partir celle-là, parce qu'elle le dépassait.

Cependant le temps de son jugement approchait; sa lettre était partie depuis plus de huit jours, et nulle réponse ne venait. Ce que Luizzi n'avait pu obtenir par une voie indigne, il pensa l'arracher par une citation judiciaire. Il fit assigner Juliette comme témoin, et le jour fatal arriva sans qu'il sût si elle comparaîtrait ou non.

Ce fut une belle solennité. Toutes les grandes dames de Toulouse s'y trouvaient dans leurs plus beaux atours. Tout ce que la noblesse avait d'illustre, tout ce que la bourgeoisie avait de distingué, tout ce que le barreau avait de plus célèbre, était réuni dans cette enceinte.

La cour prit séance, les jurés prêtèrent serment, et l'accusé put reconnaître au milieu d'eux l'honorable M. Félix Ridaire, un des plus riches





propriétaires du département de la Haute-Garonne, et le grave Ganguernet qui siégeait, le sourire aux lèvres. Les faits de la cause étaient clairs, précis et irrécusables. M. de Cerny, parti en poste d'Orléans, avait dû quitter sa voiture pour monter dans la diligence où se trouvait le baron. Ceci était établi par la feuille de route du conducteur, par le témoignage de plusieurs voyageurs, et particulièrement par celui de M. Fernand, qui avait causé avec l'accusé et M. de Cerny, jusqu'au village de Sar... où tous deux avaient précédé la diligence.

M. Fernand les avait laissés seuls ensemble, et quand le petit Jacob, envoyé à leur poursuite, était arrivé près du baron, M. de Cerny avait disparu; l'enfant se rappelait fort bien, et son témoignage était positif, que le baron l'avait détourné d'aller à la poursuite de M. de Cerny, en lui disant que le voyageur devait être au diable.

Cette déposition était corroborée du témoi-

gnage du père de l'enfant, à qui Luizzi avait déclaré qu'il avait essayé vainement d'empêcher l'enfant de continuer sa route; d'un autre côté, les deux épées trouvées à côté de M. de Cerny semblaient prouver qu'un duel avait été arrangé entre le mari et l'amant; tandis que le corps, frappé par derrière de deux balles, montrait sans aucun doute que le baron avait fait un assassinat d'une affaire d'honneur. Le cadavre n'avait point été dépouillé, ce qui constatait clairement que M. de Cerny n'avait pas été la victime de brigands.

Puis venait l'arrivée secrète de Luizzi à Toulouse; la demeure qu'il y avait choisie, les précautions d'argent qu'il avait prises, tout, jusqu'à son indifférence pour le pays où il voulait aller pourvu qu'il quittât la France. C'était enfin un joli chef-d'œuvre d'acte d'accusation, très-capable de faire pendre deux innocents au lieu d'un.

A cela, Luizzi objectait pour toute défense,





que personne n'avait vu ni lui ni M. de Cerny porteurs d'épées, et que par conséquent cette circonstance prouvait que les véritables assassins avaient dû abandonner ces épées près de M. de Cerny, après l'avoir tué. On attendait dans une vive anxiété, lorsque l'appel des témoins ayant été fait, et Juliette n'ayant pas répondu, l'avocat de Luizzi se leva pour demander la remise de la cause à une prochaine session, vue l'importance de ce témoin; mais l'huissier annonça que la demoiselle Juliette venait d'arriver à l'instant même, et qu'elle était prête à comparaître devant la Cour. Alors les débats commencèrent; on lut l'acte d'accusation, et il en résulta contre Luizzi un sentiment de mépris et d'indignation.

Il n'entre pas dans l'intention de ce récit de faire un article dramatisé de la *Gazette des Tribunaux,* de donner des mots heureux à certains témoins, de prêter un jargon inintelligible à quelques autres, de faire dire de grosses bêtises aux jurés, de raconter avec quel soin le prési-

dent des assises s'acharne à découvrir la culpabilité de l'accusé, de montrer l'avocat du roi entourant les témoins de questions captieuses, pour leur apprendre ce qu'ils ignorent, de manière à ce qu'ils aient l'air de l'avouer, mais nous devons rapporter l'un des incidents les plus remarquables de cette séance, et le dénoûment qu'elle amena.

L'attention était fatiguée, les dépositions des témoins qui venaient sans cesse raconter la disparition de M. de Cerny, demeuré seul avec le baron, ou le soin qu'Armand avait mis à cacher sa présence à Toulouse, n'excitait plus aucun intérêt, la conviction de chacun était faite, lorsqu'on appela enfin Juliette, et tous les regards se tournèrent vers la porte par où elle entra. Luizzi l'interrogea du regard, et du regard elle sembla lui promettre de venir à son aide. Le président lui fit prêter le serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Juliette le prêta d'une voix ferme et assurée; tous les regards étaient fixés sur elle. On chuchottait, on la trou-





vait belle, charmante, gracieuse, et elle inspira tant d'intérêt, qu'il en rejaillit quelque peu sur l'accusé, dont plusieurs personnes savaient que c'était la sœur. Enfin, elle prit la parole, et, baissant humblement les yeux, elle répondit :

— J'ai quitté Orléans avec M. de Cerny; il était dans ma voiture; nous n'avons rejoint la diligence qu'au village de Sar... où elle s'était brisée. Il était à peu près sept heures du soir lorsque nous rencontrâmes le baron seul à pied sur la route : M. de Cerny était encore dans ma voiture à ce moment; et il était neuf heures sonnées à Bois-Mandé lorsqu'il me quitta pour retourner sur ses pas, et rejoindre le baron de Luizzi, à qui il avait à demander compte d'une injure que j'ignorais.

A cette déposition de Juliette, le cœur de Luizzi se dilata; il lui sembla que son salut venait de lui apparaître tout à coup, mais il fut vite ramené à la vérité de sa position, lorsqu'il entendit le murmure désapprobateur qui suivit les paroles de Juliette.

Félix Ridaire prit la parole.

— Je prie monsieur le président, dit-il, de demander au témoin pour quelle cause M. de Cerny se trouvait dans sa voiture.

— Il avait affaire à Toulouse, et nous voyagions en compagnie; une fois arrivé à Bois-Mandé, il devait continuer seul sa route.

Tout à coup l'avocat du roi se leva, et, se coiffant de son bonnet galonné :

— Avant de pousser plus loin les questions, dit-il, je prie la cour de me donner acte de mes réserves contre ce témoin; d'après les témoignages du conducteur, du postillon, de M. Fernand; d'après l'aveu de l'accusé lui-même, M. de Cerny était dans la diligence plusieurs heures avant d'arriver au village de Sar..., et le témoin vient de vous dire que lui et M. de Cerny n'avaient atteint la diligence qu'au village de Sar... Il y a ici faux témoignage évident, et





lorsque je vous aurai révélé les liens qui attachent le témoin à l'accusé, vous reconnaîtrez que ç'a pu être un sentiment louable qui l'a égaré, mais qui ne devait pas aller jusqu'à lui faire commettre un parjure dans cette enceinte révérée.

— Je jure! s'écria Juliette, qui véritablement ne comprenait rien à la réquisition du procureur du roi, je jure que ce que j'ai dit est la vérité.

— Mademoiselle, fit le président en l'interrompant paternellement, la cour veut user d'indulgence envers vous. Dans sa rigoureuse justice, elle devrait ignorer la parenté qui vous unit à l'accusé, et, ne considérant que votre qualité de témoin, elle devrait punir sévèrement une déposition si contraire à tous les témoignages que nous avons entendus jusqu'à ce moment; mais elle veut bien comprendre que la légitimité des liens n'en fait pas toujours la force, et que votre dévouement pour un frère que vous chérissez a

pu vous inspirer un mensonge, coupable sans doute, mais sur lequel elle ferme les yeux.

— Cependant... reprit Juliette.

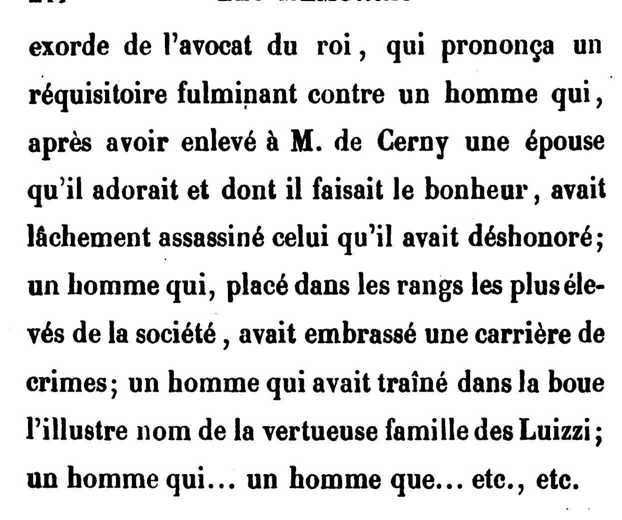
— N'insistez pas davantage, lui dit le président, car j'ai déjà peut-être outrepassé mon devoir. Par intérêt pour vous, par intérêt pour l'accusé lui-même, auquel une déposition aussi mensongère ne peut que porter préjudice, en montrant la nullité de ses moyens de défense; n'ajoutez pas un mot de plus. Huissier, faites retirer le témoin.

Juliette sortit au milieu de l'attendrissement général, et chacun disait en la voyant passer :

— Voilà un modèle d'amour fraternel! Elle n'a pas réussi, mais son action n'en est pas moins noble et digne du respect et de l'admiration des cœurs honnêtes.

Elle sortit, disons-nous, et ce triomphe qu'elle obtint empêcha d'écouter le magnifique





exorde de l'avocat du roi, qui prononça un réquisitoire fulminant contre un homme qui, après avoir enlevé à M. de Cerny une épouse qu'il adorait et dont il faisait le bonheur, avait lâchement assassiné celui qu'il avait déshonoré; un homme qui, placé dans les rangs les plus élevés de la société, avait embrassé une carrière de crimes; un homme qui avait traîné dans la boue l'illustre nom de la vertueuse famille des Luizzi; un homme qui... un homme que... etc., etc.

Le ronflement oratoire de l'avocat-général dura cinquante-cinq minutes; la défense ne fut pas moins belle et dura cinquante-six minutes; le résumé, horriblement impartial, dura vingt et une minutes; la délibération du jury dura treize minutes, nombre fatal; et, au bout de deux heures vingt-cinq minutes, le baron de Luizzi fut condamné à mort à l'unanimité.

Depuis la déposition de Juliette, Luizzi n'entendait plus, n'écoutait plus. Ce qu'on pouvait dire contre lui et ce qu'on pouvait dire en

sa faveur lui était devenu également indifférent. Une rage indicible s'était emparée de lui ; il avait reconnu la main de Satan dans le dernier coup qui venait de lui être porté ; et cette Juliette, sortie noble et intéressante de ce tribunal dont il était sorti déshonoré et condamné, lui parut la preuve convaincante que le mal était seul destiné à triompher dans ce monde ; il rentra donc dans sa prison avec la résolution inébranlable de demander son salut au mal, à quelque prix que ce fût, si son salut était encore possible : il appela donc Satan.

— Eh bien ! mon maître, lui dit le Diable en riant, la société a été plus sage que toi, elle s'est rappelé l'histoire de cet ancien qui, ayant demandé le bonheur pour ses enfants, les vit s'endormir du sommeil de la mort. Elle t'a condamné au bonheur, et ce choix que tu devais faire bientôt, selon les termes de notre pacte, et qui sans doute te paraissait si difficile, elle l'a fait pour toi.





— Et penses-tu que j'accepterai ? dit le baron.

— Je ne sais comment tu pourras échapper.

— Allons, Satan, fit Luizzi qui avait retrouvé toute son énergie; allons, ne perds pas ton temps à m'amener à une mauvaise résolution que j'ai déjà prise. Déjà deux fois tu m'as sauvé à la condition que je t'abandonnerais un temps déterminé de ma vie; quel temps te faut-il pour me faire sortir d'ici, comme je suis sorti des prisons de Caen, innocent, riche et bien portant ?

— Il me faudrait plus de temps que tu n'en as à me donner, mon maître, nous sommes au premier décembre 183., et d'aujourd'hui en un mois, il faut que tu aies fait choix de la chose qui doit te rendre heureux et te soustraire à mon pouvoir; tu sais que si tu n'as pas fait ce choix, ton être m'appartient à partir e ce dernier jour.

— Et tu sais aussi, dit Luizzi, que si je meurs avant de l'avoir fait, je t'échappe, ou du moins je rentre dans les chances communes à toutes les âmes dont le sort est entre les mains de Dieu. Ton intérêt est donc de me sauver si tu espères encore t'emparer de moi.

Le Diable se mit à rire et répondit tranquillement au baron :

— Eh ! mon maître, crois-tu que tu ne m'appartiennes pas déjà ?

— C'est ce que je ne veux pas discuter, dit Armand ; je t'ai proposé un marché, veux-tu ou non l'accepter.

— Écoute, dit Satan, nous sommes probablement destinés à vivre éternellement ensemble ; or je ne veux pas avoir chez moi un damné qui dirait à tout venant que j'ai manqué de procédés envers lui. Tu es un peu de ma parenté aussi, baron de Luizzi, car tu es de la race de ce bon fils d'Ève qui a commis le premier meurtre : je



veux être bon Diable pour mes cousins, à quelques degrés si éloignés qu'ils puissent être ; il te reste trente et un jours avant le choix qu'il faut que tu fasses; donne-m'en trente, et tu sortiras d'ici, non-seulement innocent, riche, bien portant, mais encore intéressant comme la victime d'une odieuse persécution et d'une erreur inouïe. Il manque à tous les titres que tu as à la faveur des hommes, la célébrité, je te la donnerai.

— Et si je te donne, moi, ces trente jours, que me restera-t-il donc?

— Vingt-quatre heures pour faire un choix qui ne demande qu'une seconde. Si tu as vu tout ce que tu as vu, sans savoir où est le bonheur, tu ne le sauras jamais. Si tu choisis bien j'ai perdu la partie, si tu choisis mal je l'ai gagnée : c'est un coup de dés où nous devions arriver l'un et l'autre, et ce n'est véritablement qu'un coup de dés. Pascal jouait à pile ou face l'immortalité de l'âme, et Jean-Jacques Rous-

seau visait un arbre avec une pierre, bien décidé à ne pas croire en Dieu, s'il n'attrapait pas l'arbre ; tu as sur ces deux immenses génies l'avantage de ne pouvoir douter ni de Dieu, ni de l'immortalité de l'âme, toi qui as vu le Diable en personne et qui as fait marché de ton âme avec lui. Je n'ai même rien négligé pour le reste de ton éducation, je t'ai montré les beaux salons, je t'ai montré les chambres bourgeoises, je t'ai montré les chaumières, les mansardes; tu as rencontré dans ta vie les hommes de loi, les magistrats, les négociants, les financiers, les médecins, les comédiens, les filles publiques; tu as eu affaire à tout ce qui compose à peu près la société, et tu dois savoir à quoi t'en tenir sur son compte.

— Pas encore, dit le baron, car il me reste à savoir ce que sont devenues les trois seules femmes, bonnes et dévouées, que j'ai rencontrées en ma vie.

— Est-ce leur histoire que tu veux? reprit le





Diable : je vais te la conter, je serai complaisant jusqu'au bout. Dis-moi par qui tu veux que je commence ; seulement écoute l'heure qui sonne : je veux absolument trente jours sur les trente et un qui te restent à vivre ; et le temps que durera le récit que je vais te faire, je le retrancherai sur les vingt-quatre heures que je te laisse. Tu es libre de m'écouter avant ou après : je ne commencerai mon récit qu'à cette condition ; récit que tu pourras interrompre quand il te plaira, du reste.

Luizzi n'hésita pas. Le choix qu'il voulait faire était arrêté depuis sa sortie de l'audience de la Cour d'assises ; et peu lui importait, une fois délivré de la condamnation qui pesait sur lui, d'avoir un mois ou une heure pour se prononcer. Il dit donc à Satan : tu peux commencer ; je t'écoute.

Alors Satan prit la parole.

X.

Une honnête Femme.

— Voici ce qui est arrivé à ta sœur Caroline, si c'est par celle-là que tu veux que je commence.

Luizzi fit un signe d'assentiment, et le Diable commença.

— Tu ne connais pas ta sœur, baron ; tu n'as jamais su voir en elle qu'une jeune fille sans expé-



rience et exaltée, qui s'est maladroitement éprise d'amour pour un butor, et qui a été la victime de son ignorance. Tu t'es trompé, mon maître : Caroline est une de ces âmes à part, faible devant la prière et la souffrance des autres, énergique contre le vice et le malheur.

Tu vas voir si je la juge mal.

Comme je l'ai dit, elle n'a point reçu la lettre que tu lui as adressée de Fontainebleau ; cette lettre fut remise à son mari, et, par son mari, communiquée à Juliette, et, par Juliette, communiquée à M. de Cerny. Tu sais aussi que Gustave Bridely a reçu ta lettre, et cette lettre fut communiquée par lui à Juliette, la grande maîtresse dans l'art de tirer parti d'une mauvaise position. Bridely, M. de Cerny, Juliette, Henri Donezau, quittèrent Paris le soir même. Ce fut le résultat d'un conciliabule où ta sœur ne fut pas admise, et dont je te dirai le sujet quand j'arriverai aux personnes qu'il regarde plus particulièrement.

Le Diable s'arrêtait de temps en temps durant son récit, comme s'il eût voulu laisser place à Luizzi pour l'interrompre ; mais celui-ci savait trop qu'il n'avait plus une minute à perdre pour pour profiter de cette attention de Satan, qui fut donc forcé de continuer ainsi :

— Tu dois te rappeler, mon maître, que parmi les personnes que tu recevais habituellement chez toi, l'une des plus assidues était le jeune Edgard du Bergh. Il était de trop bonne compagnie pour venir dans la maison d'un homme où il lui fallait subir la compagnie de M. Henri Donezau; et il était en même temps de trop mauvaise compagnie pour y venir à l'intention d'une fille de la tournure de Juliette : il y en a cent, à Paris, à vendre, de meilleur ton, de meilleur goût et de meilleure santé; mais entre le rustre qui s'appelait Donezau et la coquine qui s'appelait Juliette, il y avait ta sœur, et c'est ce qui l'attirait dans ta maison. Tant que tu fus présent, il cacha avec grand soin un désir que tu étais assez habile pour découvrir, as-



sez adroit pour surveiller, et assez résolu pour écarter au besoin. Il ne comptait pas le mari pour un obstacle ; plus avisé que toi, il avait compris que la brutale et lubrique nature d'Henri Donzeau préférait la nature lascive et ardente de Juliette ; il soupçonnait que ton beau-frère se souciait fort peu de sa femme ; mais il était loin de supposer qu'en partant il la lui abandonnât vierge et pure comme il l'avait reçue.

Ce fut le lendemain du départ de son mari et de Juliette qu'il commença véritablement à espérer. Ce jour-là il vint faire sa visite accoutumée ; ce jour-là il trouva Caroline seule et plongée dans le plus vif désespoir. En effet, dans l'espace de vingt-quatre heures, elle avait appris ta fuite avec madame de Cerny, le départ de Juliette, suivi, quelques heures après, du départ de son mari.

— Quoi ! dit Luizzi tout étonné, ils ne sont pas partis ensemble?

— Écoute, maître, dit le Diable, si tu me fais mêler toutes ces histoires l'une avec l'autre, non-seulement nous n'y comprendrons rien, mais encore nous n'en finirons jamais.

Edgard rencontra donc Caroline tout en larmes.

— Quel chagrin avez-vous? lui dit-il.

Caroline croyait que du Bergh était un ami; vous le traitiez comme tel : c'est d'ordinaire le premier grade que prennent les amants dans les bonnes maisons; et c'est toujours le frère ou le mari qui leur en signe le diplôme, quelquefois tous deux ensemble. Elle lui raconta donc le malheur qui lui arrivait. Le malheur voile la faculté perpicace de l'âme, comme les pleurs voilent les facultés visuelles des yeux. Caroline n'aperçut pas la maligne joie qui se montrait sur le visage de du Bergh à cette nouvelle; et il lui promit de ne pas l'abandonner, de s'informer exactement de ce qu'était devenu son mari,





toi et Juliette. Tu dois comprendre qu'avec les projets d'Edgard, il se garda bien de faire la moindre démarche à ce sujet : il commença par laisser quelques jours à la première vivacité du désespoir, puis, en habile séducteur, il entreprit de jeter dans l'âme de Caroline le soupçon qu'il s'étonnait de ne pas y voir naître.

C'était un soir, il était assis à côté d'elle, et voici ce qu'il lui disait :

— Oui, madame, j'ai honte de vous le dire, votre mari, celui à qui appartenait votre amour, celui que votre union avait rendu le possesseur de cette beauté si charmante et si pure, votre mari vous a préféré une femme qui ne vous valait certes à aucuns titres.

— Juliette, n'est-ce pas? dit-elle; vous avez tort, monsieur, elle était plus gracieuse et plus belle que moi; il y a longtemps que je m'étais aperçue de cette préférence ; et quoiqu'elle me

chagrinât, j'étais trop juste pour en vouloir à mon mari.

Edgard dut s'étonner de cette étrange abnégation, et prit pour niaiserie ce qui n'était qu'ignorance, et il répondit :

— En vérité, madame, c'est trop de modestie, vous ne vous estimez pas ce que vous valez; et d'ailleurs, M. Donezau eût-il été égaré par une passion peu concevable, son honneur eût dû lui défendre d'introduire sa maîtresse dans la maison de sa femme.

Il faut te dire, mon maître, reprit Satan, que ta sœur avait bien entendu prononcer dans le monde ce nom de femme et de maîtresse; mais tu dois comprendre qu'il lui était difficile de s'expliquer ce que c'était qu'être la maîtresse d'un homme, quand, pour elle, être sa femme n'était autre chose que porter son nom; aussi répondit-elle à Edgard :





— Mais, comment était-elle sa maîtresse ?

Cette question eût été si ébouriffante si Edgard l'eût comprise, qu'il ne la comprit pas ; il s'imagina que Caroline doutait simplement de la réalité du fait ; et, ne pensant pas devoir ménager la niaiserie d'une femme, dont la conviction était si difficile à amener, il lui répondit très-franchement :

— Je ne puis vous dissimuler, madame, que j'en ai eu les dernières preuves.

Et comme Caroline le regardait d'un air encore plus étonné, il ajouta :

— Pardonnez-moi l'aveu que je veux vous faire, mais je les ai surpris seuls ensemble.

— Et, mon Dieu ! fit-elle, je les ai laissés ainsi vingt fois moi-même.

— Pardon, dit Edgard, avec quelque impatience, je rougis du mot que je suis forcé d'employer, mais je les ai vus s'embrasser.

— Mais il l'embrassait comme mon frère m'embrasse.

— Il la tutoyait.

— Sans doute, comme mon frère me tutoie.

Ceci dépassait de beaucoup tout ce qu'Edgard pouvait s'imaginer de la niaiserie d'une femme ; alors, croyant n'avoir aucun ménagement à garder vis-à-vis d'une idiote, dont la bêtise le désanchantait un peu, il répondit assez brutalement à ta sœur :

— Enfin, puisqu'il faut tout vous dire, j'ai surpris votre mari dans le lit de Juliette.

— Dans son lit? s'écria Caroline, couché près d'elle ?

— Oui.

Elle devint rouge jusqu'aux blancs des yeux, et dit à voix basse :

— Sans vêtement?





Edgard, poussé à bout, répondit en riant :

— Tous deux sans vêtements.

A cette révélation, Caroline cacha sa tête dans ses mains; une étrange confusion d'idées, de soupçons, de doutes, vint l'agiter, tandis qu'Edgard, qui croyait faire tout simplement une phrase à effet, ajoutait :

— Ainsi, madame, c'est en sortant de votre lit qu'il allait dans celui de votre rivale.

— De mon lit! s'écria Caroline; il n'y est jamais entré, je vous le jure.

Tout s'expliqua pour Edgard. L'exigence d'une femme comme Juliette vis-à-vis de son amant n'était pas chose à l'étonner, car cette exigence elle est plus commune que tu ne penses ; mais c'est l'obéissance du mari à laquelle il n'eût pu croire, si la conversation qu'il venait d'avoir avec Caroline ne l'avait persuadé d'avance que cette obéissance avait été complète.

Tu sens maintenant, mon maître, quelle belle proie ce devait être que ta sœur pour un homme comme du Bergh. Une belle fille vierge est chose assez rare pour agacer les désirs d'un libertin, quel qu'il soit; mais une femme mariée et vierge, c'est d'un charme à faire tourner la tête à de moins dissolus que le bel Edgard.

— Mais c'est une lâche infamie! s'écria Luizzi.

— Allons donc, maître, fit le Diable en parlant d'un air penché, la tête sur l'épaule; allons donc, c'est un morceau friand, tu le sais, et madame de Cerny t'en a donné la preuve; crois-tu bien que tu aurais fait pour elle la folie de l'enlever, si elle eût été la femme de son mari, bonne mère de famille, avec des enfants piallards autour d'elle et une beauté dégradée par la possession légitime et la maternité? que nenni, mon maître, tu ne l'aurais pas fait. Tu as été séduit par le piquant de l'aventure, autant que par la valeur réelle de ta





maîtresse, et il ne te sied pas de trouver mauvais ce que tu as fait avec tant de charme.

— Oh ! moi, c'est bien différent ! dit Luizzi.

— Oui, dit le Diable, voilà le mot de tous les hommes ; moi, c'est bien différent. Ils ont tous une raison pour excuser en eux ce qu'ils blâment dans les autres, et c'est de bonne foi qu'ils agissent ainsi. Quant à toi, maître, tu n'as pas fait une mauvaise action (et tu en as fait beaucoup) que je ne t'aie vu cracher dessus lorsqu'elle a passé à côté de toi sous une autre figure que la tienne. Hé ! qui t'a dit qu'Edgard du Bergh n'avait pas d'excellentes raisons pour désirer ta sœur ? qui te dit que si je voulais faire de cette histoire une nouvelle sentimentale pour une revue littéraire, je ne trouverais pas moyen de t'intéresser à l'infamie de la séduction de cet homme, soit en te le peignant dévoré d'un amour plus fort que lui, et cela serait vrai ; bien décidé à protéger cette jeune femme contre l'abandon insensé de son frère et contre l'odieux délaisse-

ment de son mari, et cela serait vrai encore; mais, parce ce que j'habillerais mon récit de mots touchants et polis, le fond de l'action n'en serait pas moins coupable et odieux; l'intention de cet homme ne serait pas moins celle d'un libertin éhonté.

Car une fois sûr de la vérité de l'ignorance de Caroline, il lui fallut une grande adresse pour lui faire comprendre ce qu'il voulait d'elle. C'est chose très-simple que de demander à une femme les faveurs qu'elle accorde à son mari; elle sait, elle, de quoi il s'agit; c'est chose très-simple que de demander à une jeune fille les faveurs qu'elle n'a encore données à personne, elle soupçonne qu'elles doivent être autre chose que ce qui fait qu'elle est une jeune fille; mais demander à une femme qui croit avoir tout donné, un bonheur dont elle ne comprend pas le sens, c'est une entreprise difficile, mon maître, et où il fallait pour réussir un maître passé en corruption.





Aussi la lutte a-t-elle été longue, et d'abord du Bergh s'est bien gardé de pousser plus loin qu'il ne l'avait fait l'explication qu'il avait donnée par hasard à Caroline; il recula rapidement, et se replaça au rôle d'ami et de protecteur. Ainsi il s'assura la libre entrée de la maison de Caroline. Ta sœur, laissée seule, sans ressources durables, sans la moindre idée de l'administration d'une fortune, lui confia la direction de ses affaires: c'était un droit de venir la voir souvent: Edgard accepta; alors il l'entoura de soins; alors, esclave obéissant et empressé, il ne vit pas couler de ses yeux une larme qu'il ne fût prêt à l'essuyer, il n'entendit pas s'échapper un vœu de sa bouche qu'il ne fût prêt à l'accomplir. Il fut triste avec elle, il espéra avec elle, et quand il lui eut bien montré comment une vie tout entière pouvait se lier à une autre vie par tous ses points, se confondre incessamment dans la même émotion, dans le même besoin, dans le même désir, il lui dit que c'était là ce qu'on appelait aimer, et Caroline comprit alors

qu'elle n'avait pas été aimée comme cela ; et voici ce qu'elle lui répondait, le jour où il lui fit cet aveu.

— Est-ce donc là, Edgard, ce que vous appelez amour : cette bonté généreuse, cette protection dévouée, ce soin de vous mettre entre moi et le chagrin qui s'approche, cette touchante sollicitude pour ma douleur, qui vous fait préférer la tristesse de mon entretien à tous les brillants plaisirs auxquels vous êtes accoutumé? Oh! que les hommes sont heureux de pouvoir aimer ainsi, et que peuvent rendre les femmes à un pareil sentiment?

— Ce qu'elles peuvent rendre, Caroline, c'est ce que je voudrais obtenir de vous, c'est une confiance sans borne dans cette protection, c'est une foi sincère dans ce dévouement, c'est une douce joie d'en être l'objet.

— Je n'avais pas appelé cela amour, Edgard, je croyais que c'était de la reconnaissance.



— C'est que, dit du Bergh, si c'est là de l'amour, ce n'est pas du moins tout l'amour.

Et, comme Caroline le regardait avec une douce surprise, il continua :

— Vous me parliez tout à l'heure, dit-il, de ce que je préférais votre entretien aux plaisirs frivoles du monde, et vous m'en avez presque remercié : ces remerciements, Caroline, je ne les mérite pas; quand je viens à vous, c'est que rien ne saurait m'empêcher de venir à vous, c'est que vous voir est pour moi une joie, c'est que vous entendre est pour moi un bonheur, c'est que vous regarder m'écouter est pour moi un triomphe, c'est que toute ma vie est en vous, c'est que vous êtes maîtresse, non-seulement de mon sort, mais aussi de mon âme; c'est que je vivrai par vous comme il vous plaira, c'est que je sens par vous comme il vous plaît.

Caroline écoutait avidement ces paroles, interrogeant son cœur, heureuse et fière de cet

empire qu'elle exerçait, et elle murmurait doucement :

— Et comment peut-on payer tant d'amour? mon Dieu!

— Comment on peut le payer! s'écria Edgard, en se trouvant heureuse d'être aimée ainsi, et d'être aimée ainsi par celui qui vous aime; en n'étant fière de son esclavage que parce que c'est lui qui est l'esclave, en n'acceptant sa protection que parce que c'est la sienne, en sentant enfin qu'il n'y a que lui dont on puisse tout recevoir, bonheur, joie, douleur, et qu'il porte en lui votre âme comme vous portez la sienne en vous. Voilà, Caroline, voilà comment on paie un tel amour.

— Oh! s'écria-t-elle alors, si c'est cela, Edgard, je ne suis pas ingrate.

— Tu m'aimes donc! s'écria-t-il en se rapprochant d'elle.

— Edgard, que faites-vous? lui dit-elle en reculant avec épouvante.





Puis, après un moment de silence elle ajouta :

— Vous avez accusé mon mari et Juliette de s'être tutoyés : si c'était un crime pour eux, cela en doit être un pour nous. C'en est fait, je suis coupable, je le sens, puisque vous vous êtes cru le droit de me parler ainsi.

Edgard fut un peu désorienté par cette réflexion; mais, décidé à profiter du terrain qu'il avait gagné, il reprit avec un air de tristesse admirablement joué :

— Vous vous trompez, madame : ce langage, qui pour moi n'a été que l'égarement d'un instant, ce langage, c'était leur langage habituel; je vous l'ai adressé quand je n'en avais pas le droit, mais tous deux avaient le droit de se parler ainsi.

— Je ne vous comprends pas, dit Caroline.

— C'est que l'amour tel que je viens de le peindre, n'est pas encore tout l'amour; c'est

qu'à part cette union des âmes, si calme et si sainte, il en est une autre enivrante et fiévreuse. C'est que, quand je suis près de vous, Caroline, reprit-il en s'approchant d'elle, je sens ma vue qui se trouble, mon cœur qui bat, mon corps qui frissonne; et, tenez, dit-il en lui prenant la main, ne sentez-vous pas que je brûle? regardez-moi, et ne voyez-vous pas que mon regard s'égare?

Caroline l'écoutait avec un effroi d'autant plus grand, qu'elle sentait se glisser en elle le trouble qu'Edgard lui peignait avec tant d'ardeur.

— Laissez-moi! lui dit-elle avec épouvante, laissez-moi!

— Oh! c'est que vous ne savez pas, reprit-il, quelle ivresse on éprouve à perdre ses regards dans les regards de celle que l'on aime!

Et, en parlant ainsi, ses yeux attachés sur ceux de Caroline y plongeaient les rayons brûlants de son amour.





— C'est que tu ne sais pas quelle volupté indicible il y a à sentir trembler dans sa main la main de celle que l'on aime, à sentir sa poitrine battre contre la sienne ; ses lèvres toucher à votre bouche, tout son corps vous appartenir.

Et, en parlant ainsi, il prenait doucement ses mains, il enlaçait sa taille, il la pressait contre lui et attachait ses lèvres aux siennes.

— Et alors elle succomba sans doute ? s'écria Luizzi avec colère et désespoir.

— L'en crois-tu capable? répondit Satan d'un ton railleur.

— Et quelle femme ignorante comme Caroline, abandonnée comme Caroline, malheureuse comme Caroline, n'eût pas succombé à sa place? dit tristement Luizzi.

— Toute autre, sans doute, baron, dit le Diable, toute autre eût succombé peut-être; mais ta sœur résista.

— Caroline ! s'écria Luizzi avec joie.

— Caroline, que tu as soupçonnée ; car il ne te manquait plus que de ne pas croire à la vertu d'une seule femme ; Caroline, qui s'arrachant alors avec violence des bras d'Edgard, s'écria comme éclairée par une soudaine lumière d'en haut... (car je te dois cette justice, baron, de t'avouer que Dieu s'en mêla), Caroline, dis-je, qui s'écria :

— Oh ! c'est là qu'est le crime ! jamais ! non, jamais !

Ici, Edgard perdit par un seul mot tout le chemin qu'il avait fait ; il avait en mains une femme qu'il eût pu peut-être persuader que le crime n'était pas là ; mais il eut la maladresse de s'écrier aussitôt :

— Si c'est un crime pour d'autres femmes, en est-ce donc un pour vous, pour vous pauvre femme malheureuse et abandonnée, pour vous livrée par un frère imprudent à un mari sans honneur, pour vous déshéritée du nom de votre





famille, pour vous qui ne devez rien à la société qui n'a rien fait pour vous?

Le Diable se tut, et Luizzi, le regardant attentivement, lui dit :

— Et que répondit-elle à ces accusations si vraies contre nous tous?

— Elle répondit simplement et en montrant le ciel du doigt : la société n'est pas mon juge, monsieur.

Satan regarda l'effet que ce mot avait produit sur Luizzi, et celui-ci lui dit alors :

— Et tu oses me répéter ce mot à moi; ne crains-tu pas que je n'en profite?

— Quand tu sauras la fin de l'histoire de ta sœur, reprit le Diable, tu en profiteras si tu veux; puis il continua ainsi :

Après une si noble réponse, il était juste, n'est-ce pas, mon maître, que le Ciel envoyât à l'aide de la malheureuse Caroline quelque pro

tecteur qui la sauvât, quelque événement qui l'arrachât aux nouvelles séductions de du Bergh; car cette scène se renouvela plus d'une fois, et cependant Caroline résista toujours, puisant en elle plus de force que tous les liens de famille n'en donnent à d'autres; elle résista non-seulement à son abandon et à sa solitude, mais encore à son amour, car elle aimait Edgard; et, après ce malheur que tu lui avais fait, il lui fallut résister à celui que lui fit du Bergh; car, résolu à obtenir cette femme, il n'épargna rien de ce qui pouvait vaincre sa résistance. Il lui laissa sentir peu à peu les approches de la misère; il la livra aux insultes des créanciers, aux basses avanies des domestiques, à tout ce qui donne au cœur un désespoir qui fait rougir, et il venait incessamment lui dire, lorsqu'il la voyait pleurant et désolée :

— Sois à moi! et je te rendrai la fortune, le bonheur et la considération.

Mais elle lui répondait sans cesse :





— Ma fortune n'est pas de ce monde ; mon bonheur me vient de plus haut, et je porte ma considération en moi.

— Noble sœur ! s'écria Luizzi à qui les larmes étaient venues aux yeux.

— Noble sœur en effet, repartit le Diable, car la nouvelle de l'accusation qui pèse sur toi lui arriva enfin ; elle lui arriva au moment où sa misère était au comble, à l'heure où il lui restait à peine assez de force pour lutter pour elle-même ; mais lorsqu'elle apprit que tu étais malheureux, elle en trouva assez pour venir à ton aide. Madame de Cerny s'était échappée en fugitive avec toi, avec son amant qui la sauvait ; Caroline s'échappa en fugitive pour échapper à celui qu'elle aimait et pour secourir le frère qui l'avait abandonnée. Léonie était partie avec un homme riche : et pour quelques heures de privations qu'elle a souffertes à tes côtés, tu as pleuré sur elle, qui dormait sur tes genoux ; Caroline est partie toute seule, à pied,

demandant l'aumône, pour aller porter la consolation de sa parole à celui qui l'avait perdue; car c'est toi qui l'as perdue, mon maître; et le voyage a été long; et il ne lui a rien manqué, ni la grossièreté des hôteliers, ni les propos obscènes des passants, ni la faim, ni la soif, ni la fatigue qui fait dormir couchée au bord du chemin; et ce fut ainsi, se traînant jour à jour, heure à heure, minute à minute, qu'elle arriva mourante et épuisée dans cette même auberge de Bois-Mandé, d'où Juliette était partie pour parcourir une carrière de vice, et où tu l'as retrouvée arrivant en brillant équipage.

Luizzi baissait la tête devant cette cruelle apostrophe du Diable, qui continua :

Dans cette misérable auberge dont le maître lui accorda un grabat, il y avait deux femmes qui souffraient aussi : c'étaient Eugénie et madame de Cerny.

— Quoi, toutes deux ! s'écria le baron.





— Toutes deux, mon maître.

— Et comment y étaient-elles arrivées?

— Voici ce que je vais te dire, si tu crois avoir encore le temps de m'entendre, car voilà quatre heures qui sonnent.

Luizzi calcula qu'il lui restait encore vingt heures pour faire son choix, et dit au Diable de continuer : Toutefois, ajouta-t-il, abrége ton récit, et supprime les réflexions dont tu l'allonges à plaisir et dont je te dispense.

— Qu'est-ce donc, maître? lui dit le Diable, tu me traites comme un homme de lettres qui se fait payer à la ligne; j'y mets pourtant de la conscience, et il n'y a pas un bon auteur qui n'eût fait au moins un volume avec ce que je viens de te raconter en quelques heures.

XI.

Grand-Père et Petite-Fille.

— Tu y perdras cependant, mon maître, continua le Diable, car j'avais une bonne scène à te raconter, c'est le conciliabule qui fut tenu entre Juliette, Cerny et Gustave de Bridely. Tu y aurais vu l'impuissance enragée du grand-seigneur, se mettant au niveau des petites infamies d'une fille publique et d'un intrigant; tu y aurais





vu le vice, la méchanceté, la soif de l'or, s'avançant pas à pas, se tâtant l'un l'autre, puis se reconnaissant tous pour gens de même compagnie, se démasquant effrontément et se saluant en se tendant la main. Ainsi Juliette vendit à M. de Cerny le secret de ta fuite avec Léonie, à la condition qu'il l'aiderait à obtenir enfin de M. de Paradèze, oncle par alliance de M. de Cerny, qu'il voulût bien la reconnaître comme sa petite-fille, et qu'il ferait tout pour empêcher madame de Cauny, maintenant madame de Paradèze, de reconnaître Eugénie pour la fille qui lui avait été enlevée.

— Et de quel salaire le marquis de Bridely a-t-il payé ce service? dit Luizzi en interrompant le Diable.

— Il l'a payé du nom et de la fortune qu'il a volés : à l'heure où je te parle, il y a promesse de mariage entre le marquis Gustave de Bridely et Juliette ta sœur,

— Mais elle aimait Henri Donezau ? reprit le baron.

—C'est-à-dire, dit le Diable, qu'il valait mieux être la maîtresse d'Henri Donezau à qui un sot avait donné vingt-cinq mille livres de rente, que d'être fille publique ou religieuse; mais il valait encore mieux être l'épouse légitime de M. le marquis de Bridely que la maîtresse de M. Henri Donezau; et ta sœur n'a pas hésité un moment.

— Et elle a sans doute réussi dans tous ses projets? dit le baron. Et averti trop tard de ce qu'était cette femme, je n'ai pas pu y mettre d'obstacle.

— C'est vrai, dit le Diable; sur ma foi, il s'en est fallu de bien peu que rien de tout ce qui arrive ne soit pas arrivé.

— Comment cela ?

—Suppose que mon histoire de Mathieu Durand, n'eût pas produit l'effet que j'en atten-





dais : Fernand ne nous quittait pas et ne nous laissait pas seuls ensemble.

— Oui, oui, fit Luizzi amèrement, je comprends comment tu m'as trompé en me disant que cette histoire m'était tout à fait étrangère. N'importe, revenons à Juliette.

— Soit; et pour revenir à elle, je dois te dire aussi que, si Fernand ne nous avait pas quittés, il t'aurait raconté l'histoire de cette Jeannette, et qu'une fois instruit que c'était ta sœur, tu aurais pu en tirer parti pour empêcher le mal qu'elle a fait.

— Elle a donc réussi?

— Tu vas en juger.

— Je t'ai parlé autrefois de Bricoin; tu ne connais pas Bricoin, mon maître, et tu ne sais pas par conséquent ce que c'est qu'une des plus mauvaises natures arrivée à l'extrême vieillesse.

L'homme qui a tué le mari de madame de Cauny, pour l'épouser et avoir sa fortune,

l'homme qui lui a enlevé son enfant pour l'épouser et avoir sa fortune, doit porter en lui une singulière passion pour l'argent. Tu n'as peut-être jamais vu cette passion quand elle est arrivée au dernier terme de sa folie; lorsque la vieillesse, enlevant à celui qui en est possédé, toute retenue envers le monde, et toute puissance en lui-même pour la combattre, il s'y abandonne complétement.

Ce n'est plus la fureur de l'avare qui entasse ses trésors et qui les enfouit, fier cependant de la force qu'ils lui donnent, et disant, à lui et aux autres, qu'il pourra en user le jour où il le voudra : triste satisfaction, orgueil misérable, dont l'avarice cherche à dorer les privations qu'elle s'impose. C'est la décrépitude de ce vice lui-même; c'est le vieillard qui, entouré de richesses, avec ses coffres pleins, ses greniers pleins, ses caves pleines, a peur de mourir de faim et de soif; c'est l'imbécillité qui se traîne dans les cours d'un château, dans



les cuisines, dans les offices, disputant un grain de blé aux poules de sa basse-cour, ramassant une croûte de pain pour la cacher dans quelque endroit secret de sa chambre, volant un liard oublié par un domestique, et l'ajoutant au sac d'écus qu'un fermier lui a rapporté la veille; c'est quelque chose de bas, d'idiot, de cruel et de faible à la fois; quelque chose qui ne peut pas exciter la haine, tant il y a de débilité dans cette passion; quelque chose qui ne peut pas exciter la pitié, tant il y a de ruses et de méchanceté dans les moyens qu'elle invente pour se satisfaire. Tel était Bricoin devenu M. de Paradèze.

Or, depuis longues années une femme noble, aux sentiments élevés et doux, subissait, sans pouvoir y échapper, la vie que lui faisait un pareil maître. Faible aussi, car tout s'était brisé en elle, la jeune et belle Valentine d'Assimbret était devenue une vieille femme tremblante, épuisée de privations, se cachant pour

cacher ses haillons, et dégradée à ce point qu'elle volait à son tour du feu pour se chauffer, du pain pour manger, et du vin pour s'enivrer, et oublier quelquefois qu'elle avait froid et faim.

C'est à cette femme que madame de Cerny allait demander une protectrice, c'est à cette femme qu'Eugénie Peyrol allait demander une mère : mais comme je te l'ai dit, Juliette les avait précédées. Le jour où elle arriva, madame de Paradèze était malade : étendue sur un grabat, elle avait pour toute garde-malade une vieille femme qui n'était pas assurément plus misérable qu'elle. Juliette sonne à la porte de ce château, jadis si splendide; car, à l'époque où elle en avait été chassée tout enfant, l'avarice du maître avait gardé assez de raison pour comprendre qu'en ne dépensant qu'une faible partie des immenses revenus de sa femme, il avait encore les moyens de se faire une belle fortune. A cette époque aussi, madame de Cauny





était dans toute la force de l'âge, et sa volonté, toute faible qu'elle fût, luttait contre la parcimonie honteuse de son mari. Celui-ci, de son côté, n'était pas non plus délivré de la crainte de voir découvrir son ancien mariage ; et comme il savait que le vicomte d'Assimbret ne demandait pas mieux que de trouver une occasion de le punir d'avoir épousé sa sœur, il n'osait pas donner à sa femme des sujets de plainte qui eussent pu parvenir jusqu'aux oreilles du vicomte.

Mais une fois qu'il fut assuré de la mort de sa première femme, une fois Jeannette chassée du château, il se sentit au-dessus de toute terreur, et osa commander en maître. Cependant il ne fallut pas moins de vingt ans pour amener M. et madame de Paradèze, et le château qu'ils habitaient, à l'état de dégradation où Juliette le trouva. Je te l'ai dit, elle sonna à la porte de ce château, et pendant longtemps on ne lui répondit. Enfin, après une longue

attente, la vieille et unique servante, dont je t'ai parlé, vint lui ouvrir, et lui demanda ce qu'elle voulait. Elle répondit qu'elle désirait voir M. de Paradèze pour une affaire très-pressante, et qui intéressait sa fortune. La vieille femme l'introduisit; et, gagnant une petite aile de la grande cour de cet immense château, elle lui montra du doigt une longue file d'appartements, en lui disant : Vous trouverez tout au bout M. de Paradèze dans sa chambre. Juliette traversa plusieurs salons abandonnés; les tentures tombaient par lambeaux, et les boiseries étaient dévorées par l'humidité, qui entrait par les fenêtres brisées; elle arriva ainsi de chambre en chambre jusqu'à une porte fermée, et qu'elle ouvrit sans frapper.

Dans une pièce exiguë, elle vit un vieillard assis sur un misérable tabouret, dont on avait scié les pieds, et tenant entre ses jambes un réchaud sur lequel chauffait sans bouillir une marmite où nageaient quelques rares légu-





mes ; une vieille couverture de cheval lui couvrait les épaules, et ses pieds et ses jambes étaient enveloppés de tresses de paille, pour leur donner quelque chaleur. Lorsqu'il entendit ouvrir la porte, il se leva et se retourna. Ses cheveux pendaient sur ses joues, ses sourcils pendaient sur ses paupières, ses joues pendaient sur son cou, sa lèvre sur son menton : c'était la décrépitude dans ce qu'elle a de plus hideux et de plus sale. A l'aspect de Juliette, il s'empara du misérable tabouret sur lequel il était assis, et s'écria :

— Que me voulez-vous? je n'ai rien, je suis un pauvre homme ruiné.

Juliette avait quitté Bois-Mandé assez tard pour connaître le vice de son grand-père, quoiqu'elle ne fût jamais rentrée au château depuis qu'on l'en avait expulsée; aussi ne s'étonna-t-elle pas de cet accueil, et répondit-elle intrépidement :

— Je ne vous demande rien, et c'est pour

vous empêcher d'être ruiné que je suis venue ici.

Le vieillard reposa son tabouret à terre, et s'asseyant entre Juliette et son feu, comme s'il eût craint qu'elle lui dérobât une parcelle de chaleur :

— Eh bien ! qui êtes-vous? et que me voulez-vous?

— Je vous l'ai déjà dit, repartit Juliette, je viens vous empêcher d'être ruiné.

— Et qui est-ce qui peut vouloir m'arracher le misérable morceau de pain que j'ai? dit le vieillard. Tout le monde sait bien que je ne possède pas un sou, et que si je ne vais pas mendier, c'est par respect pour le nom que je porte.

— Alors, dit Juliette en feignant de se retirer, je n'ai rien à vous dire.

— Restez, restez, s'écria le vieillard en s'é







lançant vers elle et en la retenant; restez, je vous reconnais maintenant. Vous êtes la fille de Mariette, vous êtes Jeannette la servante d'auberge.

— Je suis votre petite-fille, dit Juliette, et c'est à ce titre que je viens vous sauver.

— Je n'ai pas de petite-fille, dit le vieillard, je n'ai pas d'enfant.

— Vous avez une petite-fille qui est moi, une enfant qui est Mariette; et si, pour prix de ce que je viens vous dire, vous ne m'assurez pas votre héritage, il y a quelqu'un qui vous enlèvera tout ce que vous pouvez posséder. Il y a quelqu'un qui peut vous envoyer mourir en prison.

Cette menace épouvanta Bricoin, et se cachant la tête sur ses genoux, il grommela du ton d'un enfant pleurard :

— Ma femme est morte, il n'y a plus de

preuves, il n'y a plus de preuves, je suis innocent.

— Sans doute, dit Juliette, il sera difficile de les retrouver, mais la fille de madame de Cauny vit encore, et je sais où elle est.

— La fille de ma femme ! s'écria le vieillard en se relevant, saisi d'un tremblement affreux. Elle vient me voler tout mon bien, n'est-ce pas? Elle demande tout ce qui a appartenu à sa mère? Elle veut me dépouiller, elle veut me réduire à mourir de faim?

— Elle en est bien capable, repartit l'excellente petite-fille de cet honorable vieillard.

—Oh! je l'en empêcherai, je l'en empêcherai, dit Bricoin avec fureur.

— Cela sera difficile. C'est une grande dame très-puissante, très-bien appuyée dans le monde, et que seule, peut-être, je puis empêcher de vous faire du tort.



— Et comment peux-tu faire cela? dit le vieillard en se rapprochant de Juliette?

— Et comment me paierez-vous ce service, si je vous le rends ?

Le vieillard baissa la tête et repartit d'un air empressé et mystérieux :

— Tiens, j'ai là dans un coin un bien beau bijou que ma femme portait quand elle était jeune, je te le donnerai?

Juliette voulut expérimenter jusqu'au bout la fourbe et l'avarice de Bricoin, et demanda à voir ce bijou.

Le vieillard alla dans un coin de la chambre, souleva un lambeau de tapisserie et en tira une chaîne qu'il remit à Juliette ; elle reconnut facilement qu'elle était en cuivre doré. Juliette la jeta loin d'elle, et s'avança vers la porte en disant :

— Je m'en vais avertir madame de Paradèze que sa fille existe encore.

Le vieillard retrouva assez de force encore pour se placer entre Juliette et la porte.

— Tu ne sortiras pas, tu ne sortiras pas ! lui dit-il.

Mais Juliette l'ayant écarté avec violence, il reprit d'un ton bas et suppliant, et en s'efforçant de sourire :

— Je m'étais trompé, vois-tu, Jeannette, je m'étais trompé ; j'avais mis là cette chaîne pour attraper les voleurs, s'il en était venu par hasard ; mais j'en ai en véritable or, et des diamants aussi : eh bien ! je te les... je te les... je les ferai voir.

— Ah ça! fit Juliette, nous ne nous comprenons pas du tout ; écoutez-moi bien : Si la fille de votre femme se fait reconnaître, non-seule-





ment elle héritera de tous les biens de sa mère, mais elle vous laissera dans la misère...

Le vieillard l'interrompit en lui disant d'un air abattu :

— Et ce sera là la récompense de trente ans de bonheur que j'ai donnés à ma femme.

Juliette ne s'arrêta pas à l'exclamation de M. de Paradèze, et continua ainsi :

— Non-seulement cette fille vous laissera dans la misère, si vous survivez à votre femme, mais encore elle vous dénoncera à la justice, comme l'ayant fait disparaître jadis; et tout ce qui peut vous arriver de moins malheureux, c'est d'être interdit, et de vous voir enlever l'administration des biens de votre femme, de son vivant même.

— Ça n'est pas possible, ça n'est pas possible! reprit le vieillard, à qui l'idée d'être dépouillé rendait toute sa fureur.

Juliette ne tint compte encore de l'interruption; et, voulant aller droit au but, elle lui dit :

— Il y a un moyen cependant de prévenir tout cela : c'est de faire déclarer à votre femme elle-même qu'elle a vu sa fille morte, et que toute autre qui se prétendrait être l'enfant qu'elle a perdue est une intrigante, coupable de la plus lâche imposture.

— C'est une idée ça, c'est une idée, fit le vieillard ; mais comment y arriverons-nous ?

— Cela vous regarde, dit Jeannette. J'ai fait tout ce que je devais en vous prévenant.

—Mais enfin, dit Luizzi, en interrompant pour la première fois ce hideux récit, quel intérêt si pressant avait donc Juliette à perdre Eugénie Peyrol ?

— Pardieu! mon maître, dit le Diable, tu as une pauvre mémoire et une triste connaissance des lois qui nous régissent ! D'après ce que tu as pu voir par l'arbre généalogique que je t'ai montré, Gustave de Bridely a déjà hérité d'une fortune qui eût dû revenir à madame de Cauny, et par conséquent à Eugénie Peyrol.



— Je comprends l'intérêt de Gustave de ne pas réveiller une telle affaire, dit le baron.

— Mais tu ne comprends donc pas aussi que, si par son acte de mariage madame de Cauny a donné, à défaut d'enfant, tout son bien à son mari survivant, Bricoin devenait immensément riche; Mariette héritait de cette fortune, et Juliette la recevait de Mariette. Elle se mariait à Gustave de Bridely. Et un drôle digne des galères, une coquine qu'il faudrait marquer à l'épaule, se trouvaient les uniques héritiers de l'une des plus grandes et des plus riches familles de France.

— C'est vrai, dit le baron, c'est vrai; mais, pour que cela pût réussir ainsi, il fallait que madame de Paradèze mourût avant son mari.

— Oui, dit le Diable, c'est là qu'était la question, et ce fut cette question qu'on n'aborda pas, chacun étant sûr que l'autre l'entendait à merveille. Le plus pressé était d'empêcher la re-

connaissance actuelle et future d'Eugénie Peyrol.

— Et, d'après ce que tu m'as dit, fit le baron, les deux infâmes y sont sans doute arrivés ?

— Et cela ne leur a pas coûté cher, reprit le Diable ; un peu de pain, un peu de viande, un peu de vin, voilà tout !

— Que veux-tu dire?

— Ah ! mon maître, ç'a été une horrible scène, que ce vieillard et cette jeune fille assis auprès du lit de cette vieille mère mourante et presque idiote, lui racontant qu'une intrigante avait la hardiesse de se faire passer pour sa fille. Et, comme quelques étincelles d'amour maternel s'échappaient de cette cendre presque éteinte, on arrosa cette cendre de vin, et on en fit de la fange. Et à chaque verre que l'on marchandait à la malheureuse, on lui faisait ajouter une phrase explicative à la déclaration qu'on exigeait d'elle. Et ce fut ainsi qu'elle écrivit





sous leur dictée qu'ayant appris qu'une femme nommé Eugénie Turniquel, femme Peyrol, prétendait se faire passer pour sa fille, elle croyait devoir déclarer, à son lit de mort, étant saine d'esprit et libre de corps, que l'enfant né d'elle était mort, et que ç'avait été dans l'intention d'adopter la fille de son mari qu'elle avait fait semblant de la rechercher; mais que la différence d'âge qu'auraient eu les enfants ne lui avait pas heureusement permis d'accomplir cet acte illégal.

— Et ils ont obtenu une pareille déclaration! s'écria le baron.

— Oui, maître; et comme une pareille déclaration pouvait être rétractée par la vieille femme rendue à la raison, on a le mieux du monde empêché la raison de revenir. A la privation de tout on a fait succéder l'abondance de tout; et la mort, que n'avait pas amenée la faim et la misère, l'abus et l'excès l'ont amenée.

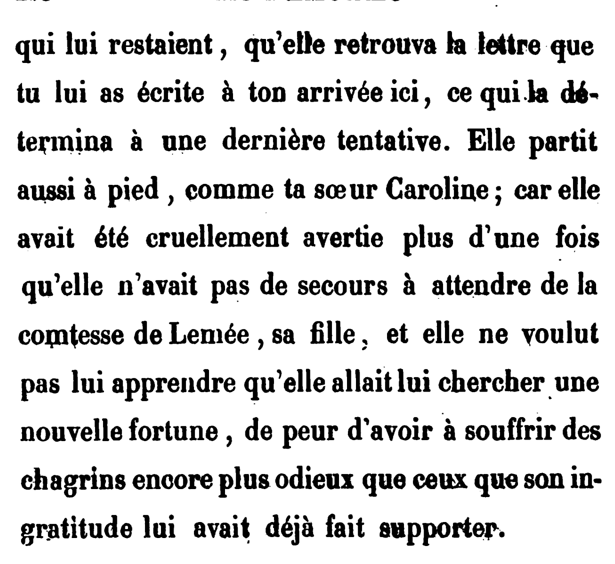
— Madame de Cauny est morte ! s'écria le baron.

— Morte, dit le Diable, quelques jours avant le départ de Juliette pour venir déposer contre toi ; car tu comprends que sa déposition n'a pas peu contribué à te perdre en montrant que cette déposition sur laquelle tu comptais tant ne pouvait être qu'un faux témoignage.

— Mais comment Eugénie est-elle arrivée si tard chez madame de Cauny, qu'elle n'ait pu prévenir cet épouvantable malheur ?

— C'est que, grâce à tes bons soins, elle avait pour surveillant M. le marquis Gustave de Bridely, qui, en attendant le succès de la ruse de Juliette, eut grand soin de la faire voyager de province en province, de façon à ce qu'elle ne retrouvât jamais sa mère, madame de Paradèze. Ce ne fut que lorsque, fatiguée de cette poursuite inutile, elle revint près de son oncle Rigot, après avoir épuisé le peu de ressources





qui lui restaient, qu'elle retrouva la lettre que tu lui as écrite à ton arrivée ici, ce qui la détermina à une dernière tentative. Elle partit aussi à pied, comme ta sœur Caroline; car elle avait été cruellement avertie plus d'une fois qu'elle n'avait pas de secours à attendre de la comtesse de Lemée, sa fille, et elle ne voulut pas lui apprendre qu'elle allait lui chercher une nouvelle fortune, de peur d'avoir à souffrir des chagrins encore plus odieux que ceux que son ingratitude lui avait déjà fait supporter.

Elle partit, elle parcourut courageusement sa route, et elle arriva à la porte de ce château pour apprendre que sa mère était morte, et pour se voir menacée de la prison lorsqu'elle se rendit chez le juge de paix pour déclarer en quelle qualité elle se présentait. Car on avait eu soin de remettre entre ses mains la déclaration de madame de Cauny, et elle lui fut opposée à la première parole qu'elle voulut prononcer pour justifier sa prétention. Ce fut alors qu'accablée

de malheurs, de lassitude et de misère aussi, elle alla dans cette auberge, où elle trouva madame de Cerny alitée.

Comme Satan achevait cette phrase, huit heures sonnèrent, et Luizzi, averti que le temps qui lui restait s'en allait rapidement, fut sur le point de terminer en ce moment son entretien avec le Diable; mais il calcula qu'il lui restait encore seize heures, et il reprit :

— Allons, hâte-toi : que je sache aussi comment j'ai perdu celle-là; comment je l'ai amenée, elle si heureuse, si belle, si noble, à aller souffrir sur le grabat d'une misérable auberge; apprends-moi bien que je n'ai plus qu'un espoir dans ce monde; affermis-moi dans le choix que j'ai fait. Je t'écoute, Satan, je t'écoute. Et Satan reprit :





XII.

Un Meurtrier.

Or, je continue la lettre de madame de Cerny. Henriette, dont la raison avait résisté au malheur, était devenue folle de sa joie; madame de Carin, que l'amitié d'Henriette avait préservée de la folie, maladie qui se gagne comme la peste, avait aussi perdu la raison en voyant s'enfuir celle de son amie. Madame



de Cerny était restée seule, attendant les conseils de son avocat, lorsqu'elle vit paraître, quelques jours après celui où elle t'avait écrit, un juge, membre d'une commission rogatoire nommée pour l'interroger sur la part qu'elle pouvait avoir prise au meurtre de M. de Cerny, par insinuations ou conseil auxquels tu aurais obéi.

On ne prouve pas des insinuations ou des conseils, mais, en bonne justice, on ne veut pas non plus que les accusés puissent s'entendre pour combiner leurs moyens de défense, et madame de Cerny fut mise provisoirement au secret le plus absolu. Ici j'aurais une bien longue histoire à te faire, mon maître; ce n'est pas celle des événements qui sont arrivés à Léonie, mais celle de sa pensée, celle de sa lutte et de ses combats intérieurs, celle où tu triomphas enfin; oui, mon maître, elle ne voulut pas croire à ton crime.

— Oh! merci! merci, Léonie! s'écria Luizzi.

Le Diable ne répondit pas à l'interruption de Luizzi, et continua :

— Elle ne voulut pas croire aux preuves évidentes qui t'accablaient; elle ne voulut pas croire à sa raison qui ne pouvait se refuser à en reconnaître la puissance; elle ne voulut pas croire à ce que lui dit son père : elle brava son autorité; et lorsque, d'une part, l'accusation d'adultère portée par M. de Cerny dut disparaître grâce à sa mort, et que, de l'autre, l'instruction de ton affaire étant terminée, Léonie fut renvoyée de l'accusation, elle partit d'Orléans pour venir te rejoindre à Toulouse.

— Oh! merci! merci, Léonie! s'écria encore le baron; cœur noble et généreux, qui devait être l'asile du mien.

— Cœur noble, en effet, dit le Diable, car elle n'oublia personne dans sa résolution, et en passant à Bois-Mandé, elle se rendit chez madame de Cauny, sa tante, pour savoir ce qu'elle avait appris de l'existence de sa fille.







Le jour où elle arriva, madame de Cauny venait de mourir. A l'heure où elle frappa à ce château, le cadavre de sa tante en sortait; puis, à l'heure où on en refusait l'entrée à madame de Cerny, Juliette en chassait insolemment son ancien amant, M. Henri Donezau, ton beau-frère.

— Lui! s'écria le baron; en effet, je l'avais oublié, qu'est-il devenu pendant tout ce temps?

— C'est encore un très-long récit, que je te ferai en un mot : il avait poursuivi Juliette, croyant qu'elle s'était fait enlever par le comte. Veux-tu savoir comment?

— Continue, continue, repartit le baron.

— Soit, fit le Diable, d'ailleurs le temps passe, et quoique je n'aie pas grand'chose à t'apprendre maintenant, je ne veux pas te voler ton pauvre bien.

— Écoute, dit le baron, j'ai décidé que je te donnerais douze heures de cette journée : fais en sorte qu'au moment où elles seront passées, je

sache quel événement a retenu madame de Cerny malade dans cette auberge, et l'a empêchée de venir jusqu'à moi. Alors tu pourras prendre les trente jours qui t'appartiennent de ma vie; alors tu me délivreras, ainsi que tu me l'as promis.

— C'est convenu, dit Satan, et il reprit :

Henri Donezau et madame de Cerny se trouvèrent donc en présence à la porte du château, l'un qu'on venait d'en expulser et l'autre à qui on en avait interdit la porte. Ils ne se connaissaient pas, mais tous deux étaient assez irrités de l'impertinence de la nouvelle maîtresse de cette maison, pour qu'Henri Donezau osât aborder madame de Cerny pour lui expliquer son mécontentement, et pour que madame de Cerny lui demandât quelle était la femme qui lui avait fait répondre avec tant d'insolence et de grossièreté.

— C'est la dernière des gueuses! s'écria Henri, qui s'est enfuie de Paris avec un cer-





tain comte de Cerny, qui, du reste, m'a payé cher l'enlèvement de la coquine.

Tu sais, mon maître, que madame de Cerny n'était pas une femme à continuer une conversation entreprise sur ce ton et avec de pareils termes; mais la circonstance qui pouvait lui révéler quelle était la femme qui voyageait avec son mari la décida à subir la compagnie de cet homme. Elle était venue en voiture de Bois-Mandé jusqu'au château, elle lui offrit de le reconduire en voiture. Il accepta, et voici quel fut leur entretien :

— Ah! monsieur, vous connaissez la personne qui occupe le château de M. de Paradèze, vous connaissiez aussi sans doute M. de Cerny qui l'accompagnait?

— C'est-à-dire, je le connaissais pour l'avoir vu à Paris une fois ou deux, parce qu'il avait des démêlés avec mon beau-frère.

— Ah! fit la comtesse, M. de Cerny connaissait votre beau-frère.

— Je crois, répondit Henri, que c'était surtout madame de Cerny qu'il connaissait.

— Cela m'étonne, fit Léonie qui ne supposait pas qu'un homme qu'elle pût connaître eût un beau-frère de cette espèce.

— Je puis vous assurer que si, repartit Donezau ; elle le connaissait si bien qu'elle s'est enfuie avec lui.

Madame de Cerny parvint à contenir sa surprise, grâce au parti qu'elle avait pris de ne rien laisser voir à cet homme de l'intérêt qu'elle avait à l'interroger.

— Ah ! fit Léonie, madame de Cerny s'est enfuie avec votre beau-frère ?

— Eh oui, dit Henri, avec le baron de Luizzi : toute la France sait cela.

— Oui, oui, c'est vrai, celui qui a tué M. de Cerny.





A ce mot, Henri pâlit, et répondit en balbutiant :

— Qu'il l'ait tué ou non, ce n'est pas là la question : c'est ce que les jurés décideront.

Le trouble de ton beau-frère étonna Léonie, et elle lui dit en le regardant fixement :

— Il ne peut y avoir que l'amant qui a enlevé la femme, qui ait tué le mari.

— C'est possible, repartit Henri, quoique je ne comprenne guère qu'on tue l'amant de sa femme. Qu'on tue l'amant de sa maîtresse, à la bonne heure, ajouta-t-il avec rage.

La manière dont Henri prononça ces derniers mots fit pâlir à son tour madame de Cerny; mais elle craignit de montrer le soupçon dont elle venait d'être frappée, et répondit tranquillement à Donezau :

— Et c'est sans doute pour aller retrouver

votre beau-frère à Toulouse que vous êtes venu dans ce pays?

— Moi, dit-il, ce n'est pas mon affaire, c'est la sienne; qu'il s'en tire comme il le pourra. Non, j'y étais venu pour autre chose.

— Et vous avez sans doute réussi dans votre voyage?

— A moitié du moins : c'est que je sais me venger, voyez-vous, quand on me fait un affront; je l'ai déjà appris à l'un et je l'apprendrai bientôt à l'autre; à cette gueuse qui vient de me chasser du château de son grand-père...

— Quoi! s'écria Luizzi, il a dit cela à Léonie, et Léonie n'est pas venue pour dire le véritable nom du coupable! car c'était lui, n'est-ce pas?

— Le temps passe, mon maître, et si tu m'interromps, nous n'arriverons pas au bout de notre récit. Et Satan reprit :

Oui, Henri a dit cela, Henri s'est accusé





lui-même. Que veux-tu, mon cher, le crime aurait trop beau jeu s'il n'avait pas ses indiscrétions : Dieu l'a voulu ainsi. Le cadavre enterré à quelques pieds sous terre rend des exhalaisons qui avertissent de sa présence ; l'eau fait flotter à sa surface les victimes qu'on lui a confiées ; le feu dévore les corps sans effacer le trou des blessures, les intestins gardent la trace du poison : l'âme de l'homme n'est pas plus forte que tout cela, le remords sue par tous les pores de son corps et le crime monte et flotte au bord des lèvres. Oui, Henri Donezau dit cela ; et comme madame de Cerny ne put cette fois dominer l'épouvante qui s'empara d'elle, Henri comprit la faute qu'il venait de commettre. Sans doute il eût étouffé à l'instant même, par la mort de Léonie, le soupçon qu'il venait d'exciter ; mais il était grand jour, un postillon était à cheval devant lui ; et puis, il réfléchit que cette femme était étrangère et ne devait avoir aucun intérêt à le perdre et à sauver le baron de Luizzi. Cependant il voulut s'assurer de ce qu'était cette

femme, et, feignant de n'avoir remarqué ni son trouble, ni sa propre indiscrétion, il lui dit avec plus de politesse qu'il n'en avait encore montré :

— Du reste, madame, ne pourrais-je savoir qui je dois remercier du bon service que vous venez de me rendre?

— Mon Dieu, monsieur, lui dit-elle, mon nom vous est sans doute fort inconnu; je m'appelle madame d'Assimbret.

Cela n'apprit pas grand'chose à Henri; mais l'hésitation qu'elle avait mise à prononcer ce nom le persuada qu'elle avait voulu cacher celui qui lui appartenait véritablement. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à Bois-Mandé. Le premier soin d'Henri fut de demander au postillon le véritable nom de la personne avec laquelle il était revenu du château de M. de Paradèze. Tu comprends quelle dut être son épouvante, lorsqu'il apprit le nom de madame de Cer-





ny. Tu dois comprendre que cette épouvante redoubla, lorsqu'il vit madame de Cerny donner les ordres nécessaires pour son départ pour Toulouse, et qu'il sut qu'elle venait de faire prévenir le maire de Bois-Mandé de se rendre chez elle.

Ce n'était rien qu'un crime pour Henri Donezau, et si tu te souviens bien de son entretien avec Juliette, tu dois te rappeler, qu'à supposer que ce fût lui qui eût tué M. de Cerny, qu'il croyait le ravisseur de sa maîtresse, il n'en était pas même à cette époque à son coup d'essai. Il l'avait lui-même reproché à Juliette : elle l'avait poussé de la débauche à la friponnerie, de la friponnerie au faux, du faux au meurtre; il ne manquait pas à la carrière qu'elle lui avait faite : ce n'était donc pas pour lui une longue décision à prendre que celle de se débarrasser de la comtesse, mais le moyen était difficile, le danger pressant; une dénonciation pouvait le faire arrêter, et une fois arrêté il était perdu, car les té-

moins du meurtre de M. de Cerny ne manquaient pas.

— C'est ce que tu ne m'as pas dit, ce me semble, s'écria Luizzi.

— C'est ce que tu ne m'as pas demandé, mon maître, repartit Satan.

— Eh bien! que fit-il? dit Armand pressé d'arriver à la fin de ce récit.

— Il compta sur la bonne fortune réservée au crime, il compta sur l'audace effrontée avec laquelle il l'aurait commis, pour qu'on n'osât pas le soupçonner : il entra dans la chambre de madame de Cerny, mais il était trop tard ; il ne lui avait encore donné qu'un coup de poignard qui ne l'avait pas tuée, lorsque le maire qu'elle avait fait demander parut dans cette chambre.

— Et l'infâme a été arrêté, n'est-ce pas?

— Et il est en prison ; mais non pas comme l'assassin de madame de Cerny, car il ne fut pas arrêté alors et ne fut pas reconnu, et il put suivre Juliette à Toulouse ; mais il est en prison





comme l'assassin du comte, et c'est à Toulouse, où il avait suivi Juliette, qu'il a été arrêté.

— Léonie l'a donc accusé?

Le Diable ne répondit pas et reprit :

— Lorsque Eugénie arriva à Bois-Mandé, madame de Cerny gisait mourante et incapable d'articuler une parole, sur le lit où elle la trouva, et elle y était depuis deux jours, lorsque Caroline arriva à Bois-Mandé et les y trouva malades toutes deux.

— Mais, une fois réunies, s'écria encore une fois le baron, que sont-elles devenues?

Minuit sonna en ce moment, et le Diable posant le doigt sur le front de Luizzi, lui dit :

— Et maintenant, je prends les trente jours que tu m'as donnés.

Un voile s'étendit sur les yeux de Luizzi, mais il ne fut pas tellement rapide qu'il ne crut apercevoir la porte de sa prison qui s'ouvrait, et le visage de Caroline conduisant par la main Léonie et madame Peyrol.

XIII.

Le Château de Ronquerolles.

Lorsque le baron revint à lui, il était dans le château de Ronquerolles, dans cette même chambre où, dix ans auparavant, il avait accepté son pacte avec le Diable; il était seul. Cette fois, il ne fut pas obligé de chercher le souvenir de son passé; il se représenta à lui, vif, ardent, et comme si ces trente jours qui venaient





de s'écouler n'avaient pas duré une minute : quoiqu'il eût douze heures devant lui, il se hâta d'appeler Satan, et lui dit :

— A nous deux, maintenant, mon choix est fait.

— Je l'attends, reprit le Diable ; et aussitôt que tu m'auras dit ce que tu veux, tu l'auras; ce sera ensuite à toi à être heureux si tu peux.

— Tu vas le savoir, lui dit Luizzi; mais, avant, il faut que tu me dises comment mon innocence a été reconnue, afin que je ne reste pas dans le monde avec cette ignorance qui a failli déjà m'être si fatale.

— Tu es resté en prison durant dix jours, en voilà vingt qu'on t'a transporté ici ; tout ce temps, tu es resté dans un état d'imbécillité qui fait que personne ne s'étonnera de ce que tu as perdu le souvenir de tout ce qui s'est passé à cette époque; car on n'a pas de souvenir quand on n'a pas d'idées.

— Mais pourquoi suis-je sorti de prison ?

— Parce que Donezau a été reconnu pour l'assassin du comte de Cerny ; il a été retenu sur le témoignage de Jacques Bruno, qui, poursuivi pour le meurtre de Petithomme, avait échappé jusque-là à la vindicte publique. Traduit en jugement pour un vol qu'il avait commis sur la grande route, il avait caché son nom, pour qu'on ne reconnût pas en lui l'assassin du chouan Petithomme. Donezau eut la maladresse de le reconnaître pour Jacques Bruno, et celui-ci s'en vengea en le reconnaissant pour l'assassin de M. de Cerny, qu'il avait vu tirer sur le comte du taillis où il se tenait caché.

— Enfin, reprit le baron, le crime est arrivé à son juste châtiment, le vice a trouvé sa récompense.

— Tu crois? dit le Diable avec une expres sion indicible ; si c'est cette persuasion qui t'a dicté ton choix, regarde.



XIV.

Lanterne magique du Diable.

Aassitôt il sembla que l'un des côtés de la chambre se fût changé en un vaste théâtre sur lequel on jouait un drame, dont Luizzi était le spectateur. Et il vit d'abord une nombreuse assemblée d'hommes : quelques-uns étaient assis devant une table et d'autres jetaient de petits billets écrits dans une urne : c'était une élection de députés.



Une foule avide et curieuse était amassée à la porte de cette assemblée; on parlait, on s'agitait, on s'interpellait; on eût dit que l'issue de cette élection était d'un grand intérêt pour toute la ville; il ne s'agissait rien moins que d'un ballottage entre les deux hommes les plus considérables du pays. Enfin, le scrutin fut fermé, on le dépouilla sans que personne quittât sa place, tant chacun était envieux de connaître le vainqueur, et, au bout de quelques heures, on proclama comme député de l'arrondissement le baron de Carin, qui ne l'avait emporté que de quelques voix sur M. Félix Ridaire, son honorable concurrent.

— Infamie! murmura Luizzi.

Et comme si ce mot eût été le signal que donne le machiniste de l'Opéra, la scène changea.

Et il vit alors une prison où était accroupie une femme tenant dans ses bras une enfant prête

à mourir, et il reconnut Henriette Buré. Tandis qu'une autre femme, collée aux barreaux de cette loge infâme, accablait d'injures la malheureuse Henriette; et Luizzi reconnut madame de Carin.

— Horreur ! s'écria-t-il.

Et comme la première fois, la scène changea encore :

C'était une église magnifiquement parée. Deux chapelles y étaient tendues de blanc, et l'une d'elles étincelait de bougies, de tentures, d'ornements magnifiques, tandis que l'autre était écussonnée aux armes de marquis. Presque en même temps, deux cortéges pénétrèrent dans l'église : celui qui se dirigea vers la riche chapelle était celui de Fernand et de mademoiselle Mathieu Durand; celui qui se dirigea vers la chapelle blasonnée était celui de M. le marquis de Bridely et de mademoiselle Juliette Bricoin, qui portait sur sa robe de vierge le deuil de son grand-père, dont sa mère venait de re-





cueillir l'immense héritage : le comte de Lozeraie servait de témoin à mademoiselle Mathieu Durand, et Edgard du Berg donnait la main à Juliette.

— C'est assez, c'est assez, dit Luizzi ; et, comme les autres fois, ces paroles firent changer la scène, et alors :

C'était dans une chambre bourgeoise, un petit souper gourmand : aux trois côtés de la table, Ganguernet, le vieux Rigot et Barnet soupant joyeusement et servis par la petite Lili qui était rentrée chez le notaire.

— Honte et dégoût ! s'écria Luizzi.

Et tout aussitôt le théâtre changea encore une fois et représenta une immense galerie, où passait en courant une foule de gens :

Et d'abord M. Furnichon, devenu agent de change ;

M. Marcoine, devenu notaire ;

M. Bador, maire de la ville de Caen ;

M. de Lémée, pair de France, nommé rapporteur du budget;

Le marquis du Val, essayant un habit d'Humann chez une danseuse de l'Opéra;

Petit-Pierre, nommé conducteur de diligence;

Madame du Berg offrant de la tisane à son confesseur;

Madame de Marignon présidant le conseil de charité pour l'éducation des jeunes filles;

Madame de Cremancé au pied du lit de sa fille qui venait d'accoucher, et lui enseignant le devoir des mères envers leurs enfants;

M. Crostencoupe, nommé par acclamations membre de l'Académie des sciences;

Pierre, l'ancien valet de chambre du baron, marié à une madame Humbert, la garde-malade, et tenant un riche hôtel garni dans la rue de Richelieu, dans lequel Luizzi reconnut ses meubles de Paris;





Louis, devenu cocher particulier de l'empereur de Russie ;

Akabila, retourné dans son pays, et ayant repris le trône de son père ;

Hortense Buré, chassant de chez elle une servante qui avait fait un enfant.

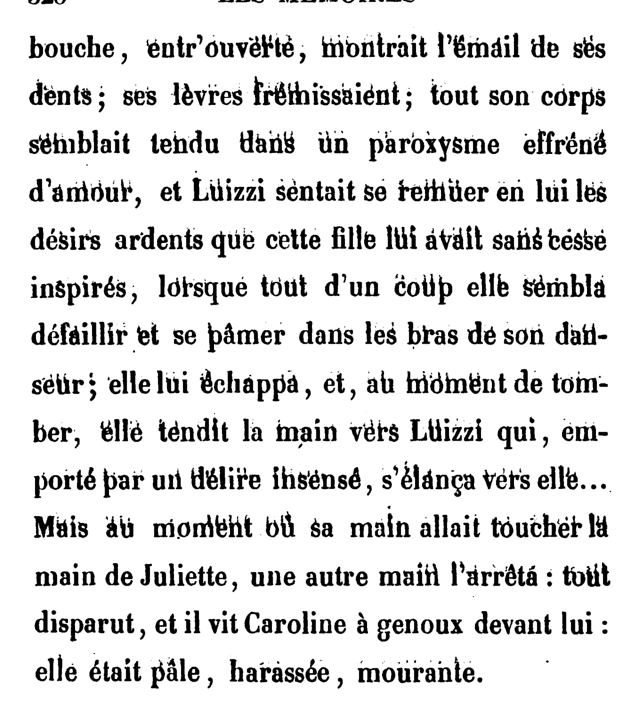
Tout cela passait, repassait, le sourire aux lèvres, la joie dans les yeux, le calme sur le visage.

Puis il sembla tout à coup au baron qu'une musique, si extraordinaire qu'il n'eût jamais pu s'en faire d'idée, quand même il eût assisté aux orgies du bal Musard, commençait une espèce de galop inouï. Alors toutes ces figures se mirent à danser, à courir, à voler ; elles allaient, elles venaient. Le plaisir ruisselait de leurs yeux, leur voix était joyeuse : c'était un charme ravissant que de les voir tous si légers, si frivoles, si insouciants. Ils passaient et repassaient devant Luizzi, lui souriant, l'appelant ;

puis, aux sons de la musique, à l'ardeur de la danse, se mêlaient des parfums enivrants, et ce fut alors un délire, une joie où tous semblaient nager avec délices ; et Luizzi sentait l'activité de tous ces mouvements agiter son corps, les accents fiévreux de cette musique irriter son âme, l'ivresse de ces parfums l'inonder et le pénétrer ; et comme il allait crier à Satan de faire disparaître cet infernal tableau, il vit tout à coup Juliette, Juliette valsant, Juliette penchée sur un homme dont le visage échappait toujours aux regards de Luizzi.

Oh! que Caroline avait raison lorsqu'elle disait que rien ne pouvait rendre la grâce de cette taille flexible, l'abandon luxurieux de ce corps élancé ; elle tournait, elle tournait, et sa robe, fouettée par le vent, dessinait les formes fluides et souples de son corps; ses cheveux volaient autour de sa tête. Son œil, à demi fermé, vibrait et haletait, pour ainsi dire, lançant autour d'elle des regards trempés de volupté. Sa





bouche, entr'ouverte, montrait l'émail de ses dents; ses lèvres frémissaient; tout son corps semblait tendu dans un paroxysme effréné d'amour, et Luizzi sentait se remuer en lui les désirs ardents que cette fille lui avait sans cesse inspirés, lorsque tout d'un coup elle sembla défaillir et se pâmer dans les bras de son danseur; elle lui échappa, et, au moment de tomber, elle tendit la main vers Luizzi qui, emporté par un délire insensé, s'élança vers elle... Mais au moment où sa main allait toucher la main de Juliette, une autre main l'arrêta : tout disparut, et il vit Caroline à genoux devant lui : elle était pâle, harassée, mourante.

— Armand, lui dit-elle alors, tu es sauvé, tu es sauvé!

Le baron releva sa sœur, et, l'ayant longtemps considérée, puis serrée contre son cœur, il lui dit :

— Ah! c'est toi, n'est-ce pas, Caroline, c'est toi... toi qui m'as sauvé?

— Oui, c'est elle, lui dit une voix bien connue, et qui fit détourner la tête à Luizzi ; et il reconnut Léonie.

— Oui, ajouta une autre voix, c'est elle qui vous a sauvé, et il reconnut Eugénie.

A l'aspect de ces trois femmes, toutes les terreurs profondes qu'il avait éprouvées, tous les déchirements affreux qu'il avait subis, tous les désirs frénétiques dont il avait été dévoré un instant auparavant, s'effacèrent de son âme. Un calme doux, serein et bienfaisant y succéda ; il n'éprouva plus qu'une tristesse vague, une mélancolie qui ne semblait être que le ressentiment d'une douleur qui s'effaçait, et il leur dit :

— Oh! venez, mes anges, venez, vous qui êtes accourues vers moi, et qui ne m'avez pas abandonné.

— Non, Armand, dit Léonie, ne nous appelez pas ainsi ; il n'y a qu'un ange devant vous, et cet ange c'est Caroline.





C'est elle qui, nous ayant trouvées malades dans la misérable auberge de Bois-Mandé, nous a rendu le courage; c'est elle qui nous a guéries et nous a sauvées toutes deux ; c'est elle, entendez-vous, qui, lorsque cette pénible tâche était achevée, sachant quels dangers vous menaçaient, et ayant appris comment on pouvait vous sauver, n'a pas hésité entre le mépris du monde et la justice; car moi, Armand, fatiguée de malheur, j'en étais venue à douter si je devais braver l'opinion à ce point d'accuser mon meurtrier du meurtre de mon mari pour sauver mon amant : mais elle n'a pas hésité, elle, à accuser le criminel pour sauver l'innocent, et elle l'a fait avec un courage bien vertueux : car il lui a fallu braver l'ironie des juges eux-mêmes qui disaient que c'était pour se venger de son abandon qu'elle accusait son époux; et le monde a répété cette calomnie, et elle l'a méprisée; il a fallu obtenir de Jacques Bruno le témoignage de la vérité; il lui a fallu ce courage pour sauver un homme qui alors semblait

ne pas pouvoir lui en être reconnaissant, car alors votre raison était perdue, Armand; mais elle a voulu pour l'insensé ce qui était juste, et, après vous avoir arraché à l'infamie, c'est elle qui vous a arraché à la mort; c'est elle qui a passé près de vous toutes les nuits, tous les jours, épiant vos gestes, vos paroles, votre souffle.

— Et vous étiez à mes côtés toutes deux, dit Caroline, et vous m'avez soutenue dans cette rude entreprise, et Dieu m'a tendu sa main pour me mener jusqu'au but et le sauver.

— Moi! s'écria Luizzi, à qui revint le souvenir du choix qu'il avait à faire; moi! il n'est plus temps, je suis perdu!

— Non! mon frère, repartit Caroline; et s'il est vrai, comme je l'ai entendu dire quelquefois, que notre famille soit vouée au malheur et au crime; s'il est vrai, comme me l'a dit Léonie, qu'une fatalité épouvantable te poursuit...





— Oui ! c'est vrai, dit Luizzi ; et elle m'a partout accablé ; j'ai voulu m'appuyer sur toutes les choses de ce monde, et elles se sont toutes brisées dans mes mains, pourries et corrompues qu'elles étaient par le vice ; j'ai voulu savoir la vérité, et la vérité n'a été pour moi qu'un tableau hideux et repoussant ; j'ai tendu la main à tous ceux que j'ai rencontrés, et la main des heureux a déchiré la main que je leur tendais, et la main que je leur tendais a semblé écraser tous les malheureux que j'ai voulu secourir. Ma sœur, ma sœur, je suis maudit !

— Armand, reprit Caroline, n'as-tu donc jamais tourné tes mains vers Dieu ?

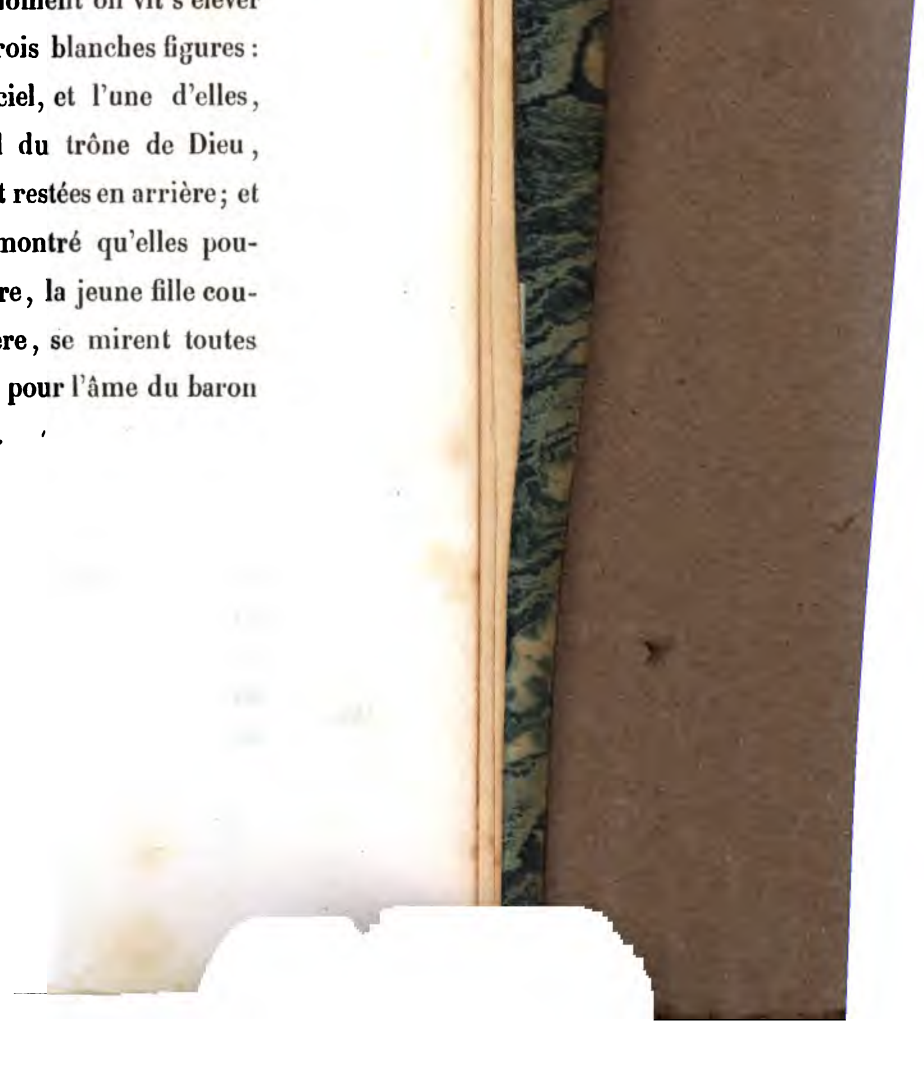
— Vers Dieu ? dit le baron. Et comme ses genoux se ployaient, comme ses mains s'unissaient pour prier, une horloge sonna, et une voix retentissante s'écria :

— L'heure de ton choix est passée, baron, suis-moi !

Et tout aussitôt, et comme si les feux d'un volcan l'eussent dévoré en moins d'une seconde, le château de Ronquerolles disparut, et il ne resta à sa place qu'un précipice profond, que les paysans appellent le trou de l'enfer.

On dit aussi qu'à ce moment on vit s'élever du bord de ce gouffre trois blanches figures : elles montèrent vers le ciel, et l'une d'elles, s'avançant jusqu'au pied du trône de Dieu, pria pour celles qui étaient restées en arrière ; et quand le Seigneur eut montré qu'elles pouvaient entrer, la vierge pure, la jeune fille coupable, et la femme adultère, se mirent toutes trois à genoux et prièrent pour l'âme du baron François-Armand de Luizzi.

FIN.



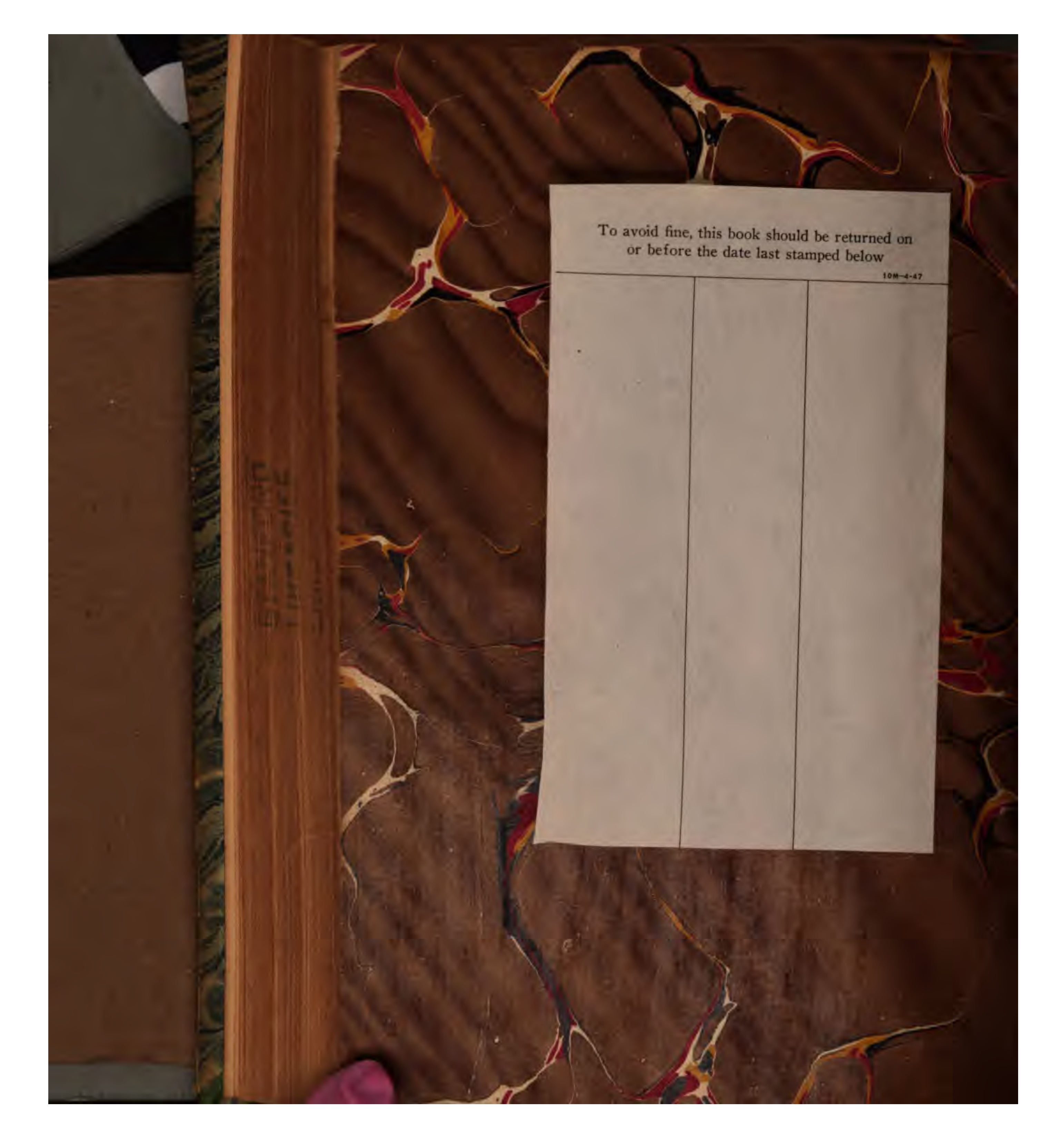




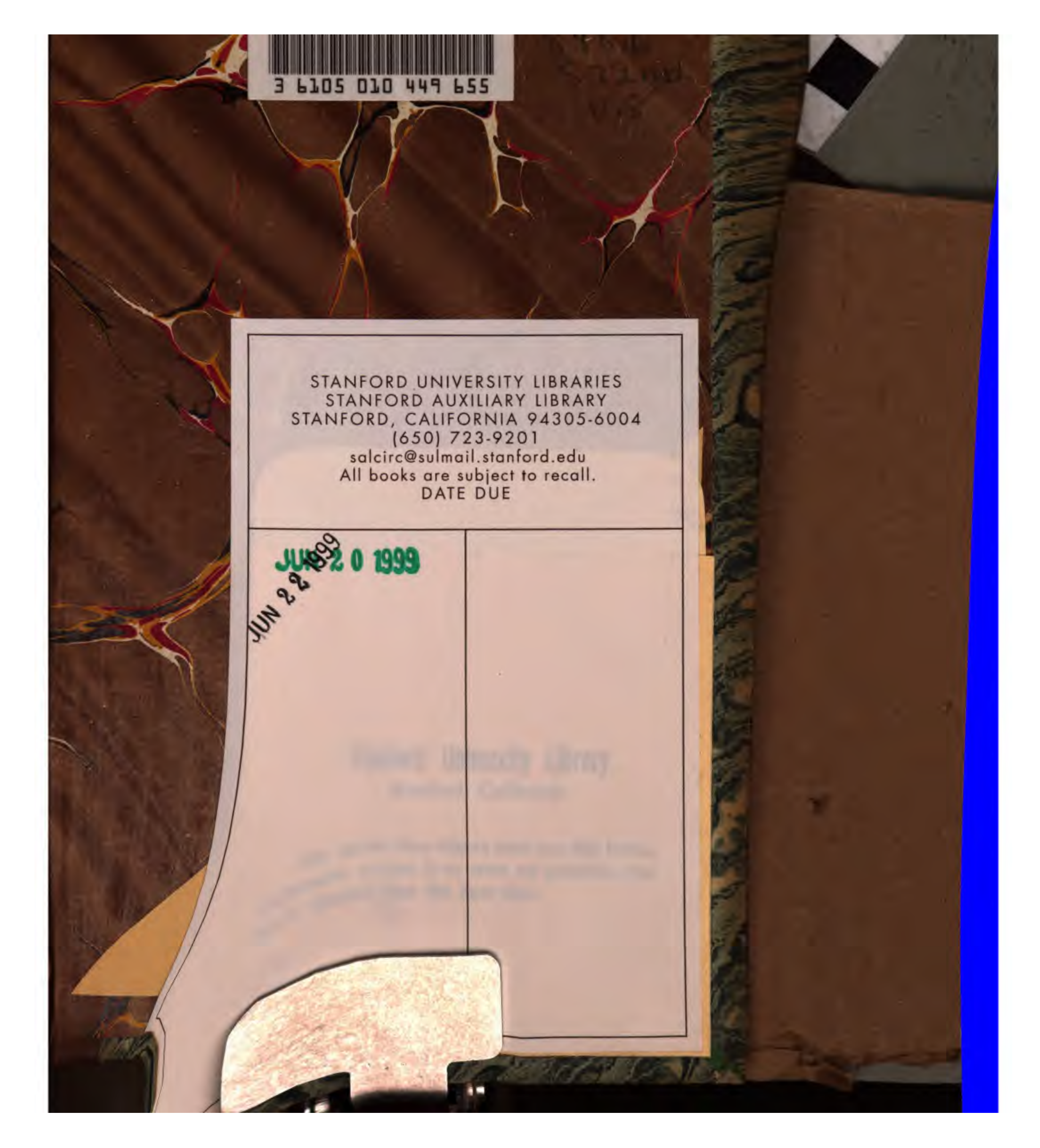








To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below
10M-4-47


3 6105 010 449 655
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-9201
salcirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.
DATE DUE
JUN 2 0 1999
JUN 2 2 1999

